VILLE DE PÉRUWELZ

PST

PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

2024 - 2030







PÉRUWELZ
UNE VILLE A LA CAMPAGNE

Note au lecteur

Le présent document constitue le Programme Stratégique Transversal (PST) 2024-2030 de la Ville de Péruwelz.

Pour élaborer ce programme, nous avons utilisé **IA Vision**, une plateforme numérique qui permet une gestion transversale et collaborative entre les services communaux.

Cet outil facilite le suivi et la coordination des projets et objectifs opérationnels.

L'utilisation de cette plateforme revêt une importance particulière :

- Elle assure une gestion quotidienne efficace et transversale du PST entre les services.
- Elle constitue un outil essentiel pour l'évaluation du programme, tant à mi-législature qu'à l'issue de celle-ci, en garantissant un suivi rigoureux et transparent des actions engagées.

Remarque

Les numéros de projets et d'objectifs opérationnels que vous trouverez dans ce document sont issus du système d'encodage propre à la plateforme.

Ils sont attribués automatiquement à chaque nouvel enregistrement et n'ont aucune valeur hiérarchique ou prioritaire.

Nous vous invitons donc à ne pas vous attacher à ces numéros, mais à vous concentrer sur le contenu et la portée des projets, fruits d'un travail collectif mené par le Collège communal et l'ensemble de l'administration.

Préambule

Ce Programme Stratégique Transversal pose les fondations du travail que le Collège communal entend mener tout au long de cette législature.

Avec ce document, nous fixons un cap et une manière d'agir : **une action publique plus lisible, plus structurée et plus proche des réalités vécues à Péruwelz et dans chacun de ses villages**.

Ce PST traduit la volonté du Collège de définir sa propre méthode et de marquer sa manière de gouverner.

L'équipe qui est entrée en fonction porte une vision différente, un rythme différent et souhaite inscrire la politique communale dans une dynamique plus transversale, plus exigeante et davantage tournée vers l'anticipation.

Cette volonté de distinction est assumée : il ne s'agit pas de rompre pour rompre, mais de répondre avec sérieux et cohérence aux défis qui s'imposent aujourd'hui à notre Ville.

Ces défis sont nombreux !

Les finances communales doivent être gérées avec rigueur.

Les exigences environnementales appellent des choix.

Les besoins sociaux évoluent rapidement.

La demande de proximité, de sécurité, de mobilité et de cadre de vie de qualité se fait entendre partout, du centre-ville aux villages.

C'est pourquoi **la résilience** a été retenue comme fil conducteur de ce PST.

Résilience de nos services, de nos infrastructures, de notre organisation interne, mais aussi résilience en matière de durabilité et d'adaptation aux transitions environnementales : **notre ambition est de renforcer la capacité de Péruwelz à affronter les chocs, à s'adapter et à se projeter dans un développement communal plus soutenable**.

Cette démarche a été construite en étroite collaboration avec l'Administration et avec le CPAS, dont le rôle demeure essentiel pour accompagner les habitants qui en ont le plus besoin.

Notre PST comporte également une dimension Ville–CPAS, que nous voulons renforcer.

Les enjeux sociaux, énergétiques et de mobilité appellent des réponses coordonnées.

La cohérence des interventions, la circulation de l'information et la planification commune de certaines actions constituent des leviers indispensables pour mieux soutenir les citoyens, en particulier les plus fragiles.

Par ailleurs, le **volet interne** fera l'objet d'une présentation ultérieure.

Il sera élaboré à la lumière des conclusions de l'évaluation organisationnelle en cours, afin d'assurer une

mise en œuvre réaliste, cohérente et adaptée aux capacités opérationnelles de nos services.

Ce choix vise à garantir que les orientations internes, notamment en matière de méthodes de travail, de gouvernance et de structuration du pilotage, reposent sur un diagnostic partagé.

Le PST n'est pas un document figé. Il évoluera avec la législature. Il sera évalué, ajusté et réorienté lorsque c'est nécessaire.

Il s'agit avant tout d'un outil politique : un moyen d'assurer clarté et constance dans l'action publique, pour que chaque décision prenne place dans une trajectoire lisible.

Ce document n'est pas une fin en soi : c'est le point de départ du travail que nous mènerons dans l'intérêt de Péruwelz et de ses villages.

Le Collège aborde cette législature avec la volonté d'avancer, de clarifier les priorités et de transformer les ambitions en réalisations concrètes.

Pour le collège communal

Jimmy ABABIO
Bourgmestre

Table des matières

Table des matières
Programme Stratégique Transversal 2024-2030 59
Description 59
[OS-01] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI OFFRE UN CADRE DE VIE PROPRE, SAIN, ACCUEILLANT, VEGETALISE, CONVIVIAL ET SECURISE 88 62
Description 62
Thématiques couvertes par l'OS-01 62
Objectifs opérationnels de l'OS-01 63
[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci 64
Description 64
Constats 64
Thématique(s) 64
Objectif(s) de développement durable (ODD) 65
Parties prenantes 65
Projets de l'OO-30 65
[PRO-51] Poursuivre et adapter le Plan local de propreté 66
Description 66
Public cible 66
Parties prenantes 66
Thématique(s) 66
Objectif(s) de développement durable (ODD) 66
Objectif opérationnel principal lié au projet 66
[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci ... 66
Tâches du projet PRO-51 67
[PRO-93] Faire des citoyens des acteurs actifs de la propreté publique 68
Description 68
Fiche cadrage 68
Objectifs poursuivis du projet 68
Public cible 68
Parties prenantes 68
Objectif(s) de développement durable (ODD) 68
Objectif opérationnel principal lié au projet 69
[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci ... 69
[PRO-54] Sensibiliser et promouvoir le respect de la propreté publique 70

Description 70
Fiche cadrage 70
Objectifs poursuivis du projet 70
Public cible 70
Parties prenantes 70
Thématique(s) 70
Objectif(s) de développement durable (ODD) 70
Objectif opérationnel principal lié au projet 71
[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci ... 71
Tâches du projet PRO-54 71
[PRO-52] Adopter un plan d'optimisation des poubelles publiques et favoriser le tri dans les points clés de l'espace public 72
Description 72
Fiche cadrage 72
Objectifs poursuivis du projet 72
Public cible 72
Parties prenantes 72
Thématique(s) 73
Objectif(s) de développement durable (ODD) 73
Objectif opérationnel principal lié au projet 73
[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci ... 73
Tâches du projet PRO-52 73
[PRO-53] Réorganiser et adapter le tri des déchets collectés et produits par le service travaux de proximité 74
Description 74
Fiche cadrage 74
Objectifs poursuivis du projet 74
Public cible 74
Parties prenantes 74
Thématique(s) 74
Objectif(s) de développement durable (ODD) 74
Objectif opérationnel principal lié au projet 75
[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci ... 75
Tâches du projet PRO-53 75
[PRO-147] Mettre en œuvre le projet "TAF" (Trottoirs, avaloirs, filets d'eau) 76
Description 76
Parties prenantes 76

Objectif opérationnel principal lié au projet 76
[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci ... 76
[PRO-148] Intensifier la lutte contre les déchets/dépôts sauvages - "Pollueur payeur" 77
Description 77
Parties prenantes 77
Objectif opérationnel principal lié au projet 77
[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci ... 77
[OO-06] Mettre en œuvre le Schéma de développement communal en s'appuyant sur les prescriptions du Schéma de développement du territoire wallon78
Description 78
Constats 78
Thématique(s) 78
Objectif(s) de développement durable (ODD) 78
Parties prenantes 79
Projets de l'OO-06 79
[PRO-15] Rédiger un schéma de développement communal en vue de redéfinir les contours des centralités de la Ville 80
Description 80
Fiche cadrage 80
Objectifs poursuivis du projet 80
Public cible 80
Parties prenantes 80
Thématique(s) 81
Objectif(s) de développement durable (ODD) 81
Objectif opérationnel principal lié au projet 81
[OO-06] Mettre en œuvre le Schéma de développement communal en s'appuyant sur les prescriptions du Schéma de développement du territoire wallon 81
[PRO-26] Intégrer au SDC les volets dédiés aux activités économiques, aux centralités et à la mobilité active.. 82
Description 82
Fiche cadrage 82
Objectifs poursuivis du projet 82
Public cible 82
Parties prenantes 82
Objectif(s) de développement durable (ODD) 82

Objectif opérationnel principal lié au projet 83
[OO-06] Mettre en œuvre le Schéma de développement communal en s'appuyant sur les prescriptions du Schéma de développement du territoire wallon 83
[OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire 83
Description 83
Constats 83
Thématique(s) 84
Objectif(s) de développement durable (ODD) 84
Parties prenantes 84
Projets de l'OO-11 84
[PRO-113] Afficher le plan actualisé dans chacun des cimetières communaux et mettre en place une campagne d'actualisation de ceux-ci 85
Description 85
Fiche cadrage 85
Objectifs poursuivis du projet 85
Public cible 85
Parties prenantes 85
Objectif(s) de développement durable (ODD) 85
Objectif opérationnel principal lié au projet 86
[OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire 86
[PRO-114] Mettre en place le tri sélectif au sein des cimetières communaux 87
Description 87
Fiche cadrage 87
Objectifs poursuivis du projet 87
Public cible 87
Parties prenantes 87
Objectif(s) de développement durable (ODD) 87
Objectif opérationnel principal lié au projet 88
[OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire 88

[PRO-115] Etablir des supports d'information clairs à destination des citoyens sur leurs droits et obligations en matière de concessions et sépultures 89
Description 89
Fiche cadrage 89
Objectifs poursuivis du projet 89
Public cible 89
Parties prenantes 89
Objectif(s) de développement durable (ODD) 89
Objectif opérationnel principal lié au projet 90
[OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire 90
[PRO-116] Mettre en œuvre la végétalisation au sein de certains cimetières communaux 91
Description 91
Fiche cadrage 91
Objectifs poursuivis du projet 91
Public cible 91
Parties prenantes 91
Thématique(s) 91
Objectif(s) de développement durable (ODD) 91
Objectif opérationnel principal lié au projet 92
[OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire 92
[OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention 92
Description 92
Thématique(s) 92
Objectif(s) de développement durable (ODD) 92
Parties prenantes 92
Projets de l'OO-23 92
[PRO-39] Coordonner l'aménagement du futur commissariat central de la Zone de police 94
Description 94
Fiche cadrage 94
Objectifs poursuivis du projet 94
Public cible 94

Parties prenantes 94
Thématique(s) 94
Objectif(s) de développement durable (ODD) 95
Objectif opérationnel principal lié au projet 95
[OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention 95
[PRO-196] Étudier la nécessité d'implémenter de nouvelles caméras dans certaines zones de l'entité 96
Description 96
Fiche cadrage 96
Principales étapes du projet 96
Public cible 96
Parties prenantes 96
Thématique(s) 96
Objectif(s) de développement durable (ODD) 97
Objectif opérationnel principal lié au projet 97
[OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention 97
[PRO-197] Permettre au citoyen de connaître les missions de son agent de quartier et nouer un contact de proximité avec celui-ci 98
Description 98
Public cible 98
Parties prenantes 98
Thématique(s) 98
Objectif(s) de développement durable (ODD) 98
Objectif opérationnel principal lié au projet 99
[OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention 99
[PRO-198] Identifier les problématiques de sécurité prioritaires pour le citoyen et établir des plans d'actions permettant de les endiguer 100
Description 100
Public cible 100
Parties prenantes 100
Objectif(s) de développement durable (ODD) 100
Objectif opérationnel principal lié au projet 100
[OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention 100
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal ..101

Description 101
Constats 101
Thématique(s) 102
Objectif(s) de développement durable (ODD) 102
Parties prenantes 102
Projets de l'OO-31 102
[PRO-58] Envisager des collaborations visant à l'établissement d'un refuge pour chats sur le territoire 104
Description 104
Parties prenantes 104
Objectif opérationnel principal lié au projet 104
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal 104
[PRO-55] Mettre en place une gestion des chats errants 105
Description 105
Fiche cadrage 105
Objectifs poursuivis du projet 105
Public cible 105
Parties prenantes 105
Objectif(s) de développement durable (ODD) 105
Objectif opérationnel principal lié au projet 106
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal 106
[PRO-57] Promouvoir la stérilisation des chats domestiques chez les particuliers et sensibiliser à la problématique de la prolifération des chats errants 107
Description 107
Fiche cadrage 107
Objectifs poursuivis du projet 107
Public cible 107
Parties prenantes 107
Objectif(s) de développement durable (ODD) 107
Objectif opérationnel principal lié au projet 108
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal 108
[PRO-59] Établir un programme de nourrissage contrôlé dans les points noirs recensés afin de faciliter la capture pour la stérilisation et de mieux gérer les soins à apporter aux chats errants 109
Description 109

Fiche cadrage 109
Objectifs poursuivis du projet 109
Public cible 109
Parties prenantes 109
Objectif(s) de développement durable (ODD) 109
Objectif opérationnel principal lié au projet 110
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal 110
[PRO-56] Évaluer la procédure existante sur la campagne de stérilisation (citoyens, associations, vétérinaires)111
Description 111
Fiche cadrage 111
Objectifs poursuivis du projet 111
Public cible 111
Parties prenantes 111
Objectif(s) de développement durable (ODD) 111
Objectif opérationnel principal lié au projet 112
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal 112
[PRO-129] Organiser un salon du bien-être animal .. 113
Description 113
Parties prenantes 113
Objectif opérationnel principal lié au projet 113
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal 113
[PRO-134] Créer un parc (éducatif) canin accessible à tous 114
Description 114
Public cible 114
Thématique(s) 114
Objectif(s) de développement durable (ODD) 114
Objectif opérationnel principal lié au projet 115
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal 115
[PRO-135] Soutenir les associations animales de l'entité qui travaillent dans le respect du bien-être animal autant que possible 116
Description 116
Fiche cadrage 116
Objectifs poursuivis du projet 116
Public cible 116

Parties prenantes 116
Thématique(s) 116
Objectif(s) de développement durable (ODD) 117
Objectif opérationnel principal lié au projet 117
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal 117
[PRO-136] Proposer aux commerçants un signe distinctif qui permet de signaler leur tolérance quant à la présence d'animaux 118
Description 118
Fiche cadrage 118
Objectifs poursuivis du projet 118
Public cible 118
Parties prenantes 118
Thématique(s) 118
Objectif(s) de développement durable (ODD) 119
Objectif opérationnel principal lié au projet 119
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal 119
[PRO-150] Mettre en place une procédure de signalement claire à destination des citoyens en cas de problème en collaboration avec le CCBEA 120
Description 120
Public cible 120
Parties prenantes 120
Thématique(s) 120
Objectif(s) de développement durable (ODD) 120
Objectif opérationnel principal lié au projet 121
[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal 121
[OO-59] Offrir des espaces de convivialité aux associations et aux citoyens121
Description 121
Constats 121
Thématique(s) 121
Objectif(s) de développement durable (ODD) 121
Parties prenantes 122
Projets de l'OO-59 122
[PRO-106] Décider des réaffectations intérieures de la gare de Péruwelz 123
Description 123

Fiche cadrage 123
Objectifs poursuivis du projet 123
Public cible 123
Parties prenantes 123
Thématique(s) 123
Objectif(s) de développement durable (ODD) 123
Objectif opérationnel principal lié au projet 124
[OO-59] Offrir des espaces de convivialité aux associations et aux citoyens 124
[PRO-151] Analyser la possibilité d'une reprise des maisons de village par les comités de village ou associations 125
Description 125
Parties prenantes 125
Objectif opérationnel principal lié au projet 125
[OO-59] Offrir des espaces de convivialité aux associations et aux citoyens 125
[OO-65] Embellir la ville et les villages 126
Description 126
Thématique(s) 126
Objectif(s) de développement durable (ODD) 126
Parties prenantes 126
Projets de l'OO-65 126
[PRO-143] Accroitre le fleurissement de la ville et des villages (par exemple via des projets éphémères) ... 128
Description 128
Fiche cadrage 128
Objectifs poursuivis du projet 128
Public cible 128
Parties prenantes 128
Thématique(s) 128
Objectif(s) de développement durable (ODD) 128
Objectif opérationnel principal lié au projet 128
[OO-65] Embellir la ville et les villages 128
[PRO-144] Remettre en état et développer le mobilier urbain au sein des villages et de la ville 129
Description 129
Public cible 129
Parties prenantes 129
Thématique(s) 129
Objectif(s) de développement durable (ODD) 129

Objectif opérationnel principal lié au projet 129
[OO-65] Embellir la ville et les villages 129
[PRO-145] Déplacer la serre existante du service travaux et en aménager une supplémentaire (si possible) 130
Description 130
Public cible 130
Parties prenantes 130
Thématique(s) 130
Objectif(s) de développement durable (ODD) 130
Objectif opérationnel principal lié au projet 131
[OO-65] Embellir la ville et les villages 131
[OS-02] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI PREND EN COMPTE LES BESOINS DE CHAQUE CITOYEN (QUEL QUE SOIT SON AGE) EN PROPOSANT DES SERVICES DE QUALITE ET EN SUFFISANCE EN MATIERE DE SANTE, CULTURE, SPORT, ENSEIGNEMENT, PETITE-ENFANCE ET DE JEUNESSE 132
Description 132
Thématiques couvertes par l'OS-02 132
Objectifs opérationnels de l'OS-02 133
[OO-01] Participer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous et lutter contre toutes les formes de précarités et d'inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux 135
Description 135
Constats 135
Thématique(s) 135
Objectif(s) de développement durable (ODD) 135
Parties prenantes 136
Projets de l'OO-01 136
[PRO-02] Finaliser les 17 actions du Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 (prolongé par le GW jusqu'au 31/12/2026) 137
Description 137
Objectifs poursuivis du projet 137
Public cible 137
Parties prenantes 137
Objectif(s) de développement durable (ODD) 137
Plan(s) généraux ou sectoriel(s) 138
Objectif opérationnel principal lié au projet 138

[OO-01] Participer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous et lutter contre toutes les formes de précarités et d'inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux 138
Sous-projets du projet PRO-02 138
[PRO-03] Adhérer à la future programmation du Plan de Cohésion sociale dans le respect des nouvelles directives régionales 139
[PRO-191] Soutenir les initiatives de sensibilisation liées à la santé 141
Description 141
Public cible 141
Parties prenantes 141
Objectif(s) de développement durable (ODD) 141
Objectif opérationnel principal lié au projet 141
[OO-01] Participer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous et lutter contre toutes les formes de précarités et d'inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux 141
[OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations...142
Description 142
Constats 142
Thématique(s) 142
Objectif(s) de développement durable (ODD) 142
Parties prenantes 142
Projets de l'OO-03 143
[PRO-09] Mettre en place une campagne de communication relative au point de contact "Discrimination" 144
Description 144
Fiche cadrage 144
Objectifs poursuivis du projet 144
Parties prenantes 144
Thématique(s) 144
Objectif(s) de développement durable (ODD) 144
Objectif opérationnel principal lié au projet 145
[OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations145
[PRO-172] Sensibiliser à la lutte contre toutes les formes de discriminations en créant un partenariat avec les acteurs régionaux et locaux 146
Description 146
Parties prenantes 146

Objectif(s) de développement durable (ODD) 146
Objectif opérationnel principal lié au projet 146
[OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations146
[PRO-173] Inscrire dans l'espace public la lutte contre les discriminations 147
Description 147
Parties prenantes 147
Objectif(s) de développement durable (ODD) 147
Objectif opérationnel principal lié au projet 147
[OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations147
[PRO-209] Envisager la mise en place des "Safe Place" lors d'événements et/ou dans certains lieux fixes pour lutter contre les discriminations selon les éléments rapportés 148
Description 148
Public cible 148
Parties prenantes 148
Thématique(s) 148
Objectif(s) de développement durable (ODD) 148
Objectif opérationnel principal lié au projet 149
[OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations149
[OO-05] Soutenir le projet "Ville amie de la Démence"149
Description 149
Constats 149
Thématique(s) 149
Objectif(s) de développement durable (ODD) 149
Parties prenantes 150
Projets de l’OO-05 150
[PRO-14] Développer les actions de la cellule "Ville Amie Démence" 151
Description 151
Fiche cadrage 151
Objectifs poursuivis du projet 151
Public cible 151
Parties prenantes 151
Thématique(s) 152
Objectif(s) de développement durable (ODD) 152
Objectif opérationnel principal lié au projet 152
[OO-05] Soutenir le projet "Ville amie de la Démence" 152

[OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite 153
Description 153
Constats 153
Thématique(s) 153
Objectif(s) de développement durable (ODD) 153
Parties prenantes 153
Projets de l'OO-02 154
[PRO-06] Associer de manière plus systématique les organes consultatifs pour les matières qui les concernent (CCJ, CCCA, CCCPH, ...) 155
Description 155
Fiche cadrage 155
Objectifs poursuivis du projet 155
Public cible 155
Parties prenantes 155
Thématique(s) 155
Objectif(s) de développement durable (ODD) 155
Plan(s) généraux ou sectoriel(s) 156
Objectif opérationnel principal lié au projet 156
[OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite 156
Sous-projets du projet PRO-06 156
[PRO-10] Établir un état des lieux de ce qui existe en faveur des aînés afin d'identifier les manques 157
[PRO-08] Renforcer l'organisation des activités en faveur des personnes en situation de handicap 159
Description 159
Fiche cadrage 159
Objectifs poursuivis du projet 159
Public cible 159
Parties prenantes 159
Objectif(s) de développement durable (ODD) 159
Objectif opérationnel principal lié au projet 160
[OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite 160
[PRO-05] Signer la charte en vue de l'obtention du label Handycity en 2030 161

Description 161
Fiche cadrage 161
Objectifs poursuivis du projet 161
Public cible 161
Parties prenantes 161
Objectif(s) de développement durable (ODD) 162
Plan(s) généraux ou sectoriel(s) 162
Objectif opérationnel principal lié au projet 162
[OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite 162
[PRO-07] Solliciter des audits d'accessibilité pour les bâtiments communaux (Ville et CPAS) auprès des organismes habilités 163
Description 163
Fiche cadrage 163
Objectifs poursuivis du projet 163
Public cible 163
Parties prenantes 163
Thématique(s) 163
Objectif(s) de développement durable (ODD) 164
Objectif opérationnel principal lié au projet 164
[OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite 164
[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA) 164
Description 164
Constats 164
Thématique(s) 165
Objectif(s) de développement durable (ODD) 165
Parties prenantes 165
Projets de l'OO-04 165
[PRO-13] Favoriser les collaborations avec le Conseil communal consultatif des aînés 166
Description 166
Fiche cadrage 166
Objectifs poursuivis du projet 166
Public cible 166
Parties prenantes 166
Objectif(s) de développement durable (ODD) 166
Plan(s) généraux ou sectoriel(s) 167

Objectif opérationnel principal lié au projet 167
[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA) 167
[PRO-12] Favoriser les synergies Ville/CPAS sur la thématique des aînés 168
Description 168
Fiche cadrage 168
Objectifs poursuivis du projet 168
Public cible 168
Parties prenantes 168
Objectif(s) de développement durable (ODD) 168
Plan(s) généraux ou sectoriel(s) 169
Objectif opérationnel principal lié au projet 169
[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA) 169
[PRO-11] Mettre en oeuvre un plan d'actions touchant les huit domaines suivants : soutien communautaire et services de santé, espaces extérieurs et bâtiments, transport, habitat, participation sociale, respect et inclusion sociale, engagement social et citoyen, communication et information 170
Description 170
Fiche cadrage 170
Objectifs poursuivis du projet 170
Public cible 170
Parties prenantes 170
Objectif(s) de développement durable (ODD) 171
Plan(s) généraux ou sectoriel(s) 171
Objectif opérationnel principal lié au projet 171
[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA) 171
[PRO-10] Établir un état des lieux de ce qui existe en faveur des aînés afin d'identifier les manques 172
Description 172
Fiche cadrage 172
Objectifs poursuivis du projet 172
Public cible 172
Parties prenantes 172
Objectif(s) de développement durable (ODD) 172
Plan(s) généraux ou sectoriel(s) 173
Objectif opérationnel principal lié au projet 173

[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA) 173
[OO-22] Assister les clubs sportifs existants à pérenniser leurs infrastructures et à les faire évoluer dans les limites budgétaires disponibles 173
Description 173
Constats 173
Thématique(s) 174
Objectif(s) de développement durable (ODD) 174
Parties prenantes 174
Projets de l'OO-22 174
[PRO-38] Analyser les différentes possibilités de couverture des terrains extérieurs de tennis de Bonsecours et introduire un dossier Infrasports si les moyens budgétaires le permettent 175
Description 175
Fiche cadrage 175
Objectifs poursuivis du projet 175
Public cible 175
Parties prenantes 175
Thématique(s) 176
Objectif(s) de développement durable (ODD) 176
Objectif opérationnel principal lié au projet 176
[OO-22] Assister les clubs sportifs existants à pérenniser leurs infrastructures et à les faire évoluer dans les limites budgétaires disponibles 176
[PRO-92] Analyser les possibilités permettant aux clubs de sport et aux espaces de loisirs de l'entité d'évoluer dans un cadre cohérent sur le territoire 177
Description 177
Fiche cadrage 177
Objectifs poursuivis du projet 177
Public cible 177
Parties prenantes 177
Thématique(s) 177
Objectif(s) de développement durable (ODD) 177
Objectif opérationnel principal lié au projet 178
[OO-22] Assister les clubs sportifs existants à pérenniser leurs infrastructures et à les faire évoluer dans les limites budgétaires disponibles 178

[OO-14] Favoriser la collaboration entre les acteurs locaux (clubs, associations, partenaires privés) en instaurant des espaces de dialogue et de concertations réguliers 178
Description 178
Constats 178
Volet – Externe 178
Thématique(s) 178
Objectif(s) de développement durable (ODD) 179
Parties prenantes 179
Projets de l'OO-14 179
[PRO-36] Organiser un salon des associations et des sports 180
Description 180
Fiche cadrage 180
Objectifs poursuivis du projet 180
Public cible 180
Parties prenantes 180
Objectif(s) de développement durable (ODD) 180
Objectif opérationnel principal lié au projet 181
[OO-14] Favoriser la collaboration entre les acteurs locaux (clubs, associations, partenaires privés) en instaurant des espaces de dialogue et de concertations réguliers 181
[PRO-205] Créer une commission des sports 182
Description 182
Public cible 182
Parties prenantes 182
Thématique(s) 182
Objectif(s) de développement durable (ODD) 182
Objectif opérationnel principal lié au projet 182
[OO-14] Favoriser la collaboration entre les acteurs locaux (clubs, associations, partenaires privés) en instaurant des espaces de dialogue et de concertations réguliers 182
[OO-12] Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un état des lieux de la situation existante (mise en conformité, accessibilité, règlements d'utilisation des salles et octroi de subventions communales...) 183
Description 183
Constats 183
Volet – Externe 183
Thématique(s) 183
Objectif(s) de développement durable (ODD) 183

Parties prenantes 184
Projets de l'OO-12 184
[PRO-32] Mener une réflexion permettant de maximiser l'utilisation des installations sportives et des équipements existants 185
Description 185
Fiche cadrage 185
Objectifs poursuivis du projet 185
Public cible 185
Parties prenantes 185
Thématique(s) 185
Objectif(s) de développement durable (ODD) 185
Objectif opérationnel principal lié au projet 186
[OO-12] Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un état des lieux de la situation existante (mise en conformité, accessibilité, règlements d'utilisation des salles et octroi de subventions communales...) 186
[PRO-30] Réaliser un cadastre des infrastructures existantes afin d'établir un plan pluriannuel d'investissement : rénovation, création, durabilité, ... 187
Description 187
Fiche cadrage 187
Objectifs poursuivis du projet 187
Public cible 187
Parties prenantes 187
Thématique(s) 187
Objectif(s) de développement durable (ODD) 188
Objectif opérationnel principal lié au projet 188
[OO-12] Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un état des lieux de la situation existante (mise en conformité, accessibilité, règlements d'utilisation des salles et octroi de subventions communales...) 188
[PRO-37] Rénovation des installations sanitaires et autres manquements de la salle des sports Roi Baudouin . 189
Description 189
Fiche cadrage 189
Objectifs poursuivis du projet 189
Public cible 189
Parties prenantes 189
Thématique(s) 189
Objectif(s) de développement durable (ODD) 189

Objectif opérationnel principal lié au projet 190
[OO-12] Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un état des lieux de la situation existante (mise en conformité, accessibilité, règlements d'utilisation des salles et octroi de subventions communales...)..... 190
Tâches du projet PRO-37..... 190
[OO-15] Soutenir et relancer les événements sportifs visant à sensibiliser la population à la pratique du sport tout en y joignant d'autres talents de l'entité190
Description 190
Constats..... 190
Thématique(s) 191
Objectif(s) de développement durable (ODD) 191
Parties prenantes 191
Projets de l'OO-15..... 191
[PRO-34] Organiser une cérémonie des mérites sportifs et culturels..... 192
Description 192
Fiche cadrage 192
Objectifs poursuivis du projet 192
Public cible..... 192
Parties prenantes 192
Objectif(s) de développement durable (ODD) 192
Objectif opérationnel principal lié au projet 193
[OO-15] Soutenir et relancer les événements sportifs visant à sensibiliser la population à la pratique du sport tout en y joignant d'autres talents de l'entité..... 193
[OO-21] Tendre à l'étoffement de l'offre d'activités variées ludiques, sportives et culturelles aux adolescents de plus de 12 ans193
Description 193
Constats..... 193
Thématique(s) 193
Objectif(s) de développement durable (ODD) 193
Parties prenantes 194
Projets de l'OO-21..... 194
[PRO-41] Proposer des activités régulières après le temps scolaire et pendant les vacances (ludiques, culturelles, jumelage, ...) 195
Description 195
Fiche cadrage 195

Objectifs poursuivis du projet 195
Public cible 195
Parties prenantes 195
Thématique(s) 195
Objectif(s) de développement durable (ODD) 196
Objectif opérationnel principal lié au projet 196
[OO-21] Tendre à l'étoffement de l'offre d'activités variées ludiques, sportives et culturelles aux adolescents de plus de 12 ans196
[OO-56] Revoir l'organisation des plaines destinées aux enfants de moins de 12 ans196
Description 196
Constats 196
Thématique(s) 196
Objectif(s) de développement durable (ODD) 197
Parties prenantes 197
Projets de l'OO-56 197
[PRO-91] Revoir le fonctionnement des plaines afin de tendre vers un système unique et plus égalitaire 198
Description : 198
A ce jour deux systèmes coexistent, l'idée est de tendre vers un système unique et égalitaire pour tous les enfants. 198
Parties prenantes 198
Objectif opérationnel principal lié au projet 198
[OO-56] Revoir l'organisation des plaines destinées aux enfants de moins de 12 ans 198
[PRO-141] Revoir le projet pédagogique des centres de vacances 199
Description : 199
Ce projet est en lien avec le fait de mettre en place un système égalitaire pour les plaines, le projet pédagogique sera donc revu en prenant en compte la nouvelle organisation. 199
Parties prenantes 199
Objectif opérationnel principal lié au projet 199
[OO-56] Revoir l'organisation des plaines destinées aux enfants de moins de 12 ans 199
[PRO-142] Améliorer la qualité des activités proposées et de l'encadrement 200
Description : 200
En lien avec le projet précédent, une révision du système afin de tendre à une égalité dans les activités proposées sera mise en

place. Une attention sera aussi portée vers la qualité de l'encadrement 200
Parties prenantes 200
Objectif opérationnel principal lié au projet 200
[OO-56] Revoir l'organisation des plaines destinées aux enfants de moins de 12 ans 200
[OO-24] Mettre à disposition des locaux adaptés à la réalisation des activités/animations en faveur des jeunes à proximité des écoles secondaire 200
Description 200
Constats 201
Thématique(s) 201
Objectif(s) de développement durable (ODD) 201
Parties prenantes 201
Projets de l'OO-24 201
[PRO-43] Aménager et mettre à disposition des locaux adaptés à l'accueil des jeunes et au développement d'activités 202
Description 202
Fiche cadrage 202
Objectifs poursuivis du projet 202
Public cible 202
Parties prenantes 202
Thématique(s) 202
Objectif(s) de développement durable (ODD) 203
Objectif opérationnel principal lié au projet 203
[OO-24] Mettre à disposition des locaux adaptés à la réalisation des activités/animations en faveur des jeunes à proximité des écoles secondaire 203
[OO-50] Offrir à chaque citoyen la possibilité de se recueillir dans un lieu multi-philosophique 203
Description 203
Constats 203
Objectif(s) de développement durable (ODD) 203
Parties prenantes 204
Projets de l'OO-50 204
[PRO-103] Identifier et aménager un lieu neutre permettant d'accueillir les cérémonies quelle que soit la conviction philosophique de la personne/des familles 205
Description 205
Public cible 205

Parties prenantes 205
Thématique(s) 205
Objectif(s) de développement durable (ODD) 205
Objectif opérationnel principal lié au projet 206
[OO-50] Offrir à chaque citoyen la possibilité de se recueillir dans un lieu non-confessionnel 206
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal....206
Description 206
Constats 206
Thématique(s) 206
Objectif(s) de développement durable (ODD) 206
Parties prenantes 207
Projets de l'OO-26 207
[PRO-46] Développer les pédagogies innovantes au sein des écoles communales (école du dehors, classes inclusives...) 208
Description 208
Fiche cadrage 208
Objectifs poursuivis du projet 208
Public cible 208
Parties prenantes 208
Thématique(s) 208
Objectif(s) de développement durable (ODD) 209
Objectif opérationnel principal lié au projet 209
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal209
[PRO-45] Superviser une démarche de co-construction des différentes directions dans l'évolution de l'enseignement communal 210
Description 210
Fiche cadrage 210
Objectifs poursuivis du projet 210
Public cible 211
Parties prenantes 211
Thématique(s) 211
Objectif(s) de développement durable (ODD) 211
Objectif opérationnel principal lié au projet 211
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal211
[PRO-174] Harmoniser l'utilisation du subside gratuité dans toutes les écoles communales 212
Description 212
Parties prenantes 212

Objectif opérationnel principal lié au projet 212
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal212
[PRO-175] Développer la connectivité au sein des espaces d'apprentissage..... 213
Description 213
Parties prenantes 213
Objectif opérationnel principal lié au projet 213
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal213
[PRO-176] Mettre en place un espace d'études pour les étudiants du secondaire ou du supérieur 214
Description 214
Parties prenantes 214
Objectif opérationnel principal lié au projet 214
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal214
[PRO-177] Organiser des séances d'information sur l'octroi des bourses d'études 215
Description 215
Parties prenantes 215
Objectif opérationnel principal lié au projet 215
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal215
[PRO-178] Programmer une formation premiers secours à destination des 6ème de l'enseignement fondamental216
Description 216
Parties prenantes 216
Objectif opérationnel principal lié au projet 216
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal216
[PRO-179] Initier les élèves au folklore local 217
Description 217
Parties prenantes 217
Objectif(s) de développement durable (ODD) 217
Objectif opérationnel principal lié au projet 217
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal217
[PRO-180] Favoriser l'attractivité de l'immersion au sein de l'école du Centre 218
Description 218
Parties prenantes 218
Objectif opérationnel principal lié au projet 218
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal218
[PRO-181] Favoriser des actions en lien avec les pôles territoriaux 219
Description 219

Parties prenantes 219
Objectif(s) de développement durable (ODD) 219
Objectif opérationnel principal lié au projet 219
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal219
[PRO-182] Encourager la formation des enseignants face à l'application du référentiel 220
Description 220
Parties prenantes 220
Objectif(s) de développement durable (ODD) 220
Objectif opérationnel principal lié au projet 220
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal220
[PRO-183] Organiser une assemblée générale de l'enseignement au moins une fois par an 221
Description 221
Parties prenantes 221
Objectif(s) de développement durable (ODD) 221
Objectif opérationnel principal lié au projet 221
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal221
[PRO-184] Encourager les projets d'échanges interculturels via des programmes tels qu'Erasmus+, 222
Description 222
Parties prenantes 222
Objectif opérationnel principal lié au projet 222
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal222
[PRO-50] Faire évoluer le prix de civisme vers un prix de la citoyenneté prenant en compte l'environnement, le climat et le vivre-ensemble 223
Description 223
Objectifs poursuivis du projet 223
Public cible 223
Parties prenantes 223
Thématique(s) 223
Objectif(s) de développement durable (ODD) 223
Objectif opérationnel principal lié au projet 224
[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal224
[OO-55] Améliorer la qualité des repas scolaires et en revoir l'aspect administratif et financier 224
Description 224
Constats 224
Thématique(s) 224

Objectif(s) de développement durable (ODD) 225
Parties prenantes 225
Projets de l'OO-55 225
[PRO-117] Harmoniser l'offre de repas au sein des écoles communales qui ne disposent pas de cuisine 226
Description 226
Fiche cadrage 226
Objectifs poursuivis du projet 226
Public cible 226
Parties prenantes 226
Thématique(s) 226
Objectif(s) de développement durable (ODD) 227
Objectif opérationnel principal lié au projet 227
[OO-55] Améliorer la qualité des repas scolaires et en revoir l'aspect administratif et financier 227
[PRO-122] Centraliser la facturation des repas scolaires au sein du service finances 228
Description 228
Fiche cadrage 228
Objectifs poursuivis du projet 228
Public cible 228
Parties prenantes 228
Thématique(s) 228
Objectif(s) de développement durable (ODD) 228
Objectif opérationnel principal lié au projet 229
[OO-55] Améliorer la qualité des repas scolaires et en revoir l'aspect administratif et financier 229
[PRO-123] Optimiser l'utilisation de la cuisine de l'école de La Roë 230
Description 230
Fiche cadrage 230
Objectifs poursuivis du projet 230
Parties prenantes 230
Objectif opérationnel principal lié au projet 230
[OO-55] Améliorer la qualité des repas scolaires et en revoir l'aspect administratif et financier 230
[OO-46] Permettre à chacun de participer aux activités culturelles au sein de l'Arrêt 59 231
Description 231
Constats 231
Thématique(s) 232

Objectif(s) de développement durable (ODD) 232
Parties prenantes 232
Projets de l'OO-46 232
[PRO-207] Déposer un dossier auprès de la FWB en vue d'obtenir une subvention destinée au bâtiment 233
Description 233
Public cible 233
Parties prenantes 233
Thématique(s) 233
Objectif(s) de développement durable (ODD) 233
Objectif opérationnel principal lié au projet 233
[OO-46] Permettre à chacun de participer aux activités culturelles au sein de l'Arrêt 59 233
[OO-64] Renforcer l'inclusivité et la qualité de l'accueil de la petite enfance et des enfants en âge scolaire 234
Description 234
Objectif(s) de développement durable (ODD) 234
Parties prenantes 234
Projets de l'OO-64 234
[PRO-138] Améliorer la qualité de l'accueil dans les crèches et les structures extrascolaires par l'adaptation des espaces et l'écoute active des familles 235
Description : 235
Parties prenantes 235
Objectif opérationnel principal lié au projet 235
[OO-64] Renforcer l'inclusivité et la qualité de l'accueil de la petite enfance et des enfants en âge scolaire 235
[PRO-139] Mettre en place un accueil d'urgence pour les enfants dont les parents sont en formation, en insertion professionnelle 236
Description : 236
Parties prenantes 236
Objectif opérationnel principal lié au projet 236
[OO-64] Renforcer l'inclusivité et la qualité de l'accueil de la petite enfance et des enfants en âge scolaire 236
[PRO-140] Envisager l'accueil des enfants en situation de handicap en garantissant l'accessibilité, en formant les équipes à l'accompagnement spécifique et en collaborant avec les services spécialisés 237
Description : 237

Le but est de favoriser l'inclusion des enfants touchés par un handicap, de venir en soutien des familles, mais aussi de former le personnel des milieux d'accueil afin de favoriser un accueil dans les meilleures conditions. 237
Parties prenantes 237
Objectif opérationnel principal lié au projet 237
[OO-64] Renforcer l'inclusivité et la qualité de l'accueil de la petite enfance et des enfants en âge scolaire 237
[OO-68] Promouvoir la laïcité 237
Description 237
Objectif(s) de développement durable (ODD) 237
Parties prenantes 238
Projets de l'OO-68 238
[PRO-188] Favoriser des rencontres interculturelles et inter-philosophiques 239
Description 239
Public cible 239
Parties prenantes 239
Objectif(s) de développement durable (ODD) 239
Objectif opérationnel principal lié au projet 239
[OO-68] Promouvoir la laïcité 239
[PRO-189] Programmer des expositions culturelles sur la diversité et la citoyenneté 240
Description 240
Parties prenantes 240
Objectif(s) de développement durable (ODD) 240
Objectif opérationnel principal lié au projet 240
[OO-68] Promouvoir la laïcité 240
[PRO-190] Organiser des conférences-débats sur la citoyenneté 241
Description 241
Parties prenantes 241
Objectif opérationnel principal lié au projet 241
[OO-68] Promouvoir la laïcité 241
[OO-70] Renforcer les liens interculturels et la coopération entre les villes jumelées en favorisant les échanges culturels, sportifs, scolaires 242
Description 242
Thématique(s) 242
Objectif(s) de développement durable (ODD) 242
Parties prenantes 242

Projets de l’OO-70 242
[PRO-193] Organiser le 50ème anniversaire du jumelage 244
Description 244
Public cible 244
Parties prenantes 244
Objectif(s) de développement durable (ODD) 244
Objectif opérationnel principal lié au projet 244
[OO-70] Renforcer les liens interculturels et la coopération entre les villes jumelées en favorisant les échanges culturels, sportifs, scolaires 244
[PRO-194] Renforcement des liens existants par la mise en place d'échanges (scolaires, sportifs, ...) 245
Description 245
Parties prenantes 245
Objectif(s) de développement durable (ODD) 245
Objectif opérationnel principal lié au projet 245
[OO-70] Renforcer les liens interculturels et la coopération entre les villes jumelées en favorisant les échanges culturels, sportifs, scolaires 245
[PRO-195] Ouverture vers de nouveaux jumelages (études des villes candidates sur base de critères comme la solidarité, la jeunesse, la culture, ...) 246
Description 246
Public cible 246
Parties prenantes 246
Objectif(s) de développement durable (ODD) 246
Objectif opérationnel principal lié au projet 246
[OO-70] Renforcer les liens interculturels et la coopération entre les villes jumelées en favorisant les échanges culturels, sportifs, scolaires 246
[OO-72] Promouvoir la médiathèque et lui permettre de poursuivre son expansion 247
Description 247
Objectif(s) de développement durable (ODD) 247
Parties prenantes 247
Projets de l’OO-72 247
[PRO-208] Créer des moments d'échanges propices à nourrir les pratiques de lecture de la population 248
Description 248
Parties prenantes 248

Thématique(s) 248
Objectif(s) de développement durable (ODD) 248
Objectif opérationnel principal lié au projet 248
[OO-72] Promouvoir la médiathèque et lui permettre de poursuivre son expansion 248
[OS-03] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE ET QUI FAIT PREUVE D'EXEMPLARITE 249
Description 249
Thématiques couvertes par l'OS-03 249
Objectifs opérationnels de l'OS-03 250
[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux 251
Description 251
Constats 252
Thématique(s) 252
Objectif(s) de développement durable (ODD) 252
Parties prenantes 253
Projets de l'OO-35 253
[PRO-69] Etudier et proposer une trame noire dans le cadre du remplacement de l'éclairage public par des éclairages LED 254
Description 254
Fiche cadrage 254
Objectifs poursuivis du projet 254
Public cible 254
Parties prenantes 254
Thématique(s) 254
Objectif(s) de développement durable (ODD) 254
Objectif opérationnel principal lié au projet 255
[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux 255
Tâches du projet PRO-69 255
[PRO-70] Mobiliser des ressources financières régionales pour préserver la biodiversité 256

Description 256
Fiche cadrage 256
Objectifs poursuivis du projet 256
Public cible 256
Parties prenantes 256
Thématique(s) 256
Objectif(s) de développement durable (ODD) 256
Objectif opérationnel principal lié au projet 257
[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux..... 257
[PRO-133] Réaliser un plan de gestion des arbres et des haies présents sur le domaine public communal 258
Description 258
Fiche cadrage 258
Objectifs poursuivis du projet 258
Public cible 258
Parties prenantes 258
Thématique(s) 258
Objectif(s) de développement durable (ODD) 258
Objectif opérationnel principal lié au projet 259
[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux..... 259
Tâches du projet PRO-133..... 259
[PRO-146] Mettre en place une gestion coordonnée et raisonnée du Frelon asiatique 260
Description 260
Fiche cadrage 260
Objectifs poursuivis du projet 260
Public cible 260
Parties prenantes 260
Thématique(s) 260
Objectif(s) de développement durable (ODD) 261
Objectif opérationnel principal lié au projet 261
[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les

coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux 261
[PRO-94] Prioriser et proposer des aménagements pour retenir les boues et éviter leur écoulement vers les habitations et infrastructures 262
Description 262
Fiche cadrage 262
Objectifs poursuivis du projet 262
Public cible 262
Parties prenantes 262
Thématique(s) 262
Objectif(s) de développement durable (ODD) 263
Objectif opérationnel principal lié au projet 263
[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux 263
Tâches du projet PRO-94 263
[PRO-98] Soutenir et pérenniser les diagnostics de vulnérabilité des habitations touchées par les inondations 264
Description 264
Fiche cadrage 264
Objectifs poursuivis du projet 264
Public cible 264
Parties prenantes 264
Thématique(s) 264
Objectif(s) de développement durable (ODD) 265
Objectif opérationnel principal lié au projet 265
[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux 265
Informations budgétaires 265
Informations budgétaires spécifiques au projet 265
Tâches du projet PRO-98 265
[PRO-100] Réaliser un plan de gestion des fossés communaux 266
Description 266

Fiche cadrage 266
Objectifs poursuivis du projet 266
Public cible 266
Parties prenantes 266
Thématique(s) 266
Objectif(s) de développement durable (ODD) 267
Objectif opérationnel principal lié au projet 267
[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux..... 267
Tâches du projet PRO-100..... 267
[PRO-99] Améliorer le suivi et la gestion des cours d'eau de 3ème catégorie et des non-classés 268
Description 268
Fiche cadrage 268
Objectifs poursuivis du projet 268
Public cible 268
Parties prenantes 268
Thématique(s) 268
Objectif(s) de développement durable (ODD) 269
Objectif opérationnel principal lié au projet 269
[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux..... 269
Tâches du projet PRO-99..... 269
[OO-17] Valoriser le travail des agriculteurs locaux269
Description 269
Constats..... 270
Thématique(s) 270
Objectif(s) de développement durable (ODD) 270
Parties prenantes 270
Projets de l’OO-17..... 270
[PRO-67] Faciliter et favoriser les contacts entre la Ville et le secteur agricole par la mise en place d'une commission ou d'un groupe de travail..... 271
Description 271
Fiche cadrage 271
Objectifs poursuivis du projet 271

Public cible 271
Parties prenantes 271
Thématique(s) 271
Objectif(s) de développement durable (ODD) 271
Objectif opérationnel principal lié au projet 272
[OO-17] Valoriser le travail des agriculteurs locaux 272
Tâches du projet PRO-67 272
[PRO-68] Publier deux fois par an dans le magazine communal et/ou sur les réseaux sociaux du contenu mettant en avant le travail des agriculteurs de l'entité 273
Description 273
Fiche cadrage 273
Objectifs poursuivis du projet 273
Public cible 273
Parties prenantes 273
Objectif opérationnel principal lié au projet 273
[OO-17] Valoriser le travail des agriculteurs locaux 273
[OO-37] Veiller à la préservation (qualité et quantité) des ressources en eaux souterraines et de surfaces présentes sur le territoire 274
Description 274
Constats 274
Thématique(s) 274
Objectif(s) de développement durable (ODD) 274
Parties prenantes 275
Projets de l'OO-37 275
[PRO-73] Soutenir et participer au fonctionnement du Contrat de rivière Escaut-Lys 276
Description 276
Fiche cadrage 276
Objectifs poursuivis du projet 276
Public cible 276
Parties prenantes 276
Thématique(s) 276
Objectif(s) de développement durable (ODD) 276
Objectif opérationnel principal lié au projet 276
[OO-37] Veiller à la préservation (qualité et quantité) des ressources en eaux souterraines et de surfaces présentes sur le territoire 276
[PRO-130] Etudier une solution technique en vue de limiter le pompage d'eau à la fontaine Jaunay-Clan 277

Description 277
Fiche cadrage 277
Objectifs poursuivis du projet 277
Public cible 277
Parties prenantes 277
Thématique(s) 277
Objectif(s) de développement durable (ODD) 277
Objectif opérationnel principal lié au projet 278
[OO-37] Veiller à la préservation (qualité et quantité) des ressources en eaux souterraines et de surfaces présentes sur le territoire 278
[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC 278
Description 278
Constats 278
Thématique(s) 279
Objectif(s) de développement durable (ODD) 279
Parties prenantes 279
Projets de l'OO-53 279
[PRO-107] Étudier, planifier et mettre en œuvre la stratégie immobilière 281
Description 281
Parties prenantes 281
Objectif opérationnel principal lié au projet 281
[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC 281
[PRO-110] Moderniser et adapter les infrastructures scolaires communales 282
Description 282
Parties prenantes 282
Objectif opérationnel principal lié au projet 282
[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC 282
Sous-projets du projet PRO-110 282
[PRO-109] Exécuter les travaux d'économie d'énergie à l'école de Bonsecours 283
[PRO-152] Mettre en place des dispositifs afin d'optimaliser le confort thermique des écoles 284

[PRO-121] Evaluer le PAEDC et poursuivre sa mise en œuvre 285
Description 285
Fiche cadrage 285
Objectifs poursuivis du projet 285
Public cible 285
Parties prenantes 285
Objectif(s) de développement durable (ODD) 285
Plan(s) généraux ou sectoriel(s) 286
Objectif opérationnel principal lié au projet 286
[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC 286
[PRO-89] Rénover et mettre aux normes l'Arrêt 59 en fonction des moyens budgétaires disponibles 287
Description 287
Fiche cadrage 287
Objectifs poursuivis du projet 287
Public cible 287
Parties prenantes 287
Thématique(s) 287
Objectif(s) de développement durable (ODD) 287
Objectif opérationnel principal lié au projet 288
[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC 288
[OO-62] Etablir une stratégie d'économie locale circulaire et résiliente (favoriser les circuits-courts) 288
Description 288
Constats 288
Thématique(s) 289
Objectif(s) de développement durable (ODD) 289
Parties prenantes 289
Projets de l’OO-62 289
[PRO-111] Rédiger une charte communale en vue d'orienter les achats publics vers des produits locaux et respectueux de l'environnement 290
Description 290
Public cible 290
Parties prenantes 290
Objectif(s) de développement durable (ODD) 290

Objectif opérationnel principal lié au projet 291
[OO-62] Etablir une stratégie d'économie locale circulaire et résiliente (favoriser les circuits-courts) 291
Tâches du projet PRO-111..... 291
[PRO-112] Soutenir les ressourceries et le Repair-café en vue de favoriser les citoyens à l'économie circulaire et aux achats de seconde main..... 292
Description 292
Fiche cadrage 292
Objectifs poursuivis du projet 292
Public cible 292
Parties prenantes 292
Thématique(s) 293
Objectif(s) de développement durable (ODD) 293
Plan(s) généraux ou sectoriel(s) 293
Objectif opérationnel principal lié au projet 293
[OO-62] Etablir une stratégie d'économie locale circulaire et résiliente (favoriser les circuits-courts) 293
Tâches du projet PRO-112..... 293
[OS-04] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI ACCORDE UNE IMPORTANCE A LA PARTICIPATION CITOYENNE, A LA TRANSPARENCE ET A LA COMMUNICATION..... 294
Description 294
Thématiques couvertes par l'OS-04..... 294
Objectifs opérationnels de l'OS-04..... 295
[OO-07] Optimiser la communication vers le citoyen par divers canaux.....296
Description 296
Constats..... 296
Thématique(s) 296
Objectif(s) de développement durable (ODD) 296
Parties prenantes..... 296
Projets de l'OO-07..... 297
[PRO-19] Faire évoluer le magazine communal pour communiquer plus efficacement vis-à-vis des citoyens298
Description 298
Fiche cadrage 298
Objectifs poursuivis du projet 298
Public cible..... 298
Parties prenantes..... 298
Objectif(s) de développement durable (ODD) 298

Objectif opérationnel principal lié au projet 298
[OO-07] Optimiser la communication vers le citoyen par divers canaux..... 298
[OO-39] Valoriser les événements de vie des habitants pour renforcer le lien social et l'accueil au sein de la commune....299
Description 299
Constats..... 299
Thématique(s)..... 299
Objectif(s) de développement durable (ODD) 299
Parties prenantes..... 300
Projets de l'OO-39..... 300
[PRO-75] Mettre en place un nouveau "pack" d'accueil des nouveaux habitants (y inclure un volet environnemental) 301
Description 301
Parties prenantes..... 301
Objectif opérationnel principal lié au projet 301
[OO-39] Valoriser les événements de vie des habitants pour renforcer le lien social et l'accueil au sein de la commune301
[PRO-137] Mettre à l'honneur les naissances par la plantation d'arbres..... 302
Description 302
Parties prenantes..... 302
Objectif opérationnel principal lié au projet 302
[OO-39] Valoriser les événements de vie des habitants pour renforcer le lien social et l'accueil au sein de la commune302
[PRO-199] Promouvoir le patrimoine vivant de l'entité (pratiques patrimoniales, savoir-faire, traditions orales, expressions artistiques et sociales, ...) qui contribue à mettre en valeur l'identité locale..... 303
Description 303
Parties prenantes..... 303
Thématique(s)..... 303
Objectif opérationnel principal lié au projet 303
[OO-39] Valoriser les événements de vie des habitants pour renforcer le lien social et l'accueil au sein de la commune303
[OO-16] Améliorer la communication sur les différentes activités des associations, comités, clubs de l'entité.....304
Description 304
Constats..... 304
Thématique(s)..... 304

Objectif(s) de développement durable (ODD) 304
Parties prenantes 304
Projets de l'OO-16 305
[PRO-35] Mettre en place un calendrier lisible des différentes activités associatives et sportives organisées sur le territoire 306
Description 306
Fiche cadrage 306
Objectifs poursuivis du projet 306
Public cible 306
Parties prenantes 306
Thématique(s) 306
Objectif(s) de développement durable (ODD) 306
Objectif opérationnel principal lié au projet 307
[OO-16] Améliorer la communication sur les différentes activités des associations, comités, clubs de l'entité 307
[OS-05] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI CREE LES CONDITIONS FAVORABLES POUR UNE MOBILITE FLUIDE, DURABLE ET SECURISANTE POUR TOUS LES USAGERS 308
Description 308
Thématiques couvertes par l'OS-05 308
Objectifs opérationnels de l'OS-05 309
[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo" 310
Description 310
Constats 310
Thématique(s) 310
Objectif(s) de développement durable (ODD) 310
Parties prenantes 311
Projets de l'OO-45 311
[PRO-84] Aider en participant activement au développement du réseau de points nœuds piétons et cyclistes 312
Description 312
Fiche cadrage 312
Objectifs poursuivis du projet 312
Public cible 312
Parties prenantes 312
Thématique(s) 312
Objectif(s) de développement durable (ODD) 312
Objectif opérationnel principal lié au projet 313

[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo" 313
[PRO-83] Participer au label "Commune piétonne" .. 314
Description 314
Objectifs poursuivis du projet 314
Public cible 314
Parties prenantes 314
Thématique(s) 314
Objectif(s) de développement durable (ODD) 314
Objectif opérationnel principal lié au projet 315
[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo" 315
[PRO-85] Élargir la Commission communale vélo pour en faire une Commission communale Mobilité active ... 316
Description 316
Fiche cadrage 316
Objectifs poursuivis du projet 316
Public cible 316
Parties prenantes 316
Thématique(s) 316
Objectif(s) de développement durable (ODD) 316
Objectif opérationnel principal lié au projet 317
[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo" 317
[PRO-126] Favoriser toute initiative extérieure en faveur de la marche et du vélo (Bourse aux vélos, ...) 318
Description 318
Fiche cadrage 318
Objectifs poursuivis du projet 318
Public cible 318
Parties prenantes 318
Thématique(s) 318
Objectif(s) de développement durable (ODD) 318
Objectif opérationnel principal lié au projet 319
[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo" 319
[PRO-128] Créer un itinéraire de référence regroupant l'essentiel des sentiers et chemins du centre-ville ... 320
Description 320
Fiche cadrage 320
Objectifs poursuivis du projet 320
Public cible 320

Parties prenantes 320
Thématique(s) 320
Objectif(s) de développement durable (ODD) 320
Objectif opérationnel principal lié au projet 321
[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo" 321
[PRO-124] Mise en place d'un comptage (piétons, vélos, voitures) qui permettra d'identifier les flux de mobilité dans l'entité 322
Description 322
Fiche cadrage 322
Objectifs poursuivis du projet 322
Public cible 322
Parties prenantes 322
Thématique(s) 322
Objectif(s) de développement durable (ODD) 322
Objectif opérationnel principal lié au projet 323
[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo" 323
[PRO-125] Cartographier, développer et moderniser le réseau de parkings vélos de l'entité 324
Description 324
Fiche cadrage 324
Objectifs poursuivis du projet 324
Public cible 324
Parties prenantes 324
Thématique(s) 324
Objectif(s) de développement durable (ODD) 324
Objectif opérationnel principal lié au projet 325
[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo" 325
[OO-44] Favoriser et faciliter l'accessibilité des écoles à vélo et à pied 325
Description 325
Constats 325
Thématique(s) 325
Objectif(s) de développement durable (ODD) 325
Parties prenantes 326
Projets de l’OO-44 326
[PRO-82] Promouvoir le brevet piétons 327
Description 327

Fiche cadrage 327
Objectifs poursuivis du projet 327
Public cible 327
Parties prenantes 327
Thématique(s) 327
Objectif(s) de développement durable (ODD) 327
Objectif opérationnel principal lié au projet 328
[OO-44] Favoriser et faciliter l'accessibilité des écoles à vélo et à pied 328
[PRO-80] Proposer le REVe aux écoles - Réseau des écoliers à vélo 329
Description 329
Fiche cadrage 329
Objectifs poursuivis du projet 329
Public cible 329
Parties prenantes 329
Thématique(s) 329
Objectif(s) de développement durable (ODD) 329
[PRO-79] Sensibiliser les écoles au cheminement piéton-vélo à l'aide de SMAPPEN 330
Description 330
Fiche cadrage 330
Objectifs poursuivis du projet 330
Public cible 330
Parties prenantes 330
Thématique(s) 330
Objectif(s) de développement durable (ODD) 330
Objectif opérationnel principal lié au projet 331
[OO-44] Favoriser et faciliter l'accessibilité des écoles à vélo et à pied 331
[PRO-87] Étudier l'opportunité d'un aménagement de liaison RaVel L92 - Rue de Rengies 332
Description 332
Fiche cadrage 332
Objectifs poursuivis du projet 332
Public cible 332
Parties prenantes 332
Thématique(s) 332
Objectif(s) de développement durable (ODD) 332
Objectif opérationnel principal lié au projet 333
[OO-44] Favoriser et faciliter l'accessibilité des écoles à vélo et à pied 333

[OO-43] Favoriser la mobilité active au travail333
Description 333
Constats 333
Volet – Externe 333
Thématique(s) 333
Objectif(s) de développement durable (ODD) 334
Parties prenantes 334
Projets de l'OO-43 334
[PRO-88] Etudier les opportunités relatives aux systèmes de véhicules partagés (de type Cambio) 335
Description 335
Fiche cadrage 335
Objectifs poursuivis du projet 335
Public cible 335
Parties prenantes 335
Thématique(s) 335
Objectif(s) de développement durable (ODD) 335
Objectif opérationnel principal lié au projet 336
[OO-43] Favoriser la mobilité active au travail 336
[PRO-78] Organiser un test de vélos de service - Projet Pilote 337
Description 337
Fiche cadrage 337
Objectifs poursuivis du projet 337
Public cible 337
Parties prenantes 337
Thématique(s) 337
Objectif(s) de développement durable (ODD) 337
Objectif opérationnel principal lié au projet 338
[OO-43] Favoriser la mobilité active au travail 338
[PRO-77] Organiser un test de vélos à destination des citoyens : vélos électriques classiques, vélos cargos, biporteur...) 339
Description 339
Fiche cadrage 339
Objectifs poursuivis du projet 339
Public cible 339
Parties prenantes 339
Thématique(s) 339
Objectif(s) de développement durable (ODD) 339
Objectif opérationnel principal lié au projet 340

[OO-43] Favoriser la mobilité active au travail..... 340
[OO-08] Renforcer l'offre en stationnement pour les différents modes de transport.....340
Description..... 340
Constats..... 340
Thématique(s)..... 340
Objectif(s) de développement durable (ODD)..... 340
Parties prenantes..... 341
Projets de l'OO-08..... 341
[PRO-24] Lutter contre les voitures ventouses..... 342
Description..... 342
Parties prenantes..... 342
Objectif opérationnel principal lié au projet..... 342
[OO-08] Renforcer l'offre en stationnement pour les différents modes de transport..... 342
[PRO-23] Renforcer la visibilité des emplacements de stationnement en fonction du mode de transport.... 343
Description..... 343
Fiche cadrage..... 343
Public cible..... 343
Parties prenantes..... 343
Thématique(s)..... 343
Objectif(s) de développement durable (ODD)..... 343
Objectif opérationnel principal lié au projet..... 344
[OO-08] Renforcer l'offre en stationnement pour les différents modes de transport..... 344
[PRO-187] Mettre en place un plan de signalisation des parkings..... 345
Description..... 345
Parties prenantes..... 345
Objectif(s) de développement durable (ODD)..... 345
Objectif opérationnel principal lié au projet..... 345
[OO-08] Renforcer l'offre en stationnement pour les différents modes de transport..... 345
[OS-06] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI EST SOUCIEUX DE SON PATRIMOINE MATERIEL ET IMMATERIEL ET QUI LE MET EN VALEUR PAR LA PROMOTION DE SES POLES TOURISTIQUES..... 346
Description..... 346
Thématiques couvertes par l'OS-06..... 346
Objectifs opérationnels de l'OS-06..... 347

[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune.....348
Description 348
Constats 348
Thématique(s) 348
Objectif(s) de développement durable (ODD) 348
Parties prenantes 349
Projets de l’OO-32 349
[PRO-105] Introduire un dossier auprès de l'AWAP en vue de la restauration de la chapelle du chemin de Boromée 350
Description 350
Parties prenantes 350
Objectif opérationnel principal lié au projet 350
[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune 350
[PRO-63] Poursuivre la restauration et la mise en valeur des fontaines de l'entité 351
Description 351
Fiche cadrage 351
Objectifs poursuivis du projet 351
Public cible 351
Parties prenantes 351
Thématique(s) 351
Objectif(s) de développement durable (ODD) 351
Objectif opérationnel principal lié au projet 352
[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune 352
Tâches du projet PRO-63..... 352
[PRO-62] Protéger et conserver les arbres remarquables de l'entité 353
Description 353
Fiche cadrage 353
Objectifs poursuivis du projet 353
Public cible 353
Parties prenantes 353
Thématique(s) 353
Objectif(s) de développement durable (ODD) 353
Objectif opérationnel principal lié au projet 354
[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune 354

Tâches du projet PRO-62 354
[PRO-185] Mettre en valeur les SIHL 355
Description 355
Parties prenantes 355
Objectif(s) de développement durable (ODD) 355
Objectif opérationnel principal lié au projet 355
[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune 355
[PRO-186] Créer des parcours permanents qui mettent en valeur le patrimoine local 356
Description 356
Parties prenantes 356
Objectif opérationnel principal lié au projet 356
[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune 356
[OO-60] Mener la phase III de la restauration de la Basilique de Bon-Secours 357
Description 357
Thématique(s) 357
Objectif(s) de développement durable (ODD) 357
Parties prenantes 357
Projets de l'OO-60 357
[PRO-108] Consolider les pierres et maçonneries de la Basilique 359
Description 359
Fiche cadrage 359
Objectifs poursuivis du projet 359
Public cible 359
Parties prenantes 359
Objectif opérationnel principal lié au projet 359
[OO-60] Mener la phase III de la restauration de la Basilique de Bon-Secours 359
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire 360
Description : 360
Thématique(s) 360
Objectif(s) de développement durable (ODD) 360
Parties prenantes 360
Projets de l'OO-66 360
[PRO-153] Développer l'attractivité du tourisme urbain et rural au sein de notre commune 362
Description 362

Parties prenantes 362
Objectif opérationnel principal lié au projet 362
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 362
[PRO-154] Développer le tourisme pédestre et cycliste en créant de nouveaux aménagements 363
Description 363
Parties prenantes 363
Objectif opérationnel principal lié au projet 363
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 363
[PRO-155] Créer les aires de pic-nic intégrées au projet touristique 364
Description 364
Parties prenantes 364
Objectif opérationnel principal lié au projet 364
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 364
[PRO-156] Développer un tourisme durable en partenariat avec des partenaires locaux 365
Description 365
Parties prenantes 365
Objectif opérationnel principal lié au projet 365
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 365
[PRO-157] Organiser des diners insolites permettant de valoriser le patrimoine et les produits locaux 366
Description : 366
L’idée est de permettre de valoriser le patrimoine de l’entité de manière différente et ludique dans un ou plusieurs lieux de l’entité. 366
Parties prenantes 366
Objectif opérationnel principal lié au projet 366
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 366
[PRO-158] Organiser des journées touristiques dont les thématiques mettent en avant le patrimoine local 367
Description 367
Parties prenantes 367
Objectif opérationnel principal lié au projet 367
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 367
[PRO-159] Développer l'attractivité touristique du port de plaisance et de son environnement 368
Description 368
Parties prenantes 368
Objectif opérationnel principal lié au projet 368

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 368
[PRO-160] Rénover et moderniser l'accueil de la Maison du Parc naturel 369
Description 369
Parties prenantes 369
Objectif opérationnel principal lié au projet 369
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 369
[PRO-161] Développer et actualiser l'offre touristique sur le site de la Ville 370
Description 370
Parties prenantes 370
Objectif(s) de développement durable (ODD) 370
Objectif opérationnel principal lié au projet 370
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 370
[PRO-162] Aménager des présentoirs diffusant la documentation touristique de notre territoire..... 371
Description 371
Parties prenantes 371
Objectif(s) de développement durable (ODD) 371
Objectif opérationnel principal lié au projet 371
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 371
[PRO-163] Mettre à disposition des touristes des supports d'information multilingues 372
Description 372
Parties prenantes 372
Objectif(s) de développement durable (ODD) 372
Objectif opérationnel principal lié au projet 372
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 372
[PRO-164] Réévaluer la géolocalisation des panneaux d'informations touristiques sur le territoire 373
Description 373
Parties prenantes 373
Objectif(s) de développement durable (ODD) 373
Objectif opérationnel principal lié au projet 373
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 373
[PRO-165] Mettre en place de nouveaux panneaux didactiques à vocation touristique 374
Description 374
Parties prenantes 374
Objectif opérationnel principal lié au projet 374
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 374

[PRO-166] Promouvoir un tourisme connecté aux territoires limitrophes 375
Description 375
Parties prenantes 375
Objectif opérationnel principal lié au projet 375
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 375
[PRO-167] Constituer une base de données sur les flux touristiques 376
Description 376
Parties prenantes 376
Objectif(s) de développement durable (ODD) 376
Objectif opérationnel principal lié au projet 376
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 376
[PRO-168] Renforcer les collaborations et les partenariats avec les acteurs touristiques de WAPI et au-delà 377
Description 377
Parties prenantes 377
Objectif(s) de développement durable (ODD) 377
Objectif opérationnel principal lié au projet 377
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 377
[PRO-169] Mettre en place des espaces "guinguettes" éphémères en ville et dans les villages 378
Description 378
Parties prenantes 378
Objectif opérationnel principal lié au projet 378
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 378
[PRO-170] Favoriser le développement de l'offre des hébergements touristiques 379
Description 379
Parties prenantes 379
Objectif(s) de développement durable (ODD) 379
Objectif opérationnel principal lié au projet 379
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 379
[PRO-171] Promouvoir le développement d'attractions culturelles, naturelles, récréatives présentes au sein de notre commune 380
Description 380
Parties prenantes 380
Objectif opérationnel principal lié au projet 380
[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire .. 380

[OO-69] Développer des partenariats avec les fabriques d'église pour encourager l'organisation d'activités culturelles dans les édifices religieux 381
Description 381
Thématique(s) 381
Objectif(s) de développement durable (ODD) 381
Parties prenantes 381
Projets de l'OO-69 382
[PRO-192] Mise en place d'un cadre de collaboration avec les fabriques d'église de l'entité visant à augmenter la fréquence des activités culturelles (concerts, expositions, conférences, ...) dans les églises tout en respectant la sacralité des lieux et les exigences du culte 383
Description 383
Fiche cadrage 383
Objectifs poursuivis du projet 383
Public cible 383
Parties prenantes 383
Thématique(s) 383
Objectif(s) de développement durable (ODD) 384
Objectif opérationnel principal lié au projet 384
[OO-69] Développer des partenariats avec les fabriques d'église pour encourager l'organisation d'activités culturelles dans les édifices religieux 384
[OS-07] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI FAVORISE LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DANS UN CADRE COHERENT 385
Description 385
Thématiques couvertes par l'OS-07 385
Objectifs opérationnels de l'OS-07 386
[OO-49] Mobiliser les surfaces commerciales propriété de la Ville afin de dynamiser le commerce local 387
Constats 387
Thématique(s) 387
Objectif(s) de développement durable (ODD) 387
Parties prenantes 387
Projets de l'OO-49 388
[PRO-131] Déterminer les conditions d'exploitation des 6 surfaces commerciales 389
Description 389
Fiche cadrage 389

Objectifs poursuivis du projet 389
Public cible 389
Parties prenantes 389
Thématique(s) 389
Objectif(s) de développement durable (ODD) 389
Objectif opérationnel principal lié au projet 390
[OO-49] Mobiliser les surfaces commerciales propriété de la Ville afin de dynamiser le commerce local 390
[OO-51] Promouvoir les marchés (et les réorganiser si besoin) en créant du lien avec les commerces et producteurs locaux390
Description 390
Constats 390
Thématique(s) 391
Objectif(s) de développement durable (ODD) 391
Parties prenantes 391
Projets de l'OO-51 391
[PRO-120] Dynamisation et Réorganisation des marchés locaux 392
Description 392
Public cible 392
Parties prenantes 392
Thématique(s) 392
Objectif(s) de développement durable (ODD) 392
Objectif opérationnel principal lié au projet 392
[OO-51] Promouvoir les marchés (et les réorganiser si besoin) en créant du lien avec les commerces et producteurs locaux392
[OO-10] Organiser ponctuellement des événements favorisant la mise en relation d'employeurs et demandeurs d'emploi393
Description 393
Constats 393
Thématique(s) 393
Objectif(s) de développement durable (ODD) 393
Parties prenantes 393
Projets de l'OO-10 394
[PRO-28] Organiser une session de réseautage "Café'in" à Péruwelz en collaboration avec le CHOCQ 395
Description 395
Fiche cadrage 395
Objectifs poursuivis du projet 395
Public cible 395
Parties prenantes 395

Objectif(s) de développement durable (ODD) 395
Objectif opérationnel principal lié au projet 396
[OO-10] Organiser ponctuellement des événements favorisant la mise en relation d'employeurs et demandeurs d'emploi396
[OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques.....396
Description 396
Thématique(s) 396
Objectif(s) de développement durable (ODD) 396
Parties prenantes 396
Projets de l'OO-71..... 397
[PRO-200] Soutenir les initiatives des commerçants de la ville et des villages..... 398
Description 398
Public cible 398
Parties prenantes 398
Thématique(s) 398
Objectif(s) de développement durable (ODD) 398
Objectif opérationnel principal lié au projet 398
[OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques..... 398
[PRO-201] Proposer des moyens de communication B2B et des rencontres 399
Description 399
Public cible 399
Parties prenantes 399
Thématique(s) 399
Objectif(s) de développement durable (ODD) 399
Objectif opérationnel principal lié au projet 399
[OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques..... 399
[PRO-202] Proposer des formations à destination des commerçants/entrepreneurs..... 400
Description 400
Public cible 400
Parties prenantes 400
Thématique(s) 400
Objectif(s) de développement durable (ODD) 400

Objectif opérationnel principal lié au projet 400
[OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques 400
[PRO-203] Participer à la journée découverte entreprise 401
Description 401
Public cible 401
Parties prenantes 401
Thématique(s) 401
Objectif(s) de développement durable (ODD) 401
Objectif opérationnel principal lié au projet 401
[OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques 401
[OS-08] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI FAVORISE UN HABITAT DECENT ET DE QUALITE POUR CHAQUE CITOYEN 402
Description 402
Thématiques couvertes par l'OS-08 402
Objectifs opérationnels de l'OS-08 402
[OO-29] Accroitre les collaborations avec l'Agence Immobilière Sociale et l'IPPLF 404
Description 404
Constats 404
Thématique(s) 404
Objectif(s) de développement durable (ODD) 405
Parties prenantes 405
Projets de l'OO-29 405
[PRO-61] Mettre en gestion auprès de l'AIS des logements communaux afin de favoriser l'accès au logement à tous selon des critères d'attribution objectifs 406
Description 406
Parties prenantes 406
Objectif opérationnel principal lié au projet 406
[OO-29] Accroitre les collaborations avec l'Agence Immobilière Sociale et l'IPPLF 406
[OO-52] Mettre en place des collaborations avec le CPAS afin de pallier les situations d'urgence 406
Constats 406
Thématique(s) 407
Objectif(s) de développement durable (ODD) 407

Parties prenantes 407
Projets de l'OO-52 407
[PRO-204] Conclure une convention de mise à disposition de deux appartements sis Grand-Place 34 408
Description 408
Public cible 408
Parties prenantes 408
Thématique(s) 408
Objectif(s) de développement durable (ODD) 408
Objectif opérationnel principal lié au projet 408
[OO-52] Mettre en place des collaborations avec le CPAS afin de pallier les situations d'urgence 408
[OS-09] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI PLACE SES CITOYENS AU COEUR DE L'ACTION PUBLIQUE 409
Description 409
Thématiques couvertes par l'OS-09 409
Objectifs opérationnels de l'OS-09 409
[OO-54] Promouvoir la création de comités de village et/ou de quartier et en faire des acteurs actifs de la vie locale411
Description 411
Constats 411
Thématique(s) 411
Objectif(s) de développement durable (ODD) 411
Parties prenantes 412
Projets de l'OO-54 412
[PRO-118] "Villages en Mouvement – Création et Dynamisation des Comités Locaux" 413
Fiche cadrage 413
Objectifs poursuivis du projet 413
Public cible 413
Parties prenantes 413
Objectif(s) de développement durable (ODD) 413
Objectif opérationnel principal lié au projet 413
[OO-54] Promouvoir la création de comités de village et/ou de quartier et en faire des acteurs actifs de la vie locale ... 413
[OO-25] Impliquer les jeunes dans une dynamique participative414
Description 414
Constats 414
Thématique(s) 414
Objectif(s) de développement durable (ODD) 414

Parties prenantes 414
Projets de l'OO-25 415
[PRO-44] Faire évoluer le conseil communal des enfants vers un conseil communal des jeunes 416
Description 416
Fiche cadrage 416
Objectifs poursuivis du projet 416
Public cible 416
Parties prenantes 416
Thématique(s) 416
Objectif(s) de développement durable (ODD) 417
Objectif opérationnel principal lié au projet 417
[OO-25] Impliquer les jeunes dans une dynamique participative 417
[OO-63] Relancer un Programme Communal de Développement Rural et solliciter un accompagnement 417
Description 417
Objectif(s) de développement durable (ODD) 417
Parties prenantes 417
Projets de l'OO-63 417
[PRO-132] Constituer une nouvelle Commission Locale de développement rural 419
Description 419
Parties prenantes 419
Objectif opérationnel principal lié au projet 419
[OO-63] Relancer un Programme Communal de Développement Rural et solliciter un accompagnement 419
[OO-67] Trouver un outil de participation citoyenne qui soit cohérent et accessible 420
Description 420
Objectif(s) de développement durable (ODD) 420
Parties prenantes 420
Projets de l'OO-67 420
[PRO-206] Mettre en place une plateforme numérique de participation citoyenne 421
Description 421
Parties prenantes 421
Thématique(s) 421
Objectif(s) de développement durable (ODD) 421
Objectif opérationnel principal lié au projet 421

[OO-67] Trouver un outil de participation citoyenne qui soit cohérent et accessible 421
[OS-10] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI ŒUVRE POUR UNE ACTION PUBLIQUE COHERENTE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE TOURNEE VERS L'AVENIR EN RENFORÇANT LES SYNERGIES VILLE/CPAS 422
Description 422
Thématiques couvertes par l'OS-10 422
Objectifs opérationnels de l'OS-10 422
[OO-48] Accroitre l'information aux citoyens en matière de logement 423
Description 423
Constats 423
Thématique(s) 423
Objectif(s) de développement durable (ODD) 423
Parties prenantes 424
Projets de l'OO-48 424
[PRO-102] Organiser des réunions à destination des locataires afin mieux les informer sur leurs droits et devoirs en collaboration avec le C.P.A.S 425
Description 425
Fiche cadrage 425
Objectifs poursuivis du projet 425
Public cible 425
Parties prenantes 425
Thématique(s) 425
Objectif(s) de développement durable (ODD) 426
Objectif opérationnel principal lié au projet 426
[OO-48] Accroitre l'information aux citoyens en matière de logement 426
[PRO-101] Organiser ponctuellement des réunions d'information destinées aux propriétaires d'immeubles inoccupés 427
Description 427
Fiche cadrage 427
Objectifs poursuivis du projet 427
Public cible 427
Parties prenantes 427
Thématique(s) 427
Objectif(s) de développement durable (ODD) 428
Objectif opérationnel principal lié au projet 428

[OO-48] Accroitre l'information aux citoyens en matière de logement 428

Programme Stratégique Transversal 2024-2030

Description

Dans un contexte où les ressources sont limitées et les attentes citoyennes en constante évolution, il serait illusoire et contre-productif de vouloir intégrer dans le Programme Stratégique Transversal (PST) l'ensemble des compétences et secteurs que la commune est susceptible de gérer. Une stratégie résiliente exige de faire des choix clairs et assumés. Le PST doit rester un outil de pilotage pragmatique, centré sur des objectifs et des actions ciblés, afin de garantir son efficacité et sa lisibilité pour l'administration comme pour les citoyens.

Cette démarche stratégique repose sur une allocation réfléchie des ressources et une mobilisation coordonnée des énergies autour des priorités définies par l'exécutif communal. Elle traduit une volonté politique forte : celle de concentrer l'action publique là où elle peut générer le plus d'impact, tout en restant agile face aux imprévus et aux transformations du territoire.

Le PST se distingue par son orientation vers l'avenir : il ne vise pas à inventorier les actions existantes ni à reprendre les missions réglementaires des pouvoirs locaux. Il s'attache exclusivement aux **projets** porteurs de valeur ajoutée. Certains étaient certes déjà entamés par la législature précédente et au regard de leur importance ou de leur impact sur la Ville ont été inscrits. Ceux-ci seront importants pour la collectivité et répondent à des enjeux incontournables.

La vision qui sous-tend ce PST n'est pas révolutionnaire, mais elle est **inclusive, concrète et tournée vers le bien commun**. Elle vise à produire des résultats tangibles et perceptibles pour **tous les citoyens**, en renforçant la cohésion sociale et la qualité de vie.

De cette vision découlent **10 objectifs stratégiques**, véritables axes structurants qui orientent l'action publique locale. Chaque action est confiée à un **service porteur**, garant de sa mise en œuvre, mais dans une logique de **coopération transversale** avec les partenaires institutionnels tels que le CPAS, la zone de police et les autres acteurs para-locaux. Cette approche collaborative est au cœur de la résilience administrative : elle permet de mutualiser les compétences, de décloisonner les pratiques et d'optimiser les résultats.

Les bénéfices d'un PST bien conçu sont multiples :

- Définir une vision partagée à moyen et long terme ;

- Renforcer la professionnalisation de la gestion communale ;

- Planifier les ressources, prioriser les actions et structurer le financement ;

- Fédérer les plans et programmes autour d'une stratégie cohérente ;

- Développer une approche transversale et décloisonnée ;

- Impliquer les agents communaux, les partenaires institutionnels, associatifs et les citoyens dans une dynamique collective.

Avec ce PST, **la Ville de Péruwelz réaffirme une méthode de gouvernance**, fondée sur la résilience, la coopération et l'efficacité. Elle affirme sa volonté de construire une administration agile, ouverte et engagée, capable de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, tout en plaçant le citoyen au cœur de l'action publique.

Le collège a souhaité s'inscrire dans une démarche pilote, "Péruwelz, commune résiliente" dont la charte a été signée en mars 2025. Ce projet pilote, gratuit pour la Ville, résulte d'une collaboration entre trois acteurs : l'Institut Eco Conseil, Energie Commune, et Espace Environnement. Une démarche de co-construction du PST avec nos partenaires et a constitué une richesse importante afin de :

- Produire d'un **diagnostic partagé** quant aux capacités du territoire de Péruwelz à satisfaire les besoins fondamentaux de ses acteurs et habitants ainsi qu'à ses vulnérabilités face à différents risques susceptibles de les affecter ;
- Définir des **enjeux stratégiques de résilience** propres à la commune de Péruwelz ;
- Construire un chemin de résilience avec l'identification des principaux leviers à actionner et à **intégrer au PST**.

Grâce à l'accompagnement des experts, les principes de résilience – anticipation, adaptation et robustesse – ont été appliqués au mieux dans les propositions formulées.

La méthodologie s'est appuyée sur une démarche participative structurée par deux ateliers clés. Le premier, organisé le 2 avril, a réuni des membres de l'administration et les élus afin de cadrer la démarche et travailler sur la réaction face aux aléas qui peuvent toucher un territoire. Le second, tenu le 23 avril, a permis de travailler sur un diagnostic issu de données collectées par les accompagnateurs afin d'en affiner les données grâce aux membres de l'administration. Ces moments de concertation ont favorisé la transversalité et le croisement des perspectives en présence d'agents de terrain.

À la suite de ces ateliers, l'administration a travaillé à l'élaboration de propositions concrètes, soumises au Collège communal. Des échanges entre le Collège et les services ont permis d'aboutir à un projet de PST réaliste et réalisable, tenant compte des contraintes financières et des priorités stratégiques.

Pour renforcer la transversalité et la gestion de projet, un outil innovant a été mobilisé : **IA Vision** développé par Imio. Cette plateforme offre une approche orientée « gestion de projets », indispensable pour assurer la cohérence et le suivi des actions. Elle permet de structurer les projets, de suivre leur avancement tant pour l'administration que pour les membres

du Collège, et de garantir une traçabilité et une transparence dans la mise en œuvre du PST.

En conclusion, la méthodologie adoptée pour le PST de Péruwelz repose sur un cadre légal clair, une concertation active entre élus, administration et partenaires, l'intégration des principes de résilience et l'utilisation d'outils innovants pour assurer la transversalité et le suivi des projets.

Remarque : Le masculin est employé dans ce document à titre générique, sans discrimination, et inclut toutes les personnes, quel que soit leur genre.

Ce Programme stratégique transversal (PST) comporte ***10*** objectifs stratégiques :

- [OS-01] Être un territoire qui offre un cadre de vie propre, sain, accueillant, végétalisé, convivial et sécurisé
- [OS-02] Être un territoire qui prend en compte les besoins de chaque citoyen (quel que soit son âge) en proposant des services de qualité et en suffisance en matière de santé, culture, sport, enseignement, petite-enfance et de jeunesse
- [OS-03] Être un territoire qui s'inscrit pleinement dans la transition énergétique et climatique et qui fait preuve d'exemplarité
- [OS-04] Être un territoire qui accorde une importance à la participation citoyenne, à la transparence et à la communication
- [OS-05] Être un territoire qui crée les conditions favorables pour une mobilité fluide, durable et sécurisante pour tous les usagers
- [OS-06] Être un territoire qui est soucieux de son patrimoine matériel et immatériel et qui le met en valeur par la promotion de ses pôles touristiques
- [OS-07] Être un territoire qui favorise le commerce et l'industrie dans un cadre cohérent
- [OS-08] Être un territoire qui favorise un habitat décent et de qualité pour chaque citoyen
- [OS-09] Être un territoire qui place ses citoyens au cœur de l'action publique
- [OS-10] Être un territoire qui œuvre pour une action publique cohérente, solidaire et efficiente tournée vers l'avenir en renforçant les synergies Ville/CPAS

[OS-01] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI OFFRE UN CADRE DE VIE PROPRE, SAIN, ACCUEILLANT, VEGETALISE, CONVIVIAL ET SECURISE 88

Description

Cet objectif stratégique reflète une volonté forte du collège communal de placer **le bien-être des citoyens** au cœur de l'action publique. Dans un contexte où les enjeux environnementaux, sociaux et sécuritaires sont de plus en plus prégnants, il est essentiel de garantir un cadre de vie qui favorise la **qualité de vie**, la **cohésion sociale** et l'**attractivité du territoire**.

Un territoire propre et sain contribue à la santé publique, à la préservation de l'environnement et à l'image de la commune. Un espace végétalisé et accueillant favorise le lien social, le repos, l'inclusion et le respect du vivant. Enfin, la convivialité et la sécurité sont des piliers indispensables pour que chaque habitant se sente **chez lui**, en confiance, et puisse s'épanouir dans son quartier.

Ce choix stratégique est transversal : il mobilise plusieurs politiques publiques (urbanisme, environnement, sécurité, participation citoyenne, jeunesse, mobilité…) et implique une **collaboration étroite entre les services communaux, les partenaires locaux et les citoyens**. Il s'inscrit dans une logique de **durabilité**, de **résilience** et de **responsabilité collective**, en cohérence avec les engagements du collège en matière de gouvernance locale.

Thématiques couvertes par l'OS-01

- Sécurité
- Développement Economique
- Monde associatif
- Bien-être animal
- Patrimoine
- Propreté publique
- Patrimoine funéraire

Objectifs opérationnels de l'OS-01

Cet objectif stratégique comporte ***7*** objectifs opérationnels :

- [OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci
- [OO-06] Mettre en œuvre le Schéma de développement communal en s'appuyant sur les prescriptions du Schéma de développement du territoire wallon
- [OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire
- [OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention
- [OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal
- [OO-59] Offrir des espaces de convivialité aux associations et aux citoyens
- [OO-65] Embellir la ville et les villages

[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci

Description

Cet objectif vise à améliorer la propreté publique sur l'ensemble du territoire communal. Il s'agit non seulement d'optimiser les moyens techniques et humains dédiés à l'entretien des espaces publics, mais aussi de sensibiliser et responsabiliser les citoyens à l'importance de leur rôle dans le maintien de la propreté. À travers des actions de communication, des partenariats locaux, et des initiatives participatives (comme les journées de nettoyage citoyen), l'entité souhaite instaurer une culture du respect de l'environnement urbain, où chacun contribue activement à un espace commun plus propre, plus agréable et plus durable.

Constats

À Péruwelz, la propreté publique reste une préoccupation récurrente, tant pour les citoyens que pour les services communaux. Malgré les efforts déployés, des incivilités telles que les dépôts sauvages ou le non-respect des espaces publics persistent, nuisant à la qualité de vie et à l'image de l'entité. Il apparaît essentiel de renforcer les actions de sensibilisation, d'éducation et de responsabilisation, afin que chaque habitant devienne acteur du respect de son environnement. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable, en particulier l'ODD 11 – Villes et communautés durables, qui vise à rendre les espaces urbains plus sûrs, inclusifs et agréables à vivre, ainsi que l'ODD 12 – Consommation et production responsables, en encourageant des comportements respectueux de l'environnement et une gestion plus durable des déchets. En mobilisant les citoyens autour de la propreté, Péruwelz contribue également à l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs, en favorisant une approche collective et participative.

Thématique(s)

- Propreté publique

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio

Projets de l'OO-30

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***7*** projet(s) :

- [PRO-51] Poursuivre et adapter le Plan local de propreté
- [PRO-93] Faire des citoyens des acteurs actifs de la propreté publique
- [PRO-54] Sensibiliser et promouvoir le respect de la propreté publique
- [PRO-52] Adopter un plan d'optimisation des poubelles publiques et favoriser le tri dans les points clés de l'espace public
- [PRO-53] Réorganiser et adapter le tri des déchets collectés et produits par le service travaux de proximité
- [PRO-147] Mettre en œuvre le projet "TAF" (Trottoirs, avaloirs, filets d'eau)
- [PRO-148] Intensifier la lutte contre les déchets/dépôts sauvages - "Pollueur payeur"

[PRO-51] Poursuivre et adapter le Plan local de propreté

Description

Notre Plan Local de Propreté (PLP) actuel date de 2019-2020. De nombreux projets ont été réalisés ou commencés mais aucune évaluation n'a été faite à ce jour. Des projets n'ont pas été commencés mais surtout les nuisances cibles et lieux prioritaires ont évolués. Une évaluation suivie d'une révision nous semble pertinente pour répondre à l'amélioration de la propreté publique sur notre territoire.

Public cible

- Citoyen
- Entreprise
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Déchets
- Environnement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci

Tâches du projet PRO-51

Ce projet comporte ***8*** tâches directes :

- [TA-07] Créer de nouvelles fiches actions si besoin
- [TA-03] Evaluer les besoins en matière de propreté publique
- [TA-02] Evaluer les fiches actions entamées mais non terminées
- [TA-09] Mettre en œuvre le plan
- [TA-06] Reprogrammer ou abandonner (suivant l'analyse des besoins) les fiches actions non débutées
- [TA-05] Réactiver ou abandonner (suivant l'analyse des besoins réalisés) les fiches actions entamées mais non terminées
- [TA-08] Soumettre le plan adapté au Conseil communal pour information
- [TA-01] Évaluer et clôturer les fiches actions terminées

[PRO-93] Faire des citoyens des acteurs actifs de la propreté publique

Description

Ce projet vise à transformer la propreté publique en une responsabilité partagée entre la commune et ses habitants. L'objectif est d'impliquer activement les citoyens dans la préservation de leur cadre de vie, en les sensibilisant aux enjeux environnementaux et en leur donnant les moyens d'agir concrètement. La démarche repose sur la mise en place d'actions participatives et éducatives, telles que des campagnes de communication ciblées. Elle prévoit également l'étude d'outils numériques pour signaler les problèmes de propreté. En valorisant les comportements responsables et en renforçant le lien entre habitants et services communaux, ce projet contribue à réduire les incivilités, améliorer la qualité des espaces publics et promouvoir une culture collective du respect de l'environnement.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Impliquer activement les citoyens de Péruwelz dans la préservation de la propreté publique en les sensibilisant, en les responsabilisant et en leur donnant les moyens d'agir concrètement dans leur environnement quotidien.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci

[PRO-54] Sensibiliser et promouvoir le respect de la propreté publique

Description

Faire participer le public en tant qu'acteur de la propreté de leur quartier/village en soutenant les initiatives de BeWaPP, et les initiatives citoyennes, et sensibiliser la population au respect de la propreté publique

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Faire participer le public en tant qu'acteur de la propreté de leur quartier/village

Soutenir les initiatives de BeWaPP asbl

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Déchets

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci

Tâches du projet PRO-54

Ce projet comporte ***5*** tâches directes :

- [TA-28] Ecrire au moins une fois par an un article dans le magazine communal
- [TA-26] Poursuivre le soutien aux "Ambassadeurs de la propreté" par une communication plus active
- [TA-25] Poursuivre le soutien aux campagnes "Grand Nettoyage"
- [TA-27] Poursuivre les campagnes du "Marathon de la propreté"
- [TA-137] Développer des collaborations à plusieurs niveaux en vue d'encourager la participation des citoyens

[PRO-52] Adopter un plan d'optimisation des poubelles publiques et favoriser le tri dans les points clés de l'espace public

Description

La bonne poubelle au bon endroit ! Après un cadastre effectué en 2021, nous allons proposer un nouveau "plan poubelles" afin de favoriser la bonne utilisation de celles-ci et d'améliorer la collecte. Aussi, le tri des PMC s'effectue partout, tant à la maison, qu'à l'école ou au travail. Pour certains types de lieux, le placement d'une poubelle de tri PMC peut s'avérer utile. Nous intègrerons cette composante dans le Plan.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Obtenir un nombre de poubelles à supprimer et exécuter à 100% la suppression à l'issue du projet
- Obtenir un nombre de poubelles à remplacer ou à placer et exécuter à 100% le remplacement ou le placement à l'issue du projet
- Obtenir un nombre de poubelles de tri à placer et exécuter à 100% le placement à l'issue du projet
- Intégrer en 2026 la gestion du flux PMC au dépôt communal

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Déchets

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci

Tâches du projet PRO-52

Ce projet comporte ***8*** tâches directes :

- [TA-13] Corriger les problèmes techniques sur les poubelles existantes
- [TA-12] Croiser les données récoltées durant les analyses avec les anciennes données
- [TA-11] Evaluer les besoins et les constats de terrain fait par les agents de propreté publique et les gardiens de la Paix
- [TA-17] Mettre en œuvre le plan
- [TA-10] Réaliser avec les agents propreté la tournée des poubelles
- [TA-14] Rédiger le plan sous 4 angles
- [TA-15] Réétudier le parcours de collecte
- [TA-16] Soumettre le plan au conseil communal pour approbation

[PRO-53] Réorganiser et adapter le tri des déchets collectés et produits par le service travaux de proximité

Description

Beaucoup de déchets produits ou collectés par le service des Travaux de Proximité finissent dans les déchets en mélange. Ce type de déchets part à l'incinérateur avec un coût d'élimination important. Une bonne réorganisation et une zone de tri améliorée permettrait de faire des économies et d'être plus en adéquation avec les mesures et obligations relatives aux déchets.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Mettre à disposition des ouvriers un espace de tri des principaux déchets produits ou collectés dans le cadre de leurs activités

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Déchets

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 09. Industrie, innovation et infrastructure

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci

Tâches du projet PRO-53

Ce projet comporte ***7*** tâches directes :

- [TA-22] Acheter les poubelles/conteneurs adaptés
- [TA-18] Analyser la situation actuelle
- [TA-21] Demander un audit à Ipalle
- [TA-24] Former le personnel
- [TA-19] Lister les principaux déchets collectés
- [TA-23] Réorganiser la zone de tri des déchets
- [TA-20] Sonder les communes voisines

[PRO-147] Mettre en œuvre le projet "TAF" (Trottoirs, avaloirs, filets d'eau)

Description

Le but est de désigner une équipe dédiée à l'entretien des trottoirs, avaloirs, filets d'eau en planifiant les tâches sur toute l'entité en collaboration avec le SPW, le service travaux de proximité, mais également les citoyens.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci

[PRO-148] Intensifier la lutte contre les déchets/dépôts sauvages - "Pollueur payeur"

Description

Ce projet a pour objectif de réduire les dépôts sauvages sur le territoire communal en renforçant les actions de prévention, de contrôle et de sanction. Il s'agit d'adopter une approche globale combinant sensibilisation des citoyens, amélioration des infrastructures et intensification des contrôles. Les actions prévues incluent des campagnes de communication ciblées pour rappeler les règles et les impacts des déchets sauvages, l'installation de dispositifs adaptés (poubelles supplémentaires, caméras, signalétique), Le projet prévoit également une collaboration étroite avec les services de police pour assurer un suivi efficace et appliquer les sanctions en cas de non-respect. Cette démarche vise à préserver la qualité de l'environnement, améliorer le cadre de vie et renforcer le civisme au sein de la commune. La facturation automatique est désormais appliquée.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Améliorer la propreté publique globale de l'entité afin d'encourager chaque citoyen à être acteur de celle-ci

[OO-06] Mettre en œuvre le Schéma de développement communal en s'appuyant sur les prescriptions du Schéma de développement du territoire wallon

Description

Cet objectif vise à assurer une planification territoriale cohérente, durable et adaptée aux spécificités locales de Péruwelz, en s'inscrivant dans le cadre stratégique défini par le Schéma de développement du territoire wallon (SDTW). Il s'agit de traduire les grandes orientations régionales en actions concrètes à l'échelle communale, en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et urbanistiques. La mise en œuvre du Schéma de développement communal permettra de guider les décisions en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, de logement, de développement économique et de préservation du cadre de vie, tout en favorisant une gouvernance participative et intégrée. L'objectif est de construire un territoire équilibré, résilient et attractif, en phase avec les besoins actuels et futurs de la population. Revoir le Schéma de développement commercial.

Constats

Le projet vise à actualiser le Schéma de Développement Communal (SDC) en réponse à l'adoption, par la Wallonie, du Schéma de Développement du Territoire (SDT) en date du 23 avril 2024. Ce nouveau cadre régional a pour objectif d'assurer un développement durable et attractif du territoire, fondé sur une optimisation spatiale. Parmi ses principes, figurent la réduction de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, ainsi que la définition de centralités et des mesures encadrant l'urbanisation à l'intérieur et à l'extérieur de ces zones. Le SDT propose pour chaque commune des centralités qui deviendront d'application automatique à l'échéance 2030, si le SDC en vigueur n'est pas révisé conformément aux prérogatives du SDT.

Thématique(s)

- Urbanisme

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-06 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-06

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***2*** projet(s) :

- [PRO-15] Rédiger un schéma de développement communal en vue de redéfinir les contours des centralités de la Ville
- [PRO-26] Intégrer au SDC les volets dédiés aux activités économiques, aux centralités et à la mobilité active

[PRO-15] Rédiger un schéma de développement communal en vue de redéfinir les contours des centralités de la Ville

Description

Le SDC permettra à la Ville de Péruwelz de définir une **vision cohérente et partagée** de son développement territorial pour les 10 à 20 prochaines années. Cela aide à anticiper les besoins futurs en matière de logement, mobilité, équipements publics, espaces verts, etc. Un SDC bien conçu peut améliorer l'attractivité de Péruwelz pour les **entreprises et investisseurs**, en mettant en avant les zones à potentiel économique, les infrastructures disponibles, et les projets de développement. Le SDC fournit des **données et analyses** utiles aux élus et aux services communaux pour orienter les politiques publiques de manière éclairée et cohérente. En outre, le SDC permet d'identifier et de mettre en valeur les **sites touristiques**, le **patrimoine naturel et culturel**, les **itinéraires de promenade**, les **zones de loisirs**, etc. Cela peut renforcer l'attractivité de Péruwelz pour les visiteurs. Le SDC est également un outil important pour aborder la mobilité active en intégrant des **réseaux cyclables**, des **chemins de randonnée**, et des **liaisons intercommunales**, le SDC favorise une mobilité durable, de plus en plus recherché.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Définir une vision stratégique du développement territorial communal à moyen et long terme, en intégrant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Aménagement
- Développement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-06] Mettre en œuvre le Schéma de développement communal en s'appuyant sur les prescriptions du Schéma de développement du territoire wallon

[PRO-26] Intégrer au SDC les volets dédiés aux activités économiques, aux centralités et à la mobilité active

Description

Ce projet consiste à enrichir le Schéma de Développement Communal en y intégrant des dimensions stratégiques liées au développement économique, à la structuration des centralités et à la promotion de la mobilité active. L'objectif est de garantir une approche cohérente et durable de l'aménagement du territoire, en tenant compte des besoins des entreprises, des commerces et des habitants. Le volet économique permettra de soutenir l'attractivité et la compétitivité locale, tandis que la réflexion sur les centralités visera à renforcer les pôles de vie et de services pour favoriser la convivialité et la proximité. Enfin, la mobilité active (marche, vélo) sera intégrée pour encourager des déplacements respectueux de l'environnement et améliorer la qualité de vie. Ce projet s'inscrit dans une logique de planification globale, en cohérence avec les objectifs régionaux et les attentes citoyennes.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Renforcer la cohérence et la portée stratégique du Schéma de Développement Communal (SDC) de Péruwelz en y intégrant des volets spécifiques liés au développement économique local, à la structuration des centralités et à la promotion de la mobilité active.

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-06] Mettre en œuvre le Schéma de développement communal en s'appuyant sur les prescriptions du Schéma de développement du territoire wallon

[OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire

Description

Cet objectif vise à valoriser et à mieux encadrer la gestion des cimetières communaux, en intégrant à la fois une dimension informative, patrimoniale et citoyenne. Il s'agit de mettre en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation à destination des usagers, portant notamment sur les droits et devoirs liés aux concessions, les pratiques respectueuses de l'environnement, ou encore la mémoire des lieux. Parallèlement, l'entité souhaite améliorer le cadre général de gestion du patrimoine funéraire, en assurant la mise en conformité des infrastructures, la préservation des sépultures d'importance historique locale, l'accessibilité des espaces, et la clarté des règlements. Cette démarche contribue à faire des cimetières des lieux dignes, accueillants et porteurs de mémoire, tout en renforçant le lien entre les citoyens et leur patrimoine local.

Constats

Les cimetières communaux de Péruwelz sont à la fois des lieux de mémoire collective et des espaces publics sensibles, souvent méconnus ou peu valorisés. Une meilleure communication et une gestion modernisée permettent de sensibiliser les citoyens au respect des lieux, de préserver le patrimoine funéraire, et de favoriser une approche plus inclusive et apaisée du deuil. Cet objectif contribue à renforcer le lien social, à promouvoir la transmission culturelle, et s'inscrit dans les ODD 11 – Villes et communautés durables et ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces, en valorisant des espaces publics porteurs de sens et de dignité.

Thématique(s)

- Patrimoine funéraire

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio
 - Nathalie Deplus

Projets de l'OO-11

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-113] Afficher le plan actualisé dans chacun des cimetières communaux et mettre en place une campagne d'actualisation de ceux-ci
- [PRO-114] Mettre en place le tri sélectif au sein des cimetières communaux
- [PRO-115] Etablir des supports d'information clairs à destination des citoyens sur leurs droits et obligations en matière de concessions et sépultures
- [PRO-116] Mettre en œuvre la végétalisation au sein de certains cimetières communaux

[PRO-113] Afficher le plan actualisé dans chacun des cimetières communaux et mettre en place une campagne d'actualisation de ceux-ci

Description

Ce projet vise à **afficher les plans actualisés dans l'ensemble des cimetières communaux** et à lancer une **campagne d'actualisation régulière** de ces plans. Il répond à un double objectif : **améliorer l'information et l'orientation des usagers** tout en garantissant une **gestion rigoureuse et transparente** des espaces funéraires. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de **modernisation des services** et de respect des familles.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

La Ville de Péruwelz souhaite améliorer l'information et l'orientation dans ses cimetières communaux en affichant des plans actualisés à l'entrée de chaque site. Ce projet comprend également une campagne d'actualisation des données (emplacements, noms, statuts des concessions) afin de garantir la fiabilité des informations affichées. Il s'inscrit dans une démarche de transparence, de modernisation des services funéraires et de respect des usagers.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Regibo
 - Jimmy Ababio
 - Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire

[PRO-114] Mettre en place le tri sélectif au sein des cimetières communaux

Description

Ce projet consiste à **mettre en place le tri sélectif dans les cimetières communaux**, dans une optique de **gestion durable des déchets** et de respect de l'environnement. Il vise à sensibiliser les usagers et les services à l'importance du **geste de tri**, même dans les lieux de recueillement, en assurant une **signalétique claire** et des **infrastructures adaptées**. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de **transition écologique** portée par la commune.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Instaurer une gestion responsable des déchets dans les cimetières communaux de Péruwelz en mettant en place un système de tri sélectif adapté à ces lieux de recueillement.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio
 - Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire

[PRO-115] Etablir des supports d'information clairs à destination des citoyens sur leurs droits et obligations en matière de concessions et sépultures

Description

La Ville de Péruwelz souhaite améliorer la compréhension des citoyens concernant leurs droits et obligations en matière de concessions funéraires et de sépultures. Ce projet vise à créer des supports d'information clairs, accessibles et conformes à la législation wallonne, afin de prévenir les malentendus et litiges liés à la gestion des concessions. Il s’inscrit dans une démarche de transparence, de service public de qualité et de respect des familles.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Rendre l'information plus accessible aux citoyens

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire

[PRO-116] Mettre en œuvre la végétalisation au sein de certains cimetières communaux

Description

Dans le cadre de la transition écologique et conformément à la législation wallonne interdisant l'usage des produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics depuis le 1er juin 2019, la Ville de Péruwelz s'engage dans un projet de végétalisation progressive de certains cimetières communaux. Cette initiative vise à transformer ces lieux de mémoire en espaces plus naturels, apaisants et favorables à la biodiversité, tout en répondant aux obligations légales en matière de gestion sans pesticides. Pour garantir une approche cohérente, durable et adaptée au contexte local, la commune a sollicité l'expertise de l'ASBL **Ecowal**, qui accompagne gratuitement les communes wallonnes dans la mise en œuvre de pratiques écologiques, notamment à travers des conseils techniques, des formations et des avant-projets d'aménagement

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Suite à l'interdiction d'utilisation des pesticides dans l'espace public, la gestion des cimetières doit être revue afin de s'inscrire dans une gestion différenciée.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo

Thématique(s)

- Aménagement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Mettre en place différentes campagnes d'information et de sensibilisation au sein des cimetières communaux ainsi qu'améliorer le cadre général (entretien, végétalisation) de gestion du patrimoine funéraire

[OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention

Description

L'objectif est de garantir un environnement sûr et serein pour la population en agissant à la fois sur la protection immédiate et sur la sensibilisation aux comportements responsables.

Thématique(s)

- Sécurité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-23 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-23

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-39] Coordonner l'aménagement du futur commissariat central de la Zone de police
- [PRO-196] Étudier la nécessité d'implémenter de nouvelles caméras dans certaines zones de l'entité
- [PRO-197] Permettre au citoyen de connaître les missions de son agent de quartier et nouer un contact de proximité avec celui-ci
- [PRO-198] Identifier les problématiques de sécurité prioritaires pour le citoyen et établir des plans d'actions permettant de les endiguer

[PRO-39] Coordonner l'aménagement du futur commissariat central de la Zone de police

Description

Vise à concrétiser le projet de relocalisation de la Zone de police dans un nouveau commissariat, répondant aux besoins opérationnels, aux normes de sécurité et aux exigences d'accessibilité actuelles. Il s'agit de garantir aux services de police un environnement de travail moderne, fonctionnel et adapté à leurs missions, tout en améliorant l'accueil du public et la visibilité de l'institution sur le territoire communal. La mise en œuvre de ce projet implique une coordination étroite entre les autorités locales de Péruwelz et Bernissart, le nouveau chef de corps et les services de l'administration et de la ZP, ainsi qu'un suivi rigoureux du calendrier et du budget. L'objectif est de permettre l'emménagement dans les nouveaux locaux en assurant une transition fluide et efficace.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Permettre à la ZP de bénéficier d'un bâtiment centralisé pour l'ensemble des équipes dans des conditions humaines et conformes aux futures obligations normatives.

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Sécurité citoyenne

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention

[PRO-196] Étudier la nécessité d'implémenter de nouvelles caméras dans certaines zones de l'entité

Description

Les objectifs visés sont :

- Établir une image du réseau de vidéo-surveillance existant
- Procéder aux régularisations nécessaires et envisager son extension
- Déterminer un cadre précis fixant les différentes responsabilités, et les processus à respecter.
- Élargir la toile du centre-ville vers ses extérieurs afin de renforcer la sécurité publique et de prévenir les actes d'incivilité ou de délinquance sur l'entité de Péruwelz tout en garantissant au citoyen une utilisation régulière et respectueuse de la vie privée.

Fiche cadrage

Principales étapes du projet

Répertorier les différentes caméras installées. Effectuer les déclarations nécessaires. Régulariser/DPO. Désigner une personne de référence, un administrateur et un back up. Instaurer une procédure d'accès et d'utilisation. Instaurer un répertoire des différentes consultations. Envisager l'extension du réseau. Prioriser. Procéder aux achats.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Sécurité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention

[PRO-197] Permettre au citoyen de connaître les missions de son agent de quartier et nouer un contact de proximité avec celui-ci

Description

Le but est de renforcer la relation entre les citoyens et leur agent de quartier en améliorant la compréhension de ses missions et en favorisant une communication directe et accessible.

Recréer du lien entre le citoyen et son inspecteur de proximité en : communiquant davantage sur les différentes missions d'un service de proximité, créant des moments d'échange privilégiés (sessions d'infos, thématiques, ...), en soutenant la simplification administrative, en mettant en place des projets communs ville/police, en devenant un vecteur de communication.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Sécurité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention

[PRO-198] Identifier les problématiques de sécurité prioritaires pour le citoyen et établir des plans d'actions permettant de les endiguer

Description

Améliorer la qualité de vie et la confiance des habitants dans leur environnement. Apporter une réponse adaptée aux préoccupations citoyennes, en collaboration avec la cellule prévention.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-23] Contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que la prévention

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

Description

Ce projet a pour ambition de faire du bien-être animal une priorité dans les politiques locales de Péruwelz, en adoptant une approche globale, proactive et respectueuse des animaux présents sur le territoire. Il s'agit de mettre en œuvre des actions concrètes en matière de sensibilisation, de prévention, de contrôle et de soutien aux propriétaires ainsi qu'aux associations œuvrant pour la protection animale. Ces actions incluront notamment la gestion responsable des animaux errants, la promotion de l'adoption, le respect des réglementations en vigueur, l'amélioration des infrastructures dédiées (refuges, espaces canins, etc.) et l'organisation de campagnes d'information. Cette démarche vise à renforcer le lien entre citoyens et animaux, à encourager des comportements responsables et à positionner Péruwelz comme une commune exemplaire en matière de respect du vivant. Pour structurer ces initiatives, la Ville de Péruwelz souhaite se doter d'un plan communal du bien-être animal. Ce plan permettra de coordonner les actions en faveur des animaux domestiques, errants et sauvages, tout en répondant aux obligations légales du Code wallon du Bien-être animal et aux attentes croissantes des citoyens. Il favorisera la mobilisation des acteurs concernés, la mise en place de projets concrets et l'accès, si possible, à des subventions régionales pour soutenir ces actions.

Constats

À Péruwelz, le bien-être animal suscite une attention croissante de la part des citoyens, des associations locales et des services communaux. Pourtant, les actions restent encore dispersées et souvent réactives, alors qu'une politique communale structurée permettrait de mieux répondre aux enjeux liés à la protection, à la gestion et à la sensibilisation autour des animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages. En développant une approche cohérente et proactive, la commune peut améliorer la qualité de vie des animaux tout en renforçant le lien entre les habitants et leur environnement. Cette démarche s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 3 – Bonne santé et bien-être, en intégrant le bien-être animal dans une vision globale de la santé publique, l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en favorisant une cohabitation harmonieuse entre humains et animaux, et l'ODD 15 – Vie terrestre, en contribuant à la préservation de la biodiversité locale. Elle participe également à l'ODD 12 – Consommation et production responsables, en encourageant des pratiques respectueuses dans la gestion des animaux et des ressources.

Thématique(s)

- Bien-être animal

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Projets de l'OO-31

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***10*** projet(s) :

- [PRO-58] Envisager des collaborations visant à l'établissement d'un refuge pour chats sur le territoire
- [PRO-55] Mettre en place une gestion des chats errants
- [PRO-57] Promouvoir la stérilisation des chats domestiques chez les particuliers et sensibiliser à la problématique de la prolifération des chats errants
- [PRO-59] Établir un programme de nourrissage contrôlé dans les points noirs recensés afin de faciliter la capture pour la stérilisation et de mieux gérer les soins à apporter aux chats errants
- [PRO-56] Évaluer la procédure existante sur la campagne de stérilisation (citoyens, associations, vétérinaires)
- [PRO-129] Organiser un salon du bien-être animal
- [PRO-134] Créer un parc (éducatif) canin accessible à tous
- [PRO-135] Soutenir les associations animales de l'entité qui travaillent dans le respect du bien-être animal autant que possible
- [PRO-136] Proposer aux commerçants un signe distinctif qui permet de signaler leur tolérance quant à la présence d'animaux

- [PRO-150] Mettre en place une procédure de signalement claire à destination des citoyens en cas de problème en collaboration avec le CCBEA

[PRO-58] Envisager des collaborations visant à l'établissement d'un refuge pour chats sur le territoire

Description

Face à la problématique croissante des chats errants et abandonnés, la Ville de Péruwelz souhaite favoriser la création ou le soutien à un refuge pour chats sur son territoire. Ce projet vise à offrir un lieu d'accueil sécurisé, conforme aux normes de bien-être animal, pour la prise en charge, la stérilisation, l'identification et l'adoption des chats. Il s'inscrit dans une politique communale proactive en matière de protection animale, en lien avec les réglementations wallonnes et les possibilités de subventionnement.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

[PRO-55] Mettre en place une gestion des chats errants

Description

La commune de Péruwelz souhaite mettre en place une gestion structurée et respectueuse des chats errants, dont la présence croissante pose des enjeux à la fois sanitaires, sociaux et environnementaux. En collaboration avec des associations locales, le projet prévoit le recensement des colonies, la stérilisation des animaux, et la sensibilisation des citoyens à la cohabitation responsable. Cette démarche vise à limiter la prolifération tout en garantissant le bien-être animal. Elle s'inscrit dans une volonté communale de concilier salubrité publique et respect de la biodiversité urbaine.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Organiser une gestion éthique, durable et coordonnée des populations de chats errants sur le territoire communal de Péruwelz afin de limiter leur prolifération tout en respectant le bien-être animal.

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

[PRO-57] Promouvoir la stérilisation des chats domestiques chez les particuliers et sensibiliser à la problématique de la prolifération des chats errants

Description

La Ville de Péruwelz souhaite renforcer la sensibilisation des citoyens à la **stérilisation obligatoire des chats domestiques**, en vigueur en Wallonie depuis le 1er novembre 2017. Ce projet vise à informer les propriétaires sur leurs obligations légales, les bénéfices de la stérilisation et les conséquences de la prolifération féline sur le bien-être animal et la collectivité. Il s'inscrit dans une démarche de prévention, de responsabilisation et de lutte contre l'abandon et l'errance animale

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Le projet vise à réduire la surpopulation féline en incitant les particuliers à faire stériliser leurs chats. Il a également pour but de prévenir les abandons, les nuisances et les souffrances animales liées à la reproduction incontrôlée. Enfin, il permet de renforcer le respect de la législation wallonne et de soutenir les actions locales de bien-être animal.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

[PRO-59] Établir un programme de nourrissage contrôlé dans les points noirs recensés afin de faciliter la capture pour la stérilisation et de mieux gérer les soins à apporter aux chats errants

Description

La Ville de Péruwelz souhaite mettre en place un programme de **nourrissage contrôlé** des chats errants dans les zones problématiques identifiées, afin de faciliter leur capture en vue de la stérilisation et de leur suivi sanitaire. Ce dispositif vise à encadrer les pratiques de nourrissage, souvent spontanées, pour les rendre plus efficaces et respectueuses de l'environnement. Il s'inscrit dans une politique globale de gestion éthique de la population féline errante, en lien avec les recommandations du **Code wallon du Bien-être animal**.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Le projet a pour but de stabiliser les populations de chats errants, de limiter les nuisances pour les riverains et d'améliorer la santé animale. Il vise également à encadrer les pratiques citoyennes de nourrissage pour les rendre plus efficaces et responsables. Enfin, il facilite la capture des animaux pour stérilisation et soins vétérinaires.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

[PRO-56] Évaluer la procédure existante sur la campagne de stérilisation (citoyens, associations, vétérinaires)

Description

Ce projet consiste à analyser l'efficacité et la pertinence de la procédure actuelle liée à la campagne de stérilisation des animaux, en tenant compte des attentes des citoyens, des associations de protection animale et des vétérinaires partenaires. L'objectif est d'identifier les points forts et les axes d'amélioration afin d'optimiser la gestion des campagnes futures. L'évaluation portera sur la clarté des démarches administratives, l'accessibilité financière, la communication auprès du public, ainsi que la coordination entre les différents acteurs. Cette analyse permettra de proposer des ajustements concrets pour renforcer la participation, améliorer la couverture de la stérilisation et garantir le respect des obligations légales en matière de bien-être animal. À terme, le projet vise à réduire la population d'animaux errants et à promouvoir une approche responsable de la possession animale.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Analyser l'efficacité, la clarté et la coordination de la procédure actuelle de stérilisation des chats errants à Péruwelz, en tenant compte des rôles et attentes des citoyens, des associations et des vétérinaires partenaires.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

[PRO-129] Organiser un salon du bien-être animal

Description

Ce projet consiste à mettre en place un événement dédié au bien-être animal, réunissant citoyens, associations, professionnels et partenaires institutionnels. L'objectif est de sensibiliser le public aux bonnes pratiques en matière de soins, d'alimentation, de stérilisation et de respect des animaux, tout en valorisant les initiatives locales et régionales. Le salon proposera par exemple des stands d'information, des démonstrations, des conférences thématiques, ... pour encourager les comportements responsables. Il servira également de plateforme pour renforcer la collaboration entre la Ville, les vétérinaires, les associations de protection animale et les citoyens. À travers cette démarche, la commune souhaite promouvoir une culture du respect du vivant et faire de Péruwelz une référence en matière de bien-être animal.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Yanis Detombe

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

[PRO-134] Créer un parc (éducatif) canin accessible à tous

Description

Ce projet vise à aménager un espace public sécurisé et éducatif dédié aux chiens et à leurs propriétaires. Le parc sera conçu pour favoriser le bien-être animal, l'éducation canine, la socialisation des chiens, et l'inclusion des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Il comprendra des zones de jeux, des équipements d'agility, des panneaux pédagogiques, et des espaces de repos.

Les objectifs sont :

- Offrir un lieu sécurisé pour les chiens en liberté.
- Sensibiliser les citoyens à l'éducation canine et au respect des animaux.
- Créer un lieu de rencontre intergénérationnel et inclusif.
- Valoriser les espaces verts de Péruwelz.

Public cible

- Citoyen
- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Bien-être animal

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

[PRO-135] Soutenir les associations animales de l'entité qui travaillent dans le respect du bien-être animal autant que possible

Description

Ce projet vise à apporter un soutien concret aux associations locales qui s’engagent pour le bien-être animal. Il pourrait s'agir de leur fournir du matériel utile (nourriture, équipements vétérinaires, abris, produits d’entretien, etc.) afin de renforcer leur capacité d’action, tout en valorisant leur travail auprès de la population.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Renforcer les moyens des associations animales locales.

Encourager les pratiques respectueuses du bien-être animal.

Créer un réseau de solidarité entre la commune et les acteurs associatifs.

Sensibiliser les citoyens à l’importance de ces associations.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Bien-être animal

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

[PRO-136] Proposer aux commerçants un signe distinctif qui permet de signaler leur tolérance quant à la présence d'animaux

Description

Ce projet vise à concevoir un visuel simple et reconnaissable (autocollant, badge, affiche) permettant aux commerçants de signaler leur tolérance ou accueil des animaux dans leur établissement. L'objectif est de faciliter la vie des propriétaires d'animaux tout en valorisant les commerces bienveillants, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Créer un signe clair et attractif pour les commerces "pet friendly".

Encourager les commerçants à adopter une posture bienveillante envers les animaux.

Informer les citoyens sur les lieux accessibles avec leurs animaux.

Renforcer le lien entre commerce local et bien-être animal.

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Bien-être animal

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

[PRO-150] Mettre en place une procédure de signalement claire à destination des citoyens en cas de problème en collaboration avec le CCBEA

Description

Le but est d'impliquer le CCBEA dans la mise en place d'une procédure claire à destination des citoyens visant les problématiques BEA afin de faciliter la communication entre les citoyens et l'administration en proposant un système simple, transparent et efficace.

Enjeux :

- Améliorer la réactivité face à la problématique
- Renforcer la confiance des citoyens dans la gestion des problèmes.
- Centraliser les signalements pour un suivi optimal.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Bien-être animal

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-31] Développer une politique communale du bien-être animal comprenant un plan communal du bien-être animal

[OO-59] Offrir des espaces de convivialité aux associations et aux citoyens

Description

Péruwelz souhaite renforcer le lien social et le sentiment d'appartenance en créant des espaces et des moments de convivialité accessibles à tous. En valorisant les initiatives associatives et en favorisant les rencontres entre citoyens, la commune entend soutenir l'engagement local, encourager la participation et dynamiser la vie communautaire. Cette démarche vise à faire de Péruwelz un territoire accueillant, solidaire et vivant, où chacun peut trouver sa place et contribuer à la richesse collective. Cette orientation contribue directement à l'atteinte de l'**ODD 11**, qui vise à rendre les villes et les communautés plus inclusives et durables, tout en répondant à l'**ODD 3**, qui encourage le bien-être et la santé à travers des environnements sociaux positifs. Elle rejoint également l'**ODD 17**, en renforçant les partenariats entre les acteurs locaux pour construire une société plus solidaire et collaborative.

Constats

La convivialité renforce le lien social et favorise les échanges entre citoyens, essentiels dans une commune à taille humaine comme Péruwelz. Les associations locales jouent un rôle clé dans la vie communautaire, et un cadre chaleureux encourage leur engagement et leur dynamisme. Offrir des espaces conviviaux permet de valoriser l'identité locale et de créer un sentiment d'appartenance fort chez les habitants.

Thématique(s)

- Monde associatif
- Patrimoine

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-59 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-59

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***2*** projet(s) :

- [PRO-106] Décider des réaffectations intérieures de la gare de Péruwelz
- [PRO-151] Analyser la possibilité d'une reprise des maisons de village par les comités de village ou associations

[PRO-106] Décider des réaffectations intérieures de la gare de Péruwelz

Description

Ce projet consiste à définir de nouvelles affectations pour les espaces intérieurs de la gare de Péruwelz afin d'optimiser leur utilisation et répondre aux besoins actuels de la commune et de ses habitants. L'objectif est de transformer la gare en un lieu multifonctionnel, attractif et adapté aux enjeux divers : culture, tourisme, monde associatif. La démarche inclura une analyse des espaces disponibles, une consultation des parties prenantes (commune, Arrêt 59, associations, entreprises). Ce projet vise à créer un pôle structurant pour la vie locale. Un groupe de travail pourra être constitué afin d'avoir une vision concertée qui pourra donner à ce lieu, une fois les travaux réalisés, un rayonnement porteur de sens.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Pérenniser le patrimoine classé, dynamiser le quartier de la Gare en y créant une infrastructure de quartier (brasserie, commerce, ...)

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Travaux

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-59] Offrir des espaces de convivialité aux associations et aux citoyens

[PRO-151] Analyser la possibilité d'une reprise des maisons de village par les comités de village ou associations

Description

Évaluer la faisabilité juridique, financière et organisationnelle de confier la gestion des maisons de village aux comités de village ou associations, afin de renforcer la vie communautaire et optimiser l'utilisation de ces infrastructures.

Enjeux :

- Favoriser l'autonomie des acteurs locaux et la participation citoyenne.
- Assurer une gestion efficace et durable des maisons de village.
- Maintenir et développer des lieux de convivialité au service des habitants

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Simon Renard

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-59] Offrir des espaces de convivialité aux associations et aux citoyens

[OO-65] Embellir la ville et les villages

Description

Cet objectif vise à **améliorer l'attractivité et la qualité de vie** dans l'ensemble de l'entité en renforçant l'esthétique des espaces publics. Il s'inscrit dans une démarche durable et participative, favorisant le bien-être des habitants, le tourisme et l'image positive de la commune.

L'embellissement passe par des actions concrètes telles que :

- **Valorisation du cadre végétal** (fleurissement, aménagements paysagers).
- **Entretien et rénovation du mobilier urbain** (bancs, décorations).
- **Création de projets éphémères et décoratifs** pour dynamiser les villages et la ville.

Cet objectif contribue à :

- **Renforcer l'identité visuelle** et le sentiment d'appartenance.
- **Stimuler la convivialité** et l'usage des espaces publics.
- **Promouvoir une image accueillante et attractive** pour les habitants et visiteurs.

Thématique(s)

- Propreté publique

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo

Projets de l'OO-65

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-143] Accroitre le fleurissement de la ville et des villages (par exemple via des projets éphémères)
- [PRO-144] Remettre en état et développer le mobilier urbain au sein des villages et de la ville
- [PRO-145] Déplacer la serre existante du service travaux et en aménager une supplémentaire (si possible)

[PRO-143] Accroitre le fleurissement de la ville et des villages (par exemple via des projets éphémères)

Description

Le projet vise à **accroître le fleurissement de la ville et des villages** afin d'améliorer l'attractivité, le cadre de vie et l'image de la commune. Il inclut la mise en place de **projets éphémères** (installations florales temporaires, décorations saisonnières) et la valorisation des espaces publics par des aménagements végétalisés.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Améliorer le cadre de vie général des citoyens

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo

Thématique(s)

- Aménagement
- Environnement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-65] Embellir la ville et les villages

[PRO-144] Remettre en état et développer le mobilier urbain au sein des villages et de la ville

Description

Ce projet consiste à **réhabiliter et remettre en état les bancs communaux et des éléments de mobiliers urbains** répartis dans l'ensemble de l'entité afin d'améliorer le confort des habitants, la convivialité des espaces publics et la durabilité du mobilier urbain. Il inclut la réparation, le remplacement des éléments endommagés et la mise en peinture ou traitement pour prolonger leur durée de vie.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo

Thématique(s)

- Aménagement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-65] Embellir la ville et les villages

[PRO-145] Déplacer la serre existante du service travaux et en aménager une supplémentaire (si possible)

Description

Le projet consiste à **déplacer la serre actuelle du service travaux vers un emplacement plus adapté** et, si les conditions techniques et budgétaires le permettent, **installer une serre supplémentaire**. L'objectif est d'optimiser la production de plants pour le fleurissement communal, améliorer les conditions de travail et anticiper les besoins croissants liés aux projets de végétalisation.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo

Thématique(s)

- Aménagement
- Environnement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-65] Embellir la ville et les villages

[OS-02] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI PREND EN COMPTE LES BESOINS DE CHAQUE CITOYEN (QUEL QUE SOIT SON AGE) EN PROPOSANT DES SERVICES DE QUALITE ET EN SUFFISANCE EN MATIERE DE SANTE, CULTURE, SPORT, ENSEIGNEMENT, PETITE-ENFANCE ET DE JEUNESSE

Description

Cet objectif stratégique traduit l'engagement du collège communal à garantir une **offre de services publics inclusive, équitable et adaptée** aux réalités de tous les citoyens, quels que soient leur âge, leur situation ou leurs besoins spécifiques. Il s'inscrit dans une vision de **solidarité territoriale**, où chaque habitant doit pouvoir accéder à des services essentiels qui favorisent son développement, sa santé, son épanouissement et son intégration dans la vie locale.

Dans un contexte de **vieillissement de la population**, de **diversification des parcours de vie** et de **pression sur les ressources publiques**, il est crucial de proposer une offre cohérente, suffisante et de qualité dans des domaines clés tels que :

- La **santé**, pour garantir l'accès aux soins et à la prévention.
- La **culture et le sport**, pour favoriser l'expression, le bien-être et le vivre-ensemble.
- L'**enseignement**, pour accompagner les jeunes générations dans leur réussite.
- La **petite enfance et la jeunesse**, pour soutenir les familles et préparer l'avenir.

Ce choix stratégique implique une **coordination renforcée entre les acteurs locaux**, une **écoute active des citoyens**, et une **adaptation continue des services** aux évolutions démographiques et sociétales. Il reflète la volonté du collège de construire un territoire **juste, solidaire et attractif**, où chacun trouve sa place et peut bénéficier d'un accompagnement de qualité tout au long de sa vie.

Thématiques couvertes par l'OS-02

- Culture
- Education

- Sport
- Social
- Jeunesse
- Enseignement
- Cohésion sociale

Objectifs opérationnels de l'OS-02

Cet objectif stratégique comporte ***20*** objectifs(s) opérationnel(s) :

- [OO-01] Participer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous et lutter contre toutes les formes de précarités et d'inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux
- [OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations
- [OO-05] Soutenir le projet "Ville amie de la Démence"
- [OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite
- [OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA)
- [OO-22] Assister les clubs sportifs existants à pérenniser leurs infrastructures et à les faire évoluer dans les limites budgétaires disponibles
- [OO-14] Favoriser la collaboration entre les acteurs locaux (clubs, associations, partenaires privés) en instaurant des espaces de dialogue et de concertations réguliers
- [OO-12] Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un état des lieux de la situation existante (mise en conformité, accessibilité, règlements d'utilisation des salles et octroi de subventions communales...)
- [OO-15] Soutenir et relancer les événements sportifs visant à sensibiliser la population à la pratique du sport tout en y joignant d'autres talents de l'entité
- [OO-21] Tendre à l'étoffement de l'offre d'activités variées ludiques, sportives et culturelles aux adolescents de plus de 12 ans
- [OO-56] Revoir l'organisation des plaines destinées aux enfants de moins de 12 ans

- [OO-24] Mettre à disposition des locaux adaptés à la réalisation des activités/animations en faveur des jeunes à proximité des écoles secondaire
- [OO-50] Offrir à chaque citoyen la possibilité de se recueillir dans un lieu non-confessionnel
- [OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal
- [OO-55] Améliorer la qualité des repas scolaires et en revoir l'aspect administratif et financier
- [OO-46] Permettre à chacun de participer aux activités culturelles au sein de l'Arrêt 59
- [OO-64] Renforcer l’inclusivité et la qualité de l’accueil de la petite enfance et des enfants en âge scolaire
- [OO-68] Promouvoir la laïcité
- [OO-70] Renforcer les liens interculturels et la coopération entre les villes jumelées en favorisant les échanges culturels, sportifs, scolaires
- [OO-72] Promouvoir la médiathèque et lui permettre de poursuivre son expansion

[OO-01] Participer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous et lutter contre toutes les formes de précarités et d'inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux

Description

Cet objectif vise à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir une société plus équitable, inclusive et solidaire. Il s'inscrit dans une volonté de lutter activement contre les précarités et les inégalités, en facilitant l'accès aux droits fondamentaux pour tous les citoyens, quels que soient leur âge, leur origine ou leur situation socio-économique. À travers des actions concrètes telles que le soutien aux publics vulnérables, le développement de partenariats avec les acteurs sociaux, et la mise en place de dispositifs d'information et d'accompagnement, l'entité souhaite encourager une dynamique collective fondée sur la responsabilité partagée, le respect mutuel et l'entraide. L'objectif est de créer un environnement où chacun peut trouver sa place, accéder à ses droits et contribuer au bien-être commun.

Constats

À Péruwelz, comme dans de nombreuses communes semi-rurales, les inégalités sociales et territoriales peuvent freiner l'accès équitable aux services, à l'emploi, au logement ou à la mobilité. Dans ce contexte, il est essentiel pour favoriser une cohésion sociale durable, renforcer les liens intergénérationnels et interculturels, et garantir à chaque citoyen un accès effectif à ses droits fondamentaux. Cela permet aussi de réduire les poches de précarité et de construire une ville plus inclusive et solidaire, en cohérence avec l'ODD 10.

Thématique(s)

- Social

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 10. Inégalités réduites

Parties prenantes

- Nathalie Deplus

Projets de l'OO-01

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***2*** projet(s) :

- [PRO-02] Finaliser les 17 actions du Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 (prolongé par le GW jusqu'au 31/12/2026)
- [PRO-191] Soutenir les initiatives de sensibilisation liées à la santé

[PRO-02] Finaliser les 17 actions du Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 (prolongé par le GW jusqu'au 31/12/2026)

Description

Cette action vise à assurer la mise en œuvre complète et la finalisation des 17 actions prévues dans le cadre de la programmation 2020-2025 Plan de Cohésion Sociale 2020 dont l'échéance a été prolongée au 31 décembre 2026. Elle consiste à veiller à la bonne exécution des actions programmées, au respect du calendrier et à la coordination entre les différents partenaires impliqués. Le but est de garantir les résultats attendus du PCS en répondant aux objectifs de cohésion, d'inclusion et de participation citoyenne définis pour la période en cours.

Objectifs poursuivis du projet

- Finaliser les 17 actions de la programmation 2020-2025 (prolongée =>31/12/2026)
- Atteindre les résultats attendus du PCS

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-01] Participer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous et lutter contre toutes les formes de précarités et d'inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux

Sous-projets du projet PRO-02

Ce projet comporte ***1*** sous-projets directs :

- [PRO-03] Adhérer à la future programmation du Plan de Cohésion sociale dans le respect des nouvelles directives régionales

[PRO-03] Adhérer à la future programmation du Plan de Cohésion sociale dans le respect des nouvelles directives régionales

Description

Cette action vise à préparer et à inscrire la commune dans la prochaine programmation du PCS en tenant compte des nouvelles orientations et directives régionales. Elle consiste à anticiper la transition entre le plan actuel (se clôturant le 31 décembre 2026) et le futur plan, afin d'assurer une continuité des actions sociales locales tout en les adaptant au nouveaux cadres légaux et priorités définies par la Région Wallonne. Elle vise également à proposer de nouvelles actions correspondants aux besoins identifiés sur le terrain en collaboration avec le CPAS.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Garantir une participation active et cohérente de la commune à la nouvelle programmation du Plan de Cohésion Sociale en veillant à ce que les actions proposées répondent aux besoins du territoire, s'inscrivent dans les axes stratégiques actualisés et respectent les critères administratifs et méthodologiques exigés.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites

- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-01] Participer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous et lutter contre toutes les formes de précarités et d'inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux

[PRO-191] Soutenir les initiatives de sensibilisation liées à la santé

Description

Ce projet vise à accompagner et promouvoir les actions locales qui contribuent à informer et sensibiliser la population sur les enjeux de santé publique. L'objectif est de renforcer la prévention et l'éducation à la santé en soutenant les associations, institutions et acteurs locaux qui organisent des campagnes, ateliers ou événements sur des thématiques telles que la nutrition, l'activité physique, la santé mentale, la prévention des addictions ou encore les dépistages. La commune pourra apporter son soutien sous forme de partenariats, de mise à disposition de locaux, de communication ou de subventions. Cette démarche favorise la responsabilisation des citoyens, améliore l'accès à l'information et contribue à la qualité de vie et au bien-être collectif.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-01] Participer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous et lutter contre toutes les formes de précarités et d'inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux

[OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations

Description

Cet objectif traduit l'engagement de l'entité en faveur du respect des droits fondamentaux et de l'égalité de traitement pour tous. Il vise à prévenir et combattre activement toutes les formes de discrimination, qu'elles soient liées à l'origine, au genre, à l'âge, au handicap, à l'orientation sexuelle, aux convictions religieuses ou à toute autre caractéristique personnelle. À travers des actions de sensibilisation, de formation, de veille et de soutien aux victimes, l'entité souhaite promouvoir une culture de l'inclusion, du respect et de la diversité. L'objectif est de garantir un environnement communal où chacun peut vivre, travailler et participer pleinement à la vie collective sans crainte de stigmatisation ou d'exclusion.

Constats

Dans une commune comme Péruwelz, où cohabitent des populations aux profils variés, la lutte contre les discriminations est essentielle pour garantir une cohésion sociale durable. Les discriminations, qu'elles soient liées à l'origine, au genre, au handicap, à l'âge ou à la situation socio-économique, peuvent freiner l'accès aux droits, aux services et à la participation citoyenne.

Thématique(s)

- Social
- Cohésion sociale

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 10. Inégalités réduites
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-03 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :

- Yanis Detombe

Projets de l'OO-03

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-09] Mettre en place une campagne de communication relative au point de contact "Discrimination"
- [PRO-172] Sensibiliser à la lutte contre toutes les formes de discriminations en créant un partenariat avec les acteurs régionaux et locaux
- [PRO-173] Inscrire dans l'espace public la lutte contre les discriminations
- [PRO-209] Envisager la mise en place des "Safe Place" lors d'événements et/ou dans certains lieux fixes pour lutter contre les discriminations selon les éléments rapportés

[PRO-09] Mettre en place une campagne de communication relative au point de contact "Discrimination"

Description

Cette action vise à informer les citoyens de l'existence du point de contact communal dédié à la lutte contre les discriminations, à sensibiliser la population à leurs droits et favoriser le signalement des situations discriminatoires.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Assurer une meilleure visibilité du dispositif/ Faire connaître le point de contact pour les personnes témoins ou victimes de discrimination
- Encourager une culture du respect, de l'égalité et de la diversité au sein de la commune

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Social
- Cohésion sociale

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 05. Égalité entre les sexes
- 10. Inégalités réduites

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations

[PRO-172] Sensibiliser à la lutte contre toutes les formes de discriminations en créant un partenariat avec les acteurs régionaux et locaux

Description

Ce projet vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits fondamentaux en renforçant la lutte contre toutes les formes de discriminations (raciales, religieuses, liées au genre, à l'âge, au handicap, etc.). L'objectif est de sensibiliser les citoyens et les acteurs locaux à travers des actions concrètes, en s'appuyant sur des partenariats avec des organismes régionaux spécialisés, des associations locales, les écoles et des institutions publiques. Les initiatives prévues incluent des campagnes d'information, des ateliers éducatifs, des conférences et des événements participatifs pour favoriser la tolérance et le vivre-ensemble. Ce projet permettra également de mutualiser les ressources et les expertises afin d'assurer une approche cohérente et efficace sur le territoire communal. À terme, il contribuera à réduire les comportements discriminatoires et à renforcer la cohésion sociale.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 05. Égalité entre les sexes

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations

[PRO-173] Inscrire dans l'espace public la lutte contre les discriminations

Description

Ce projet vise à affirmer l'engagement de la commune en faveur de l'égalité et du respect des diversités en intégrant des symboles inclusifs dans l'espace public. Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les citoyens à l'importance du respect des différences, de promouvoir la visibilité des valeurs d'inclusion et de renforcer le vivre-ensemble. Elle s'inscrit dans une démarche plus large de communication et d'éducation, pouvant être accompagnée par des campagnes d'information et des partenariats avec des associations locales et régionales. À travers ce projet, la commune souhaite envoyer un message fort : Péruwelz est un territoire ouvert, solidaire et respectueux des droits fondamentaux.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 05. Égalité entre les sexes

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations

[PRO-209] Envisager la mise en place des "Safe Place" lors d'événements et/ou dans certains lieux fixes pour lutter contre les discriminations selon les éléments rapportés

Description

Selon les éléments rapportés, organiser ponctuellement une safe place afin d'apporter une réponse immédiate au sentiment d'insécurité.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Sécurité citoyenne

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 05. Égalité entre les sexes

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Lutter contre toutes les formes de discriminations

[OO-05] Soutenir le projet "Ville amie de la Démence"

Description

Cet objectif s'inscrit dans une volonté de faire de Péruwelz une commune inclusive et bienveillante envers les personnes vivant avec des troubles cognitifs, notamment la démence. En soutenant le projet « Ville amie de la Démence », l'entité souhaite favoriser une meilleure compréhension de la maladie, réduire la stigmatisation et améliorer la qualité de vie des personnes concernées ainsi que de leurs proches. Cela implique la mise en place d'actions de sensibilisation, de formation des agents communaux et des partenaires locaux, l'adaptation des services et des espaces publics, ainsi que le développement de réseaux de soutien. L'objectif est de créer un environnement sécurisant, accessible et respectueux, où chacun peut continuer à vivre dignement et participer à la vie sociale, malgré les difficultés liées à la démence.

Constats

Avec le vieillissement de la population, Péruwelz est de plus en plus confrontée aux réalités liées aux maladies neurodégénératives, notamment la démence. Soutenir le projet « Ville Amie de la Démence » permet à la commune de sensibiliser la population, de former les acteurs locaux, et d'adapter les espaces et services pour mieux accueillir et accompagner les personnes concernées. Cette démarche renforce la solidarité communautaire, lutte contre la stigmatisation, et s'inscrit dans les ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 10 – Réduction des inégalités, et ODD 11 – Villes et communautés durables.

Thématique(s)

- Social

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites

- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-05 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Projets de l'OO-05

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-14] Développer les actions de la cellule "Ville Amie Démence"

[PRO-14] Développer les actions de la cellule "Ville Amie Démence"

Description

Cette action, menée en étroite collaboration avec le CPAS, vise à renforcer la dynamique communale en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou démences apparentées et de leurs proches. En se basant sur le plan d'actions déjà établi, l'objectif est de développer davantage et diversifier les actions menées par la Cellule Ville Amie Démence (VIADEM).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser l'inclusion et le bien-être des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou démences apparentées au sein de la commune en leur permettant de rester actrices de leur vie et de la vie locale le plus longtemps possible
- Soutenir les aidants proches en leur offrant des ressources, des espaces d'échanges et des moments de répit adaptés à leurs besoins
- Renforcer la coordination et la visibilité des actions locales menées en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou démences apparentées et leurs proches

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Social
- Cohésion sociale

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-05] Soutenir le projet "Ville amie de la Démence"

[OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

Description

Cet objectif vise à garantir une inclusion réelle et durable des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite dans tous les aspects de la vie communale. Il s'agit de porter une attention constante à leurs besoins spécifiques, tant dans l'aménagement des espaces publics que dans l'accès aux services, à l'information et à la participation citoyenne. L'entité souhaite intégrer systématiquement les principes d'accessibilité universelle dans ses projets, en concertation avec les personnes concernées et les acteurs spécialisés. Cette démarche proactive contribue à construire une société plus juste, où chacun peut évoluer librement, en toute autonomie et dignité, quel que soit son niveau de mobilité ou ses capacités.

Constats

À Péruwelz, garantir l'accessibilité universelle est un enjeu majeur pour construire une ville inclusive et respectueuse des droits de chacun. Les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite rencontrent encore des obstacles physiques, sociaux et institutionnels dans leur quotidien. Il s'agit de placer l'égalité d'accès au cœur des politiques publiques, et en répondant aux exigences de l'ODD 10 – Réduction des inégalités.

Thématique(s)

- Social
- Cohésion sociale

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 10. Inégalités réduites

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

- Yanis Detombe

Projets de l'OO-02

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-06] Associer de manière plus systématique les organes consultatifs pour les matières qui les concernent (CCJ, CCCA, CCCPH, ...)
- [PRO-08] Renforcer l'organisation des activités en faveur des personnes en situation de handicap
- [PRO-05] Signer la charte en vue de l'obtention du label Handycity en 2030
- [PRO-07] Solliciter des audits d'accessibilité pour les bâtiments communaux (Ville et CPAS) auprès des organismes habilités

[PRO-06] Associer de manière plus systématique les organes consultatifs pour les matières qui les concernent (CCJ, CCCA, CCCPH, ...)

Description

Cette action vise à renforcer la participation citoyenne et la concertation au sein de la commune en instaurant un recours plus systématique aux organes consultatifs (CCJ, CCCA, CCCPH,...) pour toutes les matières relevant de leurs compétences.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Assurer une meilleure représentativité des citoyens dans le processus décisionnel
- Valoriser leur expertise de terrain
- Garantir que les politiques locales répondent réellement aux besoins exprimés par la population

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent politique :
 - Nathalie Deplus

Thématique(s)

- Cohésion sociale
- Jeunesse

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites

- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

Sous-projets du projet PRO-06

Ce projet comporte ***1*** sous-projets directs :

- [PRO-10] Établir un état des lieux de ce qui existe en faveur des aînés afin d'identifier les manques

[PRO-10] Établir un état des lieux de ce qui existe en faveur des aînés afin d'identifier les manques

Description

Cette action consiste à recenser l'ensemble des services/structures et activités en faveur des aînés existants sur le territoire. L'objectif est d'obtenir une vision globale et actualisées de ce qui est mis en place, tant au niveau communal qu'associatif, afin d'identifier les besoins non couverts et les manques. Cet état des lieux permettra de disposer d'une base solide pour orienter les actions futures, renforcer la cohérence des initiatives locales et développer des projets adaptés aux attentes et réalités des personnes âgées. Il sera établi en partenariat avec l'ensemble des acteurs du terrain mais aussi avec les citoyens directement concernés par la thématique.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Recenser les services, programmes et projets existants sur le territoire de Péruwelz dans le but d'identifier les éventuels besoins et manques. Cet état des lieux permettra dans un second temps d'établir un plan d'actions prioritaires.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA)

[PRO-08] Renforcer l'organisation des activités en faveur des personnes en situation de handicap

Description

Cette action vise à développer et à structurer davantage les activités destinées aux personnes en situation de handicap afin de favoriser leur inclusion, leur bien-être et leur participation à la vie sociale culturelle de la commune. L'objectif est de fournir une programmation plus variée, accessible et adaptée, en collaboration avec les partenaires locaux et les services spécialisés.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Promouvoir l'inclusion sociale et la participation citoyenne des personnes en situation de handicap, en renforçant la qualité, la diversité et la régularité des activités qui leur sont destinées au sein de la commune

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

[PRO-05] Signer la charte en vue de l'obtention du label Handycity en 2030

Description

Cette action consiste à engager officiellement la ville dans une démarche proactive en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap par la signature de la charte "Handycity" proposée par ESENCA (réseau Solidaris). Cette adhésion symbolise la volonté communale de promouvoir l'accessibilité universelle, de renforcer la participation des personnes en situation de handicap à la vie citoyenne et d'intégrer la dimension inclusive dans toutes les politiques locales. La signature de la charte marque une étape concrète dans la construction d'une ville plus équitable, attentive aux besoins de chacun et respectueuse des principes d'égalité des chances.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Mettre en place une série d'actions balisées par la charte en vue d'obtenir en 2030 le label "Handycity".

Cinq axes balisés par la charte :

- Fonction consultative/Sensibilisations
- Accueil de la petite enfance/Inclusion scolaire et parascolaire
- Emploi
- Accessibilité plurielle (informations, transports, parkings)
- Inclusion dans les loisirs (sport, culture, nature, événements)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

[PRO-07] Solliciter des audits d'accessibilité pour les bâtiments communaux (Ville et CPAS) auprès des organismes habilités

Description

Cette action vise à évaluer le niveau d'accessibilité des bâtiments communaux et du CPAS afin d'identifier les obstacles rencontrés par les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et de planifier les améliorations nécessaires. En sollicitant des audits réalisés par des organismes agréés, la Ville entend disposer d'un diagnostic précis, objectif et conforme aux normes régionales.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Viser une accessibilité universelle dans les bâtiments communaux et du CPAS afin de permettre à tous les citoyens, quelles que soient leurs potentielles difficultés, de bénéficier équitablement des services publics et de participer pleinement à la vie communale
- Orienter les futures améliorations
- Inscrire la Ville dans une politique durable, d'inclusion et d'égalité des chances

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Aménagement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-02] Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA)

Description

Cet objectif s'inscrit dans le cadre du programme « Ville Amie des Aînés » (VADA) de l'Organisation mondiale de la santé, qui vise à adapter les environnements urbains aux besoins des personnes âgées afin de favoriser leur bien-être, leur autonomie et leur participation active à la vie communautaire. Péruwelz souhaite ainsi développer une approche transversale et inclusive, en intégrant les préoccupations des aînés dans ses politiques publiques, ses aménagements urbains, ses services et ses actions sociales. Cela implique une écoute attentive des seniors, la mise en place de dispositifs facilitant leur mobilité, leur accès à l'information, aux soins, à la culture et à la vie sociale, ainsi que la lutte contre l'isolement. L'objectif est de faire de Péruwelz une ville accueillante, accessible et solidaire, où les aînés sont pleinement reconnus comme acteurs à part entière de la vie locale.

Constats

Avec une population vieillissante, Péruwelz est confrontée à des enjeux majeurs liés au bien-vieillir, à l'autonomie et à l'inclusion sociale des aînés. Devenir une Ville Amie des Aînés selon les critères de l'OMS implique de repenser les espaces publics, les services, la mobilité et la participation citoyenne pour qu'ils soient accessibles, sécurisants et adaptés aux besoins des personnes âgées. Cet engagement renforce la solidarité intergénérationnelle, améliore la qualité de vie et s'inscrit pleinement dans les ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 10 – Réduction des inégalités, et ODD 11 – Villes et communautés durables.

Thématique(s)

- Social

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Projets de l'OO-04

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-13] Favoriser les collaborations avec le Conseil communal consultatif des aînés
- [PRO-12] Favoriser les synergies Ville/CPAS sur la thématique des aînés
- [PRO-11] Mettre en œuvre un plan d'actions touchant les huit domaines suivants : soutien communautaire et services de santé, espaces extérieurs et bâtiments, transport, habitat, participation sociale, respect et inclusion sociale, engagement social et citoyen, communication et information
- [PRO-10] Établir un état des lieux de ce qui existe en faveur des aînés afin d'identifier les manques

[PRO-13] Favoriser les collaborations avec le Conseil communal consultatif des aînés

Description

Cette action vise à renforcer les échanges et la collaboration entre le Plan de Cohésion Sociale et le CCCA, tant durant la réalisation de l'état des lieux que dans la mise en œuvre du plan d'actions. Le CCCA constitue un partenaire privilégié pour partager son expertise, relayer les besoins exprimés par les aînés et contribuer à l'identification des priorités locales. Sa participation active tout au long du processus permettra d'assurer la pertinence, la cohérence et la légitimité des actions entreprises, tout en valorisant la parole et l'expérience des aînés au sein des politiques communales.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Renforcer les échanges avec le CCCA dans le but d'assurer la pertinence, la cohérence et la légitimité des actions entreprises en faveur des aînés.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA)

[PRO-12] Favoriser les synergies Ville/CPAS sur la thématique des aînés

Description

Cette action vise à renforcer la collaboration entre les services de la Ville et ceux du CPAS afin d'assurer une approche cohérente, concertée et efficace des politiques en faveur des aînés. L'objectif est de mutualiser les ressources, les compétences et les initiatives existantes pour développer des actions complémentaires répondant aux besoins identifiés lors de l'état des lieux et intégrés dans le plan d'actions. Cette synergie permettra d'optimiser l'offre de services, d'éviter les doublons, de renforcer la visibilité des services/actions menées et de favoriser une meilleure prise en compte du bien-être global des aînés.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Assurer une approche cohérente, concertée et efficace
- Mutualiser les ressources, les compétences et les initiatives existantes
- Optimiser l'offre de services
- Éviter les doublons
- Renforcer la visibilité des services/actions menées
- Favoriser une meilleure prise en compte dans le cadre de la politique des aînés

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA)

[PRO-11] Mettre en oeuvre un plan d'actions touchant les huit domaines suivants : soutien communautaire et services de santé, espaces extérieurs et bâtiments, transport, habitat, participation sociale, respect et inclusion sociale, engagement social et citoyen, communication et information

Description

A la suite de l'état des lieux réalisé, un plan d'actions concret et cohérent répondant aux besoins identifiés va être établi. Sur base des constats et des priorités dégagées, il s'agira de formuler des objectifs clairs, de proposer des actions ciblées et de déterminer les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Ces objectifs seront définis au regard des huit domaines suivants : soutien communautaire et services de santé, espaces extérieurs et bâtiments, transport, habitat, participation sociale, respect et inclusion sociale, engament social et citoyen, communication et information. Ce plan d'actions permettra de structurer la démarche locale en faveur du bien-être et de la participation des aînés, de renforcer la coordination entre les acteurs du territoire et d'assurer une vision à long terme, inclusive et durable, des politiques en matière de vieillissement.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Sur base des besoins et manques identifiés lors de l'état des lieux, un plan d'actions concret et cohérent sera établi avec pour objectifs de structurer la démarche locale, de renforcer la coordination entre les acteurs du territoire et de proposer des actions répondant à une réalité de terrain et e d'assurer une vision à long terme des politiques en matière de vieillissement.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA)

[PRO-10] Établir un état des lieux de ce qui existe en faveur des aînés afin d'identifier les manques

Description

Cette action consiste à recenser l'ensemble des services/structures et activités en faveur des aînés existants sur le territoire. L'objectif est d'obtenir une vision globale et actualisées de ce qui est mis en place, tant au niveau communal qu'associatif, afin d'identifier les besoins non couverts et les manques. Cet état des lieux permettra de disposer d'une base solide pour orienter les actions futures, renforcer la cohérence des initiatives locales et développer des projets adaptés aux attentes et réalités des personnes âgées. Il sera établi en partenariat avec l'ensemble des acteurs du terrain mais aussi avec les citoyens directement concernés par la thématique.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Recenser les services, programmes et projets existants sur le territoire de Péruwelz dans le but d'identifier les éventuels besoins et manques. Cet état des lieux permettra dans un second temps d'établir un plan d'actions prioritaires.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Faire de Péruwelz une Ville "Amie des aînés" au sens de l'OMS (VADA)

[OO-22] Assister les clubs sportifs existants à pérenniser leurs infrastructures et à les faire évoluer dans les limites budgétaires disponibles

Description

Cet objectif vise à soutenir activement les clubs sportifs locaux dans la gestion, l'entretien et le développement de leurs infrastructures, tout en tenant compte des contraintes budgétaires communales. Il s'agit d'accompagner les clubs dans l'identification de leurs besoins, la recherche de solutions techniques adaptées, et la priorisation des investissements nécessaires à la pérennité et à l'évolution de leurs équipements. Cette démarche inclut également un appui à la mobilisation de ressources complémentaires (subventions, partenariats, appels à projets) et à la mise en conformité des installations. L'objectif est de garantir des infrastructures sportives fonctionnelles, accessibles et durables, qui permettent aux clubs de poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions et de contribuer pleinement à la vie sociale et sportive du territoire. Le site de la piscine communale devra également faire l'objet d'une réflexion.

Constats

Les clubs sportifs de Péruwelz jouent un rôle essentiel dans la vie sociale, éducative et sanitaire de la commune. Cependant, leurs infrastructures sont souvent confrontées à des défis de vétusté, de mise en conformité et de financement. En les accompagnant dans la pérennisation et l'évolution de leurs équipements, tout en tenant compte des contraintes budgétaires, la Ville renforce la durabilité du tissu associatif, encourage la pratique sportive pour tous, et optimise l'usage des ressources publiques. Cet objectif s'inscrit dans les ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure, et ODD 11 – Villes et communautés durables.

Thématique(s)

- Sport

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard
 - Thierry Depuydt
 - Jimmy Ababio

Projets de l'OO-22

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***2*** projet(s) :

- [PRO-38] Analyser les différentes possibilités de couverture des terrains extérieurs de tennis de Bonsecours et introduire un dossier Infrasports si les moyens budgétaires le permettent
- [PRO-92] Analyser les possibilités permettant aux clubs de sport et aux espaces de loisirs de l'entité d'évoluer dans un cadre cohérent sur le territoire

[PRO-38] Analyser les différentes possibilités de couverture des terrains extérieurs de tennis de Bonsecours et introduire un dossier Infrasports si les moyens budgétaires le permettent

Description

Ce projet consiste à étudier la faisabilité technique, financière et réglementaire de la couverture des terrains de tennis situés à Bonsecours afin de permettre leur utilisation sur une période plus large de l'année. L'analyse portera sur les différentes options de couverture (structure fixe, modulable ou gonflable), en tenant compte des contraintes budgétaires, des normes sportives et des besoins des utilisateurs. Une concertation avec les clubs locaux, les associations sportives et les services communaux sera organisée pour définir les priorités et évaluer l'impact sur la pratique sportive. Si l'étude confirme la pertinence du projet et que les moyens financiers le permettent, un dossier sera introduit auprès d'**Infrasports** pour bénéficier de subventions régionales. Cette initiative vise à renforcer l'offre sportive, améliorer l'accessibilité des infrastructures et soutenir le dynamisme associatif.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Permettre la pratique du tennis y compris lors de conditions climatiques pluvieuses

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard
 - Jimmy Ababio
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Sports

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-22] Assister les clubs sportifs existants à pérenniser leurs infrastructures et à les faire évoluer dans les limites budgétaires disponibles

[PRO-92] Analyser les possibilités permettant aux clubs de sport et aux espaces de loisirs de l'entité d'évoluer dans un cadre cohérent sur le territoire

Description

La Ville de Péruwelz souhaite mener une analyse approfondie de la situation des clubs sportifs et sur la piscine communale afin d'identifier les leviers d'amélioration en matière d'infrastructures, de répartition géographique et de soutien communal. L'objectif est de favoriser un développement harmonieux, équitable et durable du football local, en tenant compte des besoins des clubs, des contraintes budgétaires et des opportunités de mutualisation. Ce projet s'inscrit dans une volonté de cohérence territoriale, de valorisation du sport amateur et de bonne gestion des équipements publics.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Meilleure équité entre les clubs en matière d'accès aux infrastructures.

Optimisation de l'utilisation des équipements sportifs.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Thématique(s)

- Sports

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-22] Assister les clubs sportifs existants à pérenniser leurs infrastructures et à les faire évoluer dans les limites budgétaires disponibles

[OO-14] Favoriser la collaboration entre les acteurs locaux (clubs, associations, partenaires privés) en instaurant des espaces de dialogue et de concertations réguliers

Description

Cet objectif vise à renforcer la dynamique locale en encourageant la coopération entre les différents acteurs du territoire : clubs sportifs, associations culturelles et sociales, partenaires privés, etc. En instaurant des espaces de dialogue et de concertation réguliers, l'entité souhaite créer un climat de confiance, de transparence et de co-construction, propice à l'émergence de projets communs et à une meilleure coordination des initiatives. Ces rencontres permettront de partager les besoins, les idées, les ressources et les bonnes pratiques, tout en assurant une meilleure lisibilité des actions communales et un soutien adapté aux partenaires locaux. L'objectif est de développer un tissu associatif et partenarial fort, inclusif et durable, au service du bien-être collectif et du développement du territoire.

Constats

À Péruwelz, le tissu associatif et sportif est riche, mais souvent fragmenté, ce qui limite les synergies et les projets communs. En instaurant des espaces de dialogue réguliers, la commune peut encourager une meilleure coordination, mutualiser les ressources, et renforcer les liens entre acteurs locaux. Cette dynamique collaborative favorise une gouvernance participative et une gestion plus efficace des initiatives locales. Elle s'inscrit pleinement dans les ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs, en promouvant des alliances solides au service du développement territorial.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Sport

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-14 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Projets de l'OO-14

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***2*** projet(s) :

- [PRO-36] Organiser un salon des associations et des sports
- [PRO-205] Créer une commission des sports

[PRO-36] Organiser un salon des associations et des sports

Description

Ce projet a pour objectif de mettre en place un événement fédérateur permettant de valoriser le tissu associatif et sportif local, tout en favorisant la rencontre entre les citoyens et les acteurs de la vie communautaire. Le salon offrira aux associations et clubs sportifs un espace pour présenter leurs activités, recruter de nouveaux membres et promouvoir leurs initiatives. Il comprendra des stands d'information, des démonstrations sportives, des animations pour tous les âges. Cette initiative vise à renforcer la visibilité des associations, encourager la pratique sportive et le bénévolat, et créer un moment convivial favorisant le vivre-ensemble. À travers ce projet, la commune souhaite soutenir la dynamique associative et sportive, tout en répondant aux attentes des habitants en matière de loisirs et de bien-être.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Valoriser le tissu associatif et sportif de Péruwelz en organisant un événement fédérateur permettant aux citoyens de découvrir les activités locales, de rencontrer les acteurs engagés et de favoriser l'inscription ou l'implication dans la vie associative.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Favoriser la collaboration entre les acteurs locaux (clubs, associations, partenaires privés) en instaurant des espaces de dialogue et de concertations réguliers

[PRO-205] Créer une commission des sports

Description

Le projet consiste à créer une commission des sports afin de coordonner et dynamiser les initiatives sportives sur le territoire. Cette instance réunira des représentants des clubs, des associations et des acteurs locaux pour favoriser la concertation et la mise en place de projets communs. L'objectif est de promouvoir la pratique sportive pour tous, soutenir les événements. La commission jouera un rôle clé dans le développement d'une politique sportive cohérente et inclusive. Ce projet s'inscrit dans une démarche participative et de valorisation du sport comme vecteur de santé et de lien social.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Simon Renard

Thématique(s)

- Sports

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Favoriser la collaboration entre les acteurs locaux (clubs, associations, partenaires privés) en instaurant des espaces de dialogue et de concertations réguliers

[OO-12] Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un état des lieux de la situation existante (mise en conformité, accessibilité, règlements d'utilisation des salles et octroi de subventions communales...)

Description

Cet objectif vise à structurer et dynamiser la politique sportive de Péruwelz en s'appuyant sur une analyse approfondie de la situation actuelle. Il s'agit de réaliser un état des lieux des infrastructures sportives, de leur conformité aux normes en vigueur, de leur accessibilité pour tous les publics, et des modalités de leur utilisation. Cette démarche permettra d'identifier les besoins, les points d'amélioration et les opportunités de développement. Elle inclut également une réflexion sur les règlements d'usage des équipements, la transparence dans l'octroi des subventions communales aux clubs et associations, ainsi que le soutien à la pratique sportive pour tous. L'objectif est de garantir une offre sportive cohérente, équitable et inclusive, en lien avec les attentes des citoyens et les enjeux de santé, de cohésion sociale et de qualité de vie.

Constats

Une politique sportive structurée, fondée sur un état des lieux précis, permettrait de valoriser les équipements existants, de répondre aux besoins des clubs et des citoyens, et de favoriser l'accès équitable à la pratique sportive. Cet objectif s'inscrit dans les ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 10 – Réduction des inégalités, et ODD 11 – Villes et communautés durables.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Sport

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

- 12. Consommation et production responsables

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-12 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Projets de l'OO-12

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-32] Mener une réflexion permettant de maximiser l'utilisation des installations sportives et des équipements existants
- [PRO-30] Réaliser un cadastre des infrastructures existantes afin d'établir un plan pluriannuel d'investissement : rénovation, création, durabilité, ...
- [PRO-37] Rénovation des installations sanitaires et autres manquements de la salle des sports Roi Baudouin

[PRO-32] Mener une réflexion permettant de maximiser l'utilisation des installations sportives et des équipements existants

Description

La Ville de Péruwelz souhaite optimiser l'utilisation de ses infrastructures sportives en analysant leur taux d'occupation, leur accessibilité et les besoins des usagers. Cette réflexion vise à favoriser une gestion plus efficace, équitable et durable des équipements existants, en évitant les sous-utilisations ou les conflits d'usage. Le projet s'inscrit dans une logique de valorisation du patrimoine sportif communal et de soutien à la pratique sportive pour tous.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Meilleure utilisation des équipements existants.

Satisfaction accrue des usagers (clubs, écoles, citoyens).

Vision stratégique pour la gestion future des infrastructures sportives.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Thématique(s)

- Sports

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-12] Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un état des lieux de la situation existante (mise en conformité, accessibilité, règlements d'utilisation des salles et octroi de subventions communales...)

[PRO-30] Réaliser un cadastre des infrastructures existantes afin d'établir un plan pluriannuel d'investissement : rénovation, création, durabilité, ...

Description

Ce projet consiste à effectuer un inventaire exhaustif des infrastructures communales (bâtiments publics, équipements sportifs, voiries, espaces verts, etc.) afin de disposer d'une vision claire et actualisée de leur état, de leur usage et de leurs besoins en rénovation ou en développement. L'objectif est de structurer un **plan pluriannuel d'investissement** qui priorise les interventions selon des critères de sécurité, de fonctionnalité, de durabilité et d'impact sur la qualité de vie des citoyens. Cette démarche inclura la collecte et l'analyse des données techniques, la consultation des services communaux et des utilisateurs, ainsi que l'intégration des objectifs environnementaux (efficacité énergétique, matériaux durables). À terme, le projet permettra d'optimiser la gestion des ressources, d'anticiper les coûts et de garantir une planification cohérente des infrastructures pour les années à venir.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Établir un cadastre précis des infrastructures sportives communales afin de planifier, de manière durable et stratégique, les investissements nécessaires à leur rénovation, leur création ou leur valorisation afin de mettre en place une base de données exhaustive et structurée des infrastructures existantes afin de planifier de manière stratégique et durable les investissements futurs sur le territoire communal.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Thématique(s)

- Sports

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-12] Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un état des lieux de la situation existante (mise en conformité, accessibilité, règlements d'utilisation des salles et octroi de subventions communales...)

[PRO-37] Rénovation des installations sanitaires et autres manquements de la salle des sports Roi Baudouin

Description

Il s'agit de rénover la Salle des sports Roi Baudoin, plus particulièrement l'installation de chauffage, et les installations sanitaires (quelques tracés seront également refait).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Remplacement de la chaudière

Remplacement des installations sanitaires vétustes

Remplacement des marquages au sol

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Thématique(s)

- Travaux

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 07. Énergie propre et d'un coût durable

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-12] Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un état des lieux de la situation existante (mise en conformité, accessibilité, règlements d'utilisation des salles et octroi de subventions communales...)

Tâches du projet PRO-37

Ce projet comporte ***1*** tâche(s) directe(s) :

- [TA-46] Introduction de la demande de recevabilité auprès d'Infrasports

[OO-15] Soutenir et relancer les événements sportifs visant à sensibiliser la population à la pratique du sport tout en y joignant d'autres talents de l'entité

Description

Cet objectif vise à mettre en lumière le dynamisme sportif de Péruwelz en renforçant la visibilité des clubs locaux et des événements sportifs organisés sur le territoire. À travers une communication plus active et diversifiée (supports numériques, presse locale, affichage, partenariats), l'entité souhaite encourager la participation citoyenne, soutenir les initiatives sportives et favoriser la reconnaissance du rôle social et éducatif des clubs.

Il s'agit également de faire connaître les talents de l'entité dans leurs disciplines respectives, qu'ils soient amateurs ou professionnels, afin de valoriser leur engagement, leurs réussites et leur contribution à la vie locale. Cette démarche contribue à renforcer le sentiment d'appartenance, à inspirer les jeunes générations et à positionner Péruwelz comme une commune fière de ses forces sportives et de ses acteurs locaux.

Constats

À Péruwelz, les événements sportifs sont des leviers puissants de mobilisation citoyenne, de promotion de la santé, et de renforcement du tissu associatif local. En les soutenant et en les relançant, la commune peut non seulement encourager la pratique du sport, mais aussi mettre en lumière les talents locaux dans des domaines variés (culture, jeunesse, bénévolat…). Cette approche transversale favorise

une dynamique communautaire inclusive et festive, en lien avec les ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 11 – Villes et communautés durables, et ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Thématique(s)

- Sport

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Projets de l'OO-15

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-34] Organiser une cérémonie des mérites sportifs et culturels

[PRO-34] Organiser une cérémonie des mérites sportifs et culturels

Description

Ce projet vise à organiser une cérémonie officielle et conviviale pour récompenser les citoyens, associations, clubs et artistes locaux qui se sont distingués dans les domaines sportif et culturel au cours de l'année. L'objectif est de valoriser l'engagement, le talent et la réussite, tout en renforçant le sentiment d'appartenance et la reconnaissance publique des efforts individuels et collectifs.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Valoriser les talents locaux en organisant une cérémonie officielle qui récompense les citoyens, clubs et associations ayant contribué de manière remarquable au rayonnement sportif et culturel de Péruwelz.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Soutenir et relancer les événements sportifs visant à sensibiliser la population à la pratique du sport tout en y joignant d'autres talents de l'entité

[OO-21] Tendre à l'étoffement de l'offre d'activités variées ludiques, sportives et culturelles aux adolescents de plus de 12 ans

Description

Cet objectif vise à répondre aux besoins spécifiques des adolescents de plus de 12 ans en leur proposant une offre d'activités diversifiée, attractive et adaptée à leurs centres d'intérêt. Il s'agit de renforcer leur accès à des loisirs de qualité, qu'ils soient ludiques, sportifs ou culturels, en tenant compte de leur rythme de vie, de leur autonomie croissante et de leur besoin de socialisation. Cette démarche implique une concertation avec les jeunes, les acteurs associatifs et les structures éducatives locales, afin de co-construire des propositions pertinentes et inclusives. L'objectif est de favoriser l'épanouissement personnel, la participation citoyenne et le vivre-ensemble, tout en contribuant à prévenir le décrochage social et les comportements à risque.

Constats

À Péruwelz, les adolescents de plus de 12 ans représentent une tranche d'âge souvent moins ciblée par les offres d'activités communales, alors qu'ils sont en pleine construction identitaire et sociale. En étoffant l'offre d'activités ludiques, sportives et culturelles, la commune peut prévenir le décrochage social, favoriser l'épanouissement personnel, et renforcer le lien entre jeunes et territoire. Cet objectif répond aux enjeux des ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 4 – Éducation de qualité, et ODD 11 – Villes et communautés durables, en promouvant une jeunesse active, engagée et bien intégrée.

Thématique(s)

- Jeunesse

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité

- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Projets de l'OO-21

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-41] Proposer des activités régulières après le temps scolaire et pendant les vacances (ludiques, culturelles, jumelage, ...)

[PRO-41] Proposer des activités régulières après le temps scolaire et pendant les vacances (ludiques, culturelles, jumelage, ...)

Description

Par cette action, le service Jeunesse souhaite renforcer l'offre d'activités accessibles aux jeunes du territoire en dehors du cadre scolaire. L'objectif est de proposer, en collaboration avec les acteurs locaux, un programme régulier d'activités éducatives, ludiques et/ou culturelles après les heures de classe et durant les congés scolaires. Ces activités contribueront à l'épanouissement personnel, à la socialisation et à la réduction des inégalités d'accès aux loisirs.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- **Renforcer la cohésion sociale** par la création de moments de rencontre et de partage entre jeunes de milieux différents
- **Favoriser le développement personnel** des jeunes par une offre diversifiée d'activités éducatives, ludiques et/ou culturelles
- **Soutenir les familles** en leur offrant des solutions de garde et d'animation de qualité après les heures d'école et durant les vacances
- **Redynamise les échanges entre jeunes** notamment dans le cadre du jumelage avec la Ville de Jaunay-Marigny (anciennement la commune de Jaunay-Clan)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Jeunesse

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-21] Tendre à l'étoffement de l'offre d'activités variées ludiques, sportives et culturelles aux adolescents de plus de 12 ans

[OO-56] Revoir l'organisation des plaines destinées aux enfants de moins de 12 ans

Description

Les plaines de jeux et les activités récréatives destinées aux enfants de moins de 12 ans jouent un rôle fondamental dans leur développement, leur socialisation et leur bien-être. Cet objectif vise à **réévaluer et améliorer l'organisation des plaines communales**, afin de mieux répondre aux besoins des enfants, des familles et des encadrants, tout en garantissant **sécurité, accessibilité et qualité pédagogique**.

Constats

L'organisation actuelle des plaines pour enfants de moins de 12 ans à Péruwelz présente plusieurs limites qui méritent d'être réévaluées. Les attentes des parents évoluent, notamment en matière d'activités pédagogiques et de flexibilité des horaires, ce qui appelle à une réflexion globale sur le fonctionnement et l'offre proposée. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 4 qui vise à garantir une éducation de qualité et des opportunités d'apprentissage pour tous, dès le plus jeune âge, ainsi que l'ODD 10 qui encourage la réduction des inégalités, en veillant à ce que chaque enfant, quelles que soient ses capacités ou son origine, puisse accéder à des activités adaptées et sécurisées.

Thématique(s)

- Education

- Jeunesse

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Projets de l'OO-56

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-91] Revoir le fonctionnement des plaines afin de tendre vers un système unique et plus égalitaire
- [PRO-141] Revoir le projet pédagogique des centres de vacances
- [PRO-142] Améliorer la qualité des activités proposées et de l'encadrement

[PRO-91] Revoir le fonctionnement des plaines afin de tendre vers un système unique et plus égalitaire

Description :

A ce jour deux systèmes coexistent, l'idée est de tendre vers un système unique et égalitaire pour tous les enfants.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Nathalie Deplus

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-56] Revoir l'organisation des plaines destinées aux enfants de moins de 12 ans

[PRO-141] Revoir le projet pédagogique des centres de vacances

Description :

Ce projet est en lien avec le fait de mettre en place un système égalitaire pour les plaines, le projet pédagogique sera donc revu en prenant en compte la nouvelle organisation.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Nathalie Deplus/Yanis Detombe

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-56] Revoir l'organisation des plaines destinées aux enfants de moins de 12 ans

[PRO-142] Améliorer la qualité des activités proposées et de l'encadrement

Description :

En lien avec le projet précédent, une révision du système afin de tendre à une égalité dans les activités proposées sera mise en place. Une attention sera aussi portée vers la qualité de l'encadrement.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Nathalie Deplus/Yanis Detombe

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-56] Revoir l'organisation des plaines destinées aux enfants de moins de 12 ans

[OO-24] Mettre à disposition des locaux adaptés à la réalisation des activités/animations en faveur des jeunes à proximité des écoles secondaire

Description

Cet objectif vise à renforcer l'offre d'infrastructures dédiées à la jeunesse en facilitant l'accès à des espaces adaptés pour l'organisation d'activités et d'animations à proximité des écoles secondaires. Il s'agit de répondre aux besoins spécifiques des jeunes en matière de loisirs, de rencontres, de développement personnel et de participation citoyenne, tout en favorisant leur engagement dans la vie locale. La mise à disposition de locaux fonctionnels, accessibles et sécurisés permettra de soutenir les initiatives portées par les associations, les services communaux ou les jeunes eux-mêmes. Cette démarche contribue à créer un environnement stimulant et inclusif, propice à l'épanouissement des adolescents et à la prévention des situations d'isolement ou de décrochage.

Constats

À Péruwelz, les adolescents ont besoin de lieux accessibles, sécurisés et adaptés pour se retrouver, s'exprimer et participer à des activités en dehors du cadre scolaire. L'absence ou l'insuffisance de tels espaces limite leur engagement social, leur accès à des loisirs structurés, et leur sentiment d'appartenance à la commune. En mettant à disposition des locaux proches des écoles secondaires, la Ville favorise une présence positive des jeunes dans l'espace public, soutient leur développement personnel, et répond aux enjeux des ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 4 – Éducation de qualité, et ODD 11 – Villes et communautés durables.

Thématique(s)

- Jeunesse
- Cohésion sociale

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Projets de l'OO-24

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-43] Aménager et mettre à disposition des locaux adaptés à l'accueil des jeunes et au développement d'activités

[PRO-43] Aménager et mettre à disposition des locaux adaptés à l'accueil des jeunes et au développement d'activités

Description

Le Service Jeunesse souhaite disposer d'infrastructures plus adaptées afin d'accueillir les jeunes au sein d'espaces accueillants, sécurisés et polyvalents. Ces locaux seront destinés à accueillir les jeunes du territoire pour des activités éducatives, ludiques, culturelles, citoyennes ou de loisirs. L'objectif est de favoriser leur épanouissement, leur participation à la vie locale et le développement d'initiatives portées **par et pour les jeunes**.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Offrir des espaces adaptés et attractifs favorisant la rencontre, la créativité et la socialisation des jeunes.
- Soutenir le développement d'activités régulières encadrées par le Service Jeunesse (et ses partenaires)
- Garantir l'accessibilité et la sécurité des locaux (normes, équipements, accessibilité PMR)
- Renforcer la visibilité et la cohérence de la politique jeunesse de la commune.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Jeunesse

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-24] Mettre à disposition des locaux adaptés à la réalisation des activités/animations en faveur des jeunes à proximité des écoles secondaire

[OO-50] Offrir à chaque citoyen la possibilité de se recueillir dans un lieu multi-philosophique

Description

Cet objectif vise à garantir à **chaque citoyen**, indépendamment de ses convictions religieuses ou philosophiques, **un espace digne et respectueux pour le recueillement** en présence du défunt. Il s'inscrit dans une démarche de **neutralité, d'inclusion et de respect des diversités**.

Constats

Déjà en 2014, une circulaire avait incité les communes à identifier un lieu public neutre pour permettre l'organisation de cérémonies funéraires quelle que soit la conviction philosophique. Cette évolution s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 10 – Réduction des inégalités, en garantissant à chacun un espace de recueillement respectueux de ses convictions, l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en intégrant des lieux inclusifs dans l'aménagement du territoire, et l'ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces, en assurant l'équité et la dignité dans les services publics liés à la fin de vie.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-50 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio
 - Nathalie Deplus
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-50

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-103] Identifier et aménager un lieu neutre permettant d'accueillir les cérémonies quelle que soit la conviction philosophique de la personne/des familles

[PRO-103] Identifier et aménager un lieu neutre permettant d'accueillir les cérémonies quelle que soit la conviction philosophique de la personne/des familles

Description

Ce projet vise à identifier, aménager et mettre à disposition un lieu adapté aux cérémonies funéraires. Il s'agit de garantir à tous les citoyens un espace digne, neutre et respectueux pour les adieux, en dehors des cadres religieux, tout en affirmant les valeurs de pluralisme et d'inclusion portées par la commune.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio
 - Nathalie Deplus
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Aménagement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-50] Offrir à chaque citoyen la possibilité de se recueillir dans un lieu non-confessionnel

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

Description

Cet objectif vise à reconnaître, renforcer et promouvoir la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles communales de Péruwelz. Il s'agit de mettre en lumière les atouts pédagogiques, les projets innovants, l'engagement des équipes éducatives et les résultats obtenus, tout en veillant à l'amélioration continue des conditions d'apprentissage. La valorisation passe par des actions de communication, des partenariats avec les familles et les acteurs éducatifs, ainsi que par le soutien aux initiatives favorisant l'inclusion, la réussite scolaire et le bien-être des élèves. Cette démarche contribue à renforcer l'attractivité des écoles communales, à mobiliser les ressources autour d'un projet éducatif cohérent et à affirmer le rôle central de l'enseignement dans le développement local.

Constats

L'enseignement communal à Péruwelz constitue un pilier fondamental du développement local, en assurant une éducation de proximité, inclusive et adaptée aux réalités du territoire. Pourtant, sa qualité et ses spécificités sont parfois insuffisamment reconnues ou mises en avant. En valorisant cet enseignement, la commune renforce la confiance des familles, soutient les équipes éducatives, et contribue à l'attractivité du territoire. Cet objectif s'inscrit dans les ODD 4 – Éducation de qualité et ODD 10 – Réduction des inégalités, en promouvant un accès équitable à une éducation de qualité pour tous.

Thématique(s)

- Enseignement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Projets de l'OO-26

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***14*** projet(s) :

- [PRO-46] Développer les pédagogies innovantes au sein des écoles communales (école du dehors, classes inclusives...)
- [PRO-45] Superviser une démarche de co-construction des différentes directions dans l'évolution de l'enseignement communal
- [PRO-174] Harmoniser l'utilisation du subside gratuité dans toutes les écoles communales
- [PRO-175] Développer la connectivité au sein des espaces d'apprentissage
- [PRO-176] Mettre en place un espace d'études pour les étudiants du secondaire ou du supérieur
- [PRO-177] Organiser des séances d'information sur l'octroi des bourses d'études
- [PRO-178] Programmer une formation premiers secours à destination des 6ème de l'enseignement fondamental
- [PRO-179] Initier les élèves au folklore local
- [PRO-180] Favoriser l'attractivité de l'immersion au sein de l'école du Centre
- [PRO-181] Favoriser des actions en lien avec les pôles territoriaux
- [PRO-182] Encourager la formation des enseignants face à l'application du référentiel
- [PRO-183] Organiser une assemblée générale de l'enseignement au moins une fois par an
- [PRO-184] Encourager les projets d'échanges interculturels via des programmes tels qu'Erasmus+, ...
- [PRO-50] Faire évoluer le prix de civisme vers un prix de la citoyenneté prenant en compte l'environnement, le climat et le vivre-ensemble

[PRO-46] Développer les pédagogies innovantes au sein des écoles communales (école du dehors, classes inclusives...)

Description

Cette action vise à promouvoir l'excellence pédagogique et l'épanouissement de chaque élève en instaurant une diversité des approches d'apprentissage au sein des écoles communales. L'objectif est de dépasser un modèle unique pour s'adapter aux besoins spécifiques des élèves, stimuler leur motivation et enrichir leur parcours éducatif.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Différenciation proactive : Anticiper les besoins divers des élèves en adaptant le contenu, les processus et les productions d'apprentissage, afin de réduire les difficultés scolaires et de valoriser les talents individuels.
- Intégration d'outils et de méthodes innovantes : Mettre en œuvre des pédagogies actives (pédagogie de projet, classes du dehors, co-enseignement) et des outils technologiques (IA, classes inversées) pour rendre les apprentissages plus interactifs, pratiques et engageants.
- Formation et renforcement des compétences : Soutenir la formation continue des enseignants pour qu'ils puissent s'approprier les nouvelles méthodes et outils pédagogiques. Encourager les pratiques réflexives et le partage d'expériences au sein des équipes éducatives.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Ecoles

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-45] Superviser une démarche de co-construction des différentes directions dans l'évolution de l'enseignement communal

Description

Cette action vise à garantir la cohérence pédagogique. Il s'agit d'assurer la meilleure correspondance possible entre ce qui est effectivement enseigné et appris par les élèves, et les standards officiels définis par les référentiels. Elle s'inscrit spécifiquement dans le cadre des exigences et des réformes imposées par le Pacte d'excellence. Pour que les apprentissages correspondent aux référentiels du Pacte d'excellence, les établissements scolaires doivent mettre en place un plan de pilotage élaboré par la direction et l'équipe pédagogique, en s'appuyant sur les sept objectifs généraux du Pacte (amélioration des savoirs, réduction du décrochage, etc.). Ce plan s'articule autour du nouveau tronc commun, de l'enseignement inclusif, et du développement de compétences clés, comme celles liées au numérique.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Assurer un socle commun de savoirs et compétences et garantir que tous les élèves acquièrent le même bagage de compétences et de connaissances fondamentales.
- Réduire l'échec scolaire et le redoublement en alignant les apprentissages sur des référentiels clairs et en adoptant une approche plus formative, mieux accompagner les élèves en difficulté et réduire les taux d'échec.
- Favoriser l'inclusion scolaire en harmonisant des pratiques pédagogiques qui aide à mieux intégrer les élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire, en offrant un cadre de référence commun à tous.
- Améliorer la qualité de l'enseignement en se basant sur les référentiels, les enseignants disposent d'un cadre clair pour leurs pratiques, ce qui contribue à une meilleure qualité d'enseignement.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Ecoles

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-174] Harmoniser l'utilisation du subside gratuité dans toutes les écoles communales

Description

Ce projet vise à garantir une application uniforme et équitable du subside « gratuité » dans l'ensemble des écoles communales, conformément aux dispositions légales et aux objectifs de soutien aux familles. L'objectif est d'assurer que chaque établissement bénéficie des mêmes règles et pratiques pour la prise en charge des frais scolaires, en évitant les disparités entre écoles. La démarche inclura une analyse des pratiques actuelles, la consultation des directions d'école et des services administratifs, ainsi que la mise en place d'un cadre clair et harmonisé. Ce projet permettra de renforcer la transparence, d'améliorer la communication auprès des parents et de garantir une gestion optimale des ressources financières. À terme, il contribuera à l'égalité des chances et à la cohérence des politiques éducatives locales.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-175] Développer la connectivité au sein des espaces d'apprentissage

Description

Ce projet vise à améliorer l’accès aux technologies numériques dans les écoles et autres espaces éducatifs afin de favoriser des méthodes d’apprentissage modernes et inclusives. L’objectif est de garantir une connectivité fiable et performante (Wi-Fi, équipements réseau) pour permettre l’utilisation d’outils pédagogiques numériques, la mise en place de plateformes collaboratives et l’accès aux ressources en ligne. La démarche inclura un audit des infrastructures existantes, l’identification des besoins spécifiques par établissement, et la mise en œuvre d’un plan d’équipement et de maintenance. Ce projet contribuera à réduire la fracture numérique, à soutenir l’innovation pédagogique et à offrir aux élèves et enseignants un environnement connecté, adapté aux exigences actuelles de l’éducation.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-176] Mettre en place un espace d'études pour les étudiants du secondaire ou du supérieur

Description

Ce projet a pour objectif de créer un espace calme, adapté et accessible aux étudiants du secondaire et du supérieur afin de leur offrir des conditions optimales pour travailler en dehors de leur établissement scolaire. Elle pourra être implantée dans un bâtiment communal ou un espace public existant, avec des horaires adaptés aux besoins des étudiants. Cette initiative vise à soutenir la réussite scolaire, réduire les inégalités d'accès à un environnement propice à l'apprentissage et favoriser la concentration dans un cadre sécurisé. Le projet pourra également inclure des partenariats avec des associations éducatives pour proposer des conseils méthodologiques ou des sessions d'accompagnement.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-177] Organiser des séances d'information sur l'octroi des bourses d'études

Description

Ce projet a pour objectif d’informer les étudiants et leurs familles sur les dispositifs existants pour l’octroi des bourses d’études, afin de favoriser l’accès à l’enseignement secondaire et supérieur. Les séances permettront d’expliquer les critères d’éligibilité, les démarches administratives, les délais à respecter et les aides complémentaires disponibles. Elles seront organisées en collaboration avec les services compétents, et pourront se dérouler en présentiel ou en ligne pour garantir une large accessibilité. Cette initiative vise à réduire les inégalités liées au manque d’information, à soutenir la réussite scolaire et à renforcer la proximité entre l’administration et les citoyens.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-178] Programmer une formation premiers secours à destination des 6ème de l'enseignement fondamental

Description

Sensibiliser et initier les élèves de 6e primaire aux gestes de premiers secours afin de leur permettre d'adopter les bons réflexes en cas d'accident ou de situation d'urgence.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-179] Initier les élèves au folklore local

Description

Faire découvrir aux élèves la richesse du folklore local afin de préserver les traditions et renforcer le sentiment d'appartenance à la culture régionale.

Les objectifs poursuivis sont : comprendre l'origine et la signification des traditions locales, identifier les éléments caractéristiques du folklore (costumes, musiques, danses, légendes), participer activement à une activité culturelle en lien avec le folklore, développer le respect et la valorisation du patrimoine immatériel.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-180] Favoriser l'attractivité de l'immersion au sein de l'école du Centre

Description

Le projet consiste à mettre en valeur les avantages pédagogiques et culturels de l'apprentissage en immersion linguistique. Des actions concrètes seront menées, telles que des activités ludiques, des échanges interculturels et la présentation des réussites des élèves. L'objectif est de susciter l'intérêt des familles et des élèves pour cette option en montrant ses bénéfices à long terme. Ce projet contribue à dynamiser l'image de l'école et à promouvoir l'ouverture linguistique et culturelle.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-181] Favoriser des actions en lien avec les pôles territoriaux

Description

Ce projet a pour objectif de renforcer la collaboration entre l'école et les pôles territoriaux afin de créer des synergies éducatives et culturelles. Il consiste à développer des actions communes qui valorisent les ressources locales et répondent aux besoins des élèves surtout les élèves à besoins spécifiques.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-182] Encourager la formation des enseignants face à l'application du référentiel

Description

Ce projet vise à encourager la formation continue des enseignants afin de faciliter l'application du nouveau référentiel. L'objectif est d'assurer une cohérence dans les pratiques éducatives et d'améliorer la qualité des apprentissages. Ce projet contribue à accompagner les enseignants dans l'évolution des exigences pédagogiques et à soutenir leur développement professionnel.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-183] Organiser une assemblée générale de l'enseignement au moins une fois par an

Description

Ce projet consiste à organiser une assemblée générale de l'enseignement au moins une fois par an afin de favoriser la concertation et la cohésion. Cette rencontre permettra de rassembler l'ensemble des acteurs éducatifs pour partager les informations importantes et les orientations stratégiques. Elle sera l'occasion de présenter les projets en cours, d'évaluer les actions menées et de recueillir les propositions d'amélioration. L'objectif est de renforcer la communication interne et d'impliquer tous les participants dans la vie de l'établissement. Ce projet contribue à instaurer un climat collaboratif et à garantir une meilleure coordination des initiatives pédagogiques.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-184] Encourager les projets d'échanges interculturels via des programmes tels qu'Erasmus+, ...

Description

Ce projet vise à encourager la mise en place de projets d'échanges interculturels en s'appuyant sur des programmes tels qu'Erasmus+. Il a pour objectif de favoriser l'ouverture des élèves à d'autres cultures et de développer leurs compétences linguistiques et sociales. Les actions comprendront des partenariats avec des écoles étrangères, des séjours éducatifs et des projets collaboratifs en ligne. Ces initiatives permettront aux élèves de vivre des expériences enrichissantes et de renforcer leur citoyenneté européenne. Ce projet contribue à promouvoir la diversité culturelle et à préparer les jeunes à évoluer dans un monde globalisé.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[PRO-50] Faire évoluer le prix de civisme vers un prix de la citoyenneté prenant en compte l'environnement, le climat et le vivre-ensemble

Description

Afin de répondre à la demande du mandataire politique en charge de l'enseignement, le Service Enseignement fera évoluer le Prix de civisme existant en un Prix de la citoyenneté plus inclusif et adapté aux enjeux actuels. Ce prix valorisera les initiatives des élèves et jeunes du territoire qui contribuent à la protection de l'environnement, à la lutte contre le changement climatique, au renforcement du vivre-ensemble et à la cohésion sociale. L'objectif est de stimuler l'engagement des jeunes élèves scolarisés en 6ème primaire, de promouvoir des comportements responsables et de sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire et locale aux valeurs citoyennes et écologiques.

Objectifs poursuivis du projet

Reconnaître, encourager et valoriser les initiatives citoyennes et écologiques des élèves

Sensibiliser la communauté scolaire aux enjeux environnementaux et de solidarité

Promouvoir le vivre-ensemble et la cohésion sociale au sein des établissements scolaires

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Ecoles

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Valoriser la qualité de l'enseignement communal

[OO-55] Améliorer la qualité des repas scolaires et en revoir l'aspect administratif et financier

Description

La qualité des repas scolaires joue un rôle essentiel dans le bien-être, la santé et la concentration des élèves. Cet objectif vise à **revoir certains aspects des repas servis dans les écoles**, tout en **réexaminant les modalités administratives et financières** liées à leur organisation.

Constats

À Péruwelz, les repas scolaires jouent un rôle essentiel dans le bien-être et la santé des enfants, mais leur qualité nutritionnelle, leur provenance et leur coût font régulièrement l'objet de préoccupations. Une révision globale du système de restauration scolaire est nécessaire, tant sur le plan de la qualité des produits que sur les modalités administratives et financières qui encadrent leur distribution. L'objectif est d'améliorer le système et en optimisant la gestion des ressources. Cette démarche s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 2 – Faim zéro, en assurant une alimentation saine et suffisante pour tous les enfants, l'ODD 3 – Bonne santé et bien-être, en favorisant de bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge, l'ODD 12 – Consommation et production responsables, en encourageant l'approvisionnement local et la réduction du gaspillage, et l'ODD 10 – Réduction des inégalités, en veillant à ce que chaque élève ait accès à un repas de qualité, quel que soit son contexte socio-économique.

Thématique(s)

- Education

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 02. Faim 'zéro'
- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 12. Consommation et production responsables

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Projets de l'OO-55

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-117] Harmoniser l'offre de repas au sein des écoles communales qui ne disposent pas de cuisine
- [PRO-122] Centraliser la facturation des repas scolaires au sein du service finances
- [PRO-123] Optimiser l'utilisation de la cuisine de l'école de La Roë

[PRO-117] Harmoniser l'offre de repas au sein des écoles communales qui ne disposent pas de cuisine

Description

Ce projet vise à lancer une procédure de marché public afin de sélectionner un prestataire qui assurera le service de restauration dans le respect des principes portés par la démarche *Cantines durables*. Il s'agit de garantir une alimentation de qualité, saine et équilibrée. Le choix du traiteur devra donc répondre à des critères environnementaux, sociaux et économiques.

Cette initiative contribue directement à l'atteinte de plusieurs Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 12 qui encourage des modes de consommation et de production responsables, ainsi que l'ODD 3 qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge. Elle participe également à l'ODD 13 en intégrant des pratiques qui réduisent l'impact environnemental du secteur alimentaire.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Le projet vise à améliorer la qualité nutritionnelle et environnementale des repas servis dans les cantines communales. Il a pour but de soutenir les filières locales, de réduire le gaspillage alimentaire et de promouvoir une alimentation durable. Il permet également à la commune de répondre aux engagements du **Green Deal Cantines Durables**.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Ecoles

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 02. Faim 'zéro'
- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 12. Consommation et production responsables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-55] Améliorer la qualité des repas scolaires et en revoir l'aspect administratif et financier

[PRO-122] Centraliser la facturation des repas scolaires au sein du service finances

Description

La Ville de Péruwelz souhaite centraliser la gestion de la facturation des repas scolaires au sein de son service finances afin d'améliorer la cohérence, la traçabilité et l'efficacité du processus. Cette centralisation permettra une meilleure coordination entre les écoles, les services de restauration et les familles, tout en assurant un suivi budgétaire rigoureux. Le projet s'inscrit dans une logique de simplification administrative et de modernisation des outils de gestion.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Le projet vise à uniformiser les pratiques de facturation, à réduire les erreurs et à améliorer la communication avec les familles. Il permet également de renforcer le contrôle interne et d'optimiser le recouvrement des paiements. Enfin, il contribue à une meilleure transparence financière et à une gestion plus fluide des données.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Ecoles

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 02. Faim 'zéro'

- 03. Bonne santé et bien-être

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-55] Améliorer la qualité des repas scolaires et en revoir l'aspect administratif et financier

[PRO-123] Optimiser l'utilisation de la cuisine de l'école de La Roë

Description

La Ville de Péruwelz souhaite rendre pleinement opérationnelle la cuisine de l'école de La Roë afin qu'elle puisse assurer la préparation des repas pour ses élèves, à l'instar de la cuisine de Braffe. Ce projet vise à garantir une équité entre les établissements scolaires en matière d'autonomie alimentaire et de qualité de service. Il s'inscrit dans une logique d'optimisation des infrastructures existantes et de renforcement de la proximité dans la production des repas.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Le projet vise à offrir aux élèves de La Roë des repas préparés sur place, dans des conditions équivalentes à celles de Braffe. Il permet de valoriser les infrastructures existantes, de renforcer la qualité nutritionnelle et de réduire les coûts logistiques. Il contribue également à une meilleure autonomie des écoles dans la gestion de leur restauration.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-55] Améliorer la qualité des repas scolaires et en revoir l'aspect administratif et financier

[OO-46] Permettre à chacun de participer aux activités culturelles au sein de l'Arrêt 59

Description

L'Arrêt 59 est un lieu culturel central pour la commune de Péruwelz, offrant une programmation variée et accessible à tous. Cet objectif vise à **renforcer l'inclusion culturelle** en garantissant que **chaque habitant, quel que soit son âge, sa situation ou ses moyens, puisse participer aux activités proposées**.

La démarche repose sur plusieurs leviers :

- **Accessibilité physique et logistique** : amélioration de l'accueil des personnes à mobilité réduite, organisation de navettes ou de covoiturages pour les publics éloignés.
- **Diversification de l'offre** : programmation adaptée à différents publics (jeunes, familles, seniors, personnes en situation de handicap, etc.).
- **Communication inclusive** : diffusion de l'information via des canaux variés et accessibles (affichage, numérique, relais associatifs).
- **Médiation culturelle** : mise en place d'ateliers, de rencontres ou de visites guidées pour faciliter la découverte des œuvres et des artistes.
- **Participation citoyenne** : encouragement à l'implication des habitants dans la vie culturelle locale, via des projets collaboratifs ou des appels à initiatives.

Cet objectif contribue à faire de l'Arrêt 59 un **lieu de vie ouvert, accueillant et fédérateur**, où la culture devient un vecteur de **cohésion sociale, d'épanouissement personnel et de citoyenneté active**.

Constats

À Péruwelz, l'Arrêt 59 constitue un lieu culturel central, porteur de créativité, de rencontres et d'expression citoyenne. Pourtant, certains publics restent éloignés de l'offre culturelle, en raison de barrières sociales, économiques, géographiques ou liées à l'accessibilité. Il est essentiel de développer des actions inclusives pour que chaque habitant, quel que soit son âge, son origine ou sa situation, puisse participer pleinement à la vie culturelle locale. Cette volonté s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 4 – Éducation de qualité, en favorisant l'accès à la culture comme vecteur d'apprentissage et d'émancipation, l'ODD 10 – Réduction des inégalités, en levant les freins à la participation culturelle, et l'ODD 11 –

Villes et communautés durables, en renforçant la cohésion sociale et l'attractivité du territoire par une offre culturelle accessible à tous.

Thématique(s)

- Culture

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-46 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) : Yanis Detombe

Projets de l'OO-46

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-207] Déposer un dossier auprès de la FWB en vue d'obtenir une subvention destinée au bâtiment

[PRO-207] Déposer un dossier auprès de la FWB en vue d'obtenir une subvention destinée au bâtiment

Description

Dossier introduit en 2025 auprès de la FWB par la Ville.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Yanis Detombe

Thématique(s)

- Bibliothèques et centres culturels

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-46] Permettre à chacun de participer aux activités culturelles au sein de l'Arrêt 59

[OO-64] Renforcer l’inclusivité et la qualité de l’accueil de la petite enfance et des enfants en âge scolaire

Description

L'objectif est de développer des dispositifs adaptés aux besoins spécifiques des familles en fonction des moyens mis à disposition et des compétences du personnel en la matière

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 10. Inégalités réduites

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l’OO-64 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) : Nathalie Deplus

Projets de l’OO-64

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-138] Améliorer la qualité de l’accueil dans les crèches et les structures extrascolaires par l’adaptation des espaces et l’écoute active des familles
- [PRO-139] Mettre en place un accueil d’urgence pour les enfants dont les parents sont en formation, en insertion professionnelle
- [PRO-140] Envisager l’accueil des enfants en situation de handicap en garantissant l’accessibilité, en formant les équipes à l’accompagnement spécifique et en collaborant avec les services spécialisés

[PRO-138] Améliorer la qualité de l'accueil dans les crèches et les structures extrascolaires par l'adaptation des espaces et l'écoute active des familles

Description :

Le but est de viser l'amélioration continue des structures existantes pour que les conditions d'accueil dans les milieux de la petite enfance/enfance soient conformes et agréables à la fréquentation. Des aménagements qualitatifs pourront être prévus afin d'améliorer le quotidien des enfants, du personnel et des familles.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Nathalie Deplus

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-64] Renforcer l'inclusivité et la qualité de l'accueil de la petite enfance et des enfants en âge scolaire

[PRO-139] Mettre en place un accueil d'urgence pour les enfants dont les parents sont en formation, en insertion professionnelle

Description :

Le projet vise à créer les conditions favorables pour permettre au(x) parent(s) de suivre une formation.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Nathalie Deplus

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-64] Renforcer l'inclusivité et la qualité de l'accueil de la petite enfance et des enfants en âge scolaire

[PRO-140] Envisager l'accueil des enfants en situation de handicap en garantissant l'accessibilité, en formant les équipes à l'accompagnement spécifique et en collaborant avec les services spécialisés

Description :

Le but est de favoriser l'inclusion des enfants touchés par un handicap, de venir en soutien des familles, mais aussi de former le personnel des milieux d'accueil afin de favoriser un accueil dans les meilleures conditions.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Nathalie Deplus

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-64] Renforcer l'inclusivité et la qualité de l'accueil de la petite enfance et des enfants en âge scolaire

[OO-68] Promouvoir la laïcité

Description

Cet objectif vise à affirmer et valoriser les principes de la laïcité dans les actions et politiques locales, en garantissant le respect des convictions de chacun et la neutralité des services publics. Il s'agit de sensibiliser les citoyens aux valeurs de tolérance, d'égalité et de liberté de conscience, tout en favorisant le vivre-ensemble. Des initiatives concrètes, telles que des campagnes d'information, des formations pour les agents et des événements éducatifs, permettront de renforcer la compréhension et l'adhésion à ces principes fondamentaux.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-68 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Projets de l'OO-68

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-188] Favoriser des rencontres interculturelles et inter-philosophiques
- [PRO-189] Programmer des expositions culturelles sur la diversité et la ci-toyenneté
- [PRO-190] Organiser des conférences-débats sur la citoyenneté

[PRO-188] Favoriser des rencontres interculturelles et inter-philosophiques

Description

Ce projet a pour objectif de favoriser des rencontres interculturelles et inter-philosophiques afin de promouvoir le dialogue et la compréhension mutuelle. Il consiste à organiser des activités qui permettent à tout citoyen de découvrir différentes cultures, croyances et visions du monde. Ces rencontres prendront la forme d'ateliers, de débats, de témoignages et d'échanges avec des intervenants extérieurs. L'objectif est de développer l'ouverture d'esprit, le respect des différences et la capacité à dialoguer dans un cadre bienveillant. Ce projet contribue à former des citoyens responsables, tolérants et conscients de la diversité qui les entoure.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-68] Promouvoir la laïcité

[PRO-189] Programmer des expositions culturelles sur la diversité et la citoyenneté

Description

Ces expositions mettront en avant des œuvres, témoignages et initiatives qui illustrent la richesse des cultures et l'importance du vivre-ensemble. Elles pourront être organisées en partenariat avec des associations, des artistes locaux ou des institutions culturelles. L'objectif est de créer un espace d'échange et de réflexion favorisant le respect, l'inclusion et la responsabilité citoyenne. Ce projet contribue à développer la curiosité culturelle et à renforcer la cohésion sociale au sein de l'école.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-68] Promouvoir la laïcité

[PRO-190] Organiser des conférences-débats sur la citoyenneté

Description

Ces rencontres permettront d'aborder des thèmes tels que les droits et devoirs, la participation citoyenne et le respect des valeurs communes. Elles seront animées par des intervenants spécialisés, des associations ou des acteurs institutionnels pour favoriser un dialogue constructif. L'objectif est de développer l'esprit critique, la responsabilité et l'engagement des jeunes dans la société. Ce projet contribue à former des citoyens actifs, conscients et respectueux des principes démocratiques.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-68] Promouvoir la laïcité

[OO-70] Renforcer les liens interculturels et la coopération entre les villes jumelées en favorisant les échanges culturels, sportifs, scolaires

Description

Les jumelages ont pour but de créer un lien durable et solidaire entre deux territoires pour promouvoir la compréhension mutuelle, l'entraide et le partage de bonnes pratiques, tout en renforçant la cohésion sociale et culturelle.

Les enjeux sont multiples : Solidarité internationale et locale : Encourager des projets communs qui répondent à des besoins sociaux, éducatifs ou culturels. **Ouverture et enrichissement mutuel** : Permettre aux habitants de découvrir d'autres réalités et cultures. **Renforcement des capacités** : Échanger des savoir-faire pour améliorer les services et initiatives locales.

Thématique(s)

- Culture

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-70 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Projets de l'OO-70

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-193] Organiser le 50ème anniversaire du jumelage

- [PRO-194] Renforcement des liens existants par la mise en place d'échanges (scolaires, sportifs, ...)
- [PRO-195] Ouverture vers de nouveaux jumelages (études des villes candidates sur base de critères comme la solidarité, la jeunesse, la culture, ...)

[PRO-193] Organiser le 50ème anniversaire du jumelage

Description

Préparation d'un programme festif et culturel, mobilisation des acteurs locaux, soutien logistique et financier de la commune

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-70] Renforcer les liens interculturels et la coopération entre les villes jumelées en favorisant les échanges culturels, sportifs, scolaires

[PRO-194] Renforcement des liens existants par la mise en place d'échanges (scolaires, sportifs, ...)

Description

Ce projet vise à renforcer les liens existants entre Péruwelz et ses villes jumelées, tout en ouvrant la voie à de nouveaux partenariats. Il prévoit la mise en place d'initiatives variées telles que des échanges scolaires, sportifs et culturels pour favoriser la rencontre et la coopération entre les communautés. Parallèlement, une étude sera menée pour identifier de nouvelles villes candidates au jumelage, en s'appuyant sur des critères comme la solidarité, la jeunesse et la culture. L'objectif est de développer des liens durables qui enrichissent la vie locale et offrent aux habitants des opportunités d'ouverture internationale. Ce projet contribue à renforcer l'identité européenne de Péruwelz et à promouvoir les valeurs de diversité et de coopération.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-70] Renforcer les liens interculturels et la coopération entre les villes jumelées en favorisant les échanges culturels, sportifs, scolaires

[PRO-195] Ouverture vers de nouveaux jumelages (études des villes candidates sur base de critères comme la solidarité, la jeunesse, la culture, ...)

Description

Parallèlement au renforcement des jumelages existants, une étude sera menée pour identifier de nouvelles villes candidates au jumelage, en s'appuyant sur des critères comme la solidarité, la jeunesse et la culture. L'objectif est de développer des liens durables qui enrichissent la vie locale et offrent aux habitants des opportunités d'ouverture internationale. Ce projet contribue à renforcer l'identité européenne de Péruwelz et à promouvoir les valeurs de diversité et de coopération.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-70] Renforcer les liens interculturels et la coopération entre les villes jumelées en favorisant les échanges culturels, sportifs, scolaires

[OO-72] Promouvoir la médiathèque et lui permettre de poursuivre son expansion

Description

L'objectif est de renforcer la visibilité de la médiathèque et de lui permettre de poursuivre son développement. Cela implique la mise en place d'actions de communication ciblées pour attirer de nouveaux publics et fidéliser les usagers existants. Il s'agit également d'élargir l'offre de services et d'activités culturelles afin de répondre aux besoins variés de la population. L'enjeu est de faire de la médiathèque un lieu incontournable de découverte, d'apprentissage et de convivialité. Cet objectif s'inscrit dans une stratégie globale de promotion de la lecture et de l'accès à la culture pour tous.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-72 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) : Yanis Detombe

Projets de l'OO-72

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-208] Créer des moments d'échanges propices à nourrir les pratiques de lecture de la population

[PRO-208] Créer des moments d'échanges propices à nourrir les pratiques de lecture de la population

Description

Le projet consiste à créer des moments d’échanges favorisant la pratique de la lecture au sein de la population. Ces rencontres prendront la forme d’ateliers, clubs ou événements conviviaux permettant de partager des expériences et des recommandations littéraires. L’objectif est de stimuler l’intérêt pour la lecture, renforcer le lien social et encourager la découverte culturelle. Ces initiatives seront accessibles à tous et pourront impliquer des partenariats avec bibliothèques, écoles et associations locales. Le projet s’inscrit dans une démarche éducative et inclusive, visant à démocratiser l’accès à la culture.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Yanis Detombe

Thématique(s)

- Bibliothèques et centres culturels

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-72] Promouvoir la médiathèque et lui permettre de poursuivre son expansion

[OS-03] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE ET QUI FAIT PREUVE D'EXEMPLARITE

Description

Cet objectif stratégique incarne la volonté du collège communal de répondre de manière proactive aux **défis environnementaux majeurs** de notre époque dans la mesure des moyens financiers disponibles. Face à l'urgence climatique, à la raréfaction des ressources et aux attentes croissantes des citoyens en matière de durabilité, il est essentiel que notre territoire s'engage dans une **transition énergétique ambitieuse**, tout en adoptant des pratiques exemplaires.

L'objectif vise à :

- Réduire l'empreinte carbone de la commune.
- Promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.
- Adapter les infrastructures aux enjeux climatiques (mobilité douce, bâtiments durables, gestion des eaux…).
- Sensibiliser et mobiliser les citoyens autour de comportements responsables.
- Intégrer la résilience climatique dans les politiques locales.

En faisant preuve d'exemplarité, la commune souhaite **montrer l'exemple**, inspirer les acteurs locaux et renforcer la **crédibilité de ses engagements**. Cela passe par une gestion publique responsable, des investissements durables, et une gouvernance transparente et participative.

Ce choix stratégique est transversal : il concerne l'aménagement du territoire, les bâtiments publics, la mobilité, les marchés publics, la sensibilisation, et bien plus encore. Il reflète une vision à long terme, où **l'environnement, l'économie et le social** sont pensés de manière intégrée pour construire un territoire **vivable, viable et désirable** pour les générations actuelles et futures.

Thématiques couvertes par l'OS-03

- Environnement
- Patrimoine

Objectifs opérationnels de l'OS-03

Cet objectif stratégique comporte ***5*** objectifs opérationnels :

- [OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux
- [OO-17] Valoriser le travail des agriculteurs locaux
- [OO-37] Veiller à la préservation (qualité et quantité) des ressources en eaux souterraines et de surfaces présentes sur le territoire
- [OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC
- [OO-62] Etablir une stratégie d'économie locale circulaire et résiliente (favoriser les circuits-courts)

[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux

Description

La préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité constituent un enjeu majeur pour la commune, tant sur le plan environnemental que social. Cet objectif vise à **gérer durablement les espaces naturels**, à **protéger les espèces locales** (faune et flore), et à **favoriser leur développement** dans une logique de respect des équilibres écologiques. La lutte contre les inondations fait également partie des objectifs poursuivis. En effet, face à l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes et à l'imperméabilisation croissante des sols, la commune de Péruwelz est confrontée à des risques récurrents d'**inondations** et de **coulées de boues**. Cet objectif vise à mettre en place une stratégie locale efficace pour **prévenir**, **réduire** et **gérer ces événements**, en protégeant les habitants, les infrastructures et l'environnement.

Il s'agit notamment de :

- Maintenir et restaurer les milieux naturels (zones humides, bois, prairies, haies, etc.).
- Lutter contre les espèces invasives et les pollutions.
- Encourager les pratiques respectueuses de l'environnement (gestion différenciée des espaces verts, agriculture durable, etc.).
- Sensibiliser les citoyens à la richesse de leur environnement et à l'importance de sa préservation.
- Intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire.
- Œuvrer à la lutte contre les inondations dans la marge de manœuvre dont dispose la commune en collaboration avec la DAFOR

Cette démarche contribue à **améliorer la qualité de vie**, à **renforcer la résilience écologique** face aux changements climatiques, et à **valoriser le territoire communal** comme un espace vivant, riche et attractif.

Constats

À Péruwelz, le patrimoine naturel constitue un atout précieux pour la qualité de vie, l'attractivité du territoire et la résilience environnementale. Pourtant, la biodiversité locale est fragilisée par l'urbanisation, les pratiques agricoles intensives, la pollution et le manque de sensibilisation du public. Il devient urgent de mettre en place une gestion active et durable des espaces naturels, tout en valorisant leur rôle écologique, éducatif et social. En s'engageant dans la protection et le développement de la biodiversité, la commune contribue directement à l'ODD 15 – Vie terrestre, en préservant les écosystèmes et les espèces locales. Cette démarche soutient également l'ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques, en renforçant les puits de carbone naturels et la résilience face aux aléas climatiques, ainsi que l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en intégrant la nature dans l'aménagement du territoire. Enfin, elle s'inscrit dans une logique de participation citoyenne et de co-responsabilité, en lien avec l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs. Les inondations et les coulées de boues, constituent également un enjeu de taille, car elles représentent des risques récurrents dans certains villages notamment. L''imperméabilisation des sols, les changements climatiques et la gestion des eaux pluviales sont des éléments déterminants. Les phénomènes climatiques ont des conséquences directes sur la sécurité des habitants, la préservation des infrastructures et la qualité des milieux naturels. Il est donc essentiel de mettre en place une stratégie locale de prévention, de gestion durable des sols et de renforcement des capacités d'absorption des espaces naturels. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques, en anticipant les effets des événements climatiques extrêmes, l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en protégeant les populations et les infrastructures contre les risques naturels, et l'ODD 15 – Vie terrestre, en favorisant des aménagements respectueux des écosystèmes et du cycle de l'eau.

Thématique(s)

- Environnement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 15. Vie terrestre
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio
 - Simon Renard
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-35

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***8*** projet(s) :

- [PRO-69] Etudier et proposer une trame noire dans le cadre du remplacement de l'éclairage public par des éclairages LED
- [PRO-70] Mobiliser des ressources financières régionales pour préserver la biodiversité
- [PRO-133] Réaliser un plan de gestion des arbres et des haies présents sur le domaine public communal
- [PRO-146] Mettre en place une gestion coordonnée et raisonnée du Frelon asiatique
- [PRO-94] Prioriser et proposer des aménagements pour retenir les boues et éviter leur écoulement vers les habitations et infrastructures
- [PRO-98] Soutenir et pérenniser les diagnostics de vulnérabilité des habitations touchées par les inondations
- [PRO-100] Réaliser un plan de gestion des fossés communaux
- [PRO-99] Améliorer le suivi et la gestion des cours d'eau de 3ème catégorie et des non-classés

[PRO-69] Etudier et proposer une trame noire dans le cadre du remplacement de l'éclairage public par des éclairages LED

Description

L'éclairage public est néfaste pour la biodiversité et plus encore l'éclairage LED non adapté. Le SPW a proposé d'étudier la question de la trame noire dans le cadre du remplacement de l'éclairage public par du LED ce qui n'a jamais été fait sur Péruwelz.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Réduire l'impact de l'éclairage public dans les zones centrales de biodiversité et dans les couloirs écologiques des espèces sensibles

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Environnement
- Changement climatique
- Sécurité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux

Tâches du projet PRO-69

Ce projet comporte ***7*** tâches directes :

- [TA-39] Créer un groupe de travail afin de rédiger des propositions concrètes qui recevront l'accord d'une majorité des membres qui le compose
- [TA-42] Identifier es zones nécessitant une utilisation de LED à température de couleur la plus chaude possible (<3000 K)
- [TA-40] Identifier les zones à enjeux en termes de biodiversité (croiser les données disponibles et intégrer le réseau écologique du PNPE) permettant de justifier la suppression éventuelle de point lumineux
- [TA-41] Identifier, proposer et budgétiser les aménagements sécuritaires permettant de pallier la suppression éventuelle de points lumineux
- [TA-43] Maintenir l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin du lundi au vendredi
- [TA-44] Soumettre le plan au conseil communal pour approbation
- [TA-45] Transmettre à Ores le plan et planifier le remplacement ou la suppression de luminaires

[PRO-70] Mobiliser des ressources financières régionales pour préserver la biodiversité

Description

Répondre aux appels à projets liés à la biodiversité afin de pouvoir mettre en place des projets de restauration et de création d'espaces/de sites dédiés à la biodiversité notamment en créant des zones refuges dans les espaces publics ou privés de la Ville

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Maintenir ou créer de la biodiversité en créant des aménagements qui leur sont favorables

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Environnement
- Changement climatique

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 14. Vie aquatique
- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux

[PRO-133] Réaliser un plan de gestion des arbres et des haies présents sur le domaine public communal

Description

Nous disposons de nombreux arbres et haies sur le domaine public ou privé de la commune. Mais nous ne disposons d'aucun programme d'entretien ce qui conduit à une détérioration de certains sujets et l'abattage pour des raisons de sécurité pour d'autres. De plus, avec l'essor des panneaux photovoltaïques, de nombreux citoyens demande au service des Travaux de Proximité d'intervenir sur les arbres situés en voirie. Avec ce programme il sera aisé de programmer mais aussi de répondre au citoyen (un arbre ne doit pas être élagué annuellement).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Mieux maitriser en entretenir les arbres et haies communaux

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Travaux
- Environnement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux

Tâches du projet PRO-133

Ce projet comporte ***8*** tâches directes :

- [TA-122] Préparer et réaliser l'inventaire quantitatif et qualitatif du patrimoine arboré sur base du Plan de Gestion Différencié des Espaces Verts
- [TA-124] Analyser l'inventaire et déterminer les actions à mettre en œuvre pour gérer de façon qualitative le patrimoine arboré
- [TA-126] Estimer le coût des actions
- [TA-128] Définir les priorités (sécurité > patrimoine > biodiversité > climat > paysage > agrément > ...)
- [TA-130] Rédiger un rapport et le soumettre pour avis au Collège
- [TA-132] Elaborer le plan de gestion
- [TA-134] Soumettre le plan au Collège communal
- [TA-136] Mettre en œuvre le Plan

[PRO-146] Mettre en place une gestion coordonnée et raisonnée du Frelon asiatique

Description

Espèce exotique envahissante, le Frelon asiatique a été détecté en 2018 sur notre territoire et il est bien installé depuis 2022.De plus en plus présent dans notre environnement, il peut présenter des risques de sécurités et de santé lorsque les nids sont proches des infrastructures (habitations, écoles, espaces récréatifs...) et son impact sur les ruchers est très important (2/3 de sa nourriture sont des abeilles mellifères).Ce constat, cumulé à la présence de nombreux ruchers sur notre territoire, conduit à mettre en œuvre des mesures de gestion de l'espèce qui doivent être coordonnées afin de réduire leur possible impact négatif sur l'environnement.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Définir et mettre en place une procédure de lutte contre le Frelon asiatique ;

Définir un budget annuel pour soutenir la capture des reines et détruire les nids ;

Communiquer et sensibiliser à la problématique en vue de faire adhérer le citoyen à la lutte contre cette espèce invasive ;

Public cible

- Citoyen
- Administration
- Autre

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Environnement

- Agriculture

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux

[PRO-94] Prioriser et proposer des aménagements pour retenir les boues et éviter leur écoulement vers les habitations et infrastructures

Description

Dans le cadre de la problématique des inondations, il convient de pratiquer l'amélioration continue des ouvrages et des équipes d'intervention. Ce projet, est prioritaire sur tous les autres mais il n'est pas défini dans le temps car il est fonction des évènements météorologiques.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Réduire l'écoulement des eaux vers les habitations et infrastructures

Réduire les interventions d'urgence par l'installation de systèmes préventifs

Améliorer le fonctionnement des équipes d'intervention

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard
 - Thierry Depuydt
 - Jean-Philippe Régibo

Thématique(s)

- Travaux

- Environnement
- Inondations
- Changement climatique
- Agriculture

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux

Tâches du projet PRO-94

Ce projet comporte ***6*** tâches directes :

- [TA-78] Poursuivre le suivi parcellaire annuel dans les bassins versants problématiques
- [TA-80] Poursuivre les veilles communales
- [TA-82] Préconiser des solutions simples et rapides en vue de résoudre les problèmes détectés
- [TA-84] Proposer des aménagements et les faire valider sur le terrain par le service des Travaux de Proximité et/ou les agriculteurs
- [TA-86] Rédiger un rapport et faire valider au Collège communal les aménagements prévus sur le domaine public
- [TA-88] Mettre en œuvre les aménagements validés

[PRO-98] Soutenir et pérenniser les diagnostics de vulnérabilité des habitations touchées par les inondations

Description

La réalisation de diagnostics de vulnérabilité des habitations aux inondations est un projet mené par le Contrat de Rivière Escaut-Lys (CREL). Ce projet a vu le jour dans le cadre du projet "culture du risque inondation" financé par la Wallonie. L'agent du CREL visite des habitations touchées par les inondations à la demande du propriétaire, il réalise un relevé technique et remet un rapport de recommandations aux riverains. Ce rapport contient des conseils sur les travaux et aménagements visant à protéger les bâtiments soumis au risque. A partir de 2025 et pour deux ans, le projet est réalisé sur l'entièreté de l'entité et est financé sur fond propre par la Ville.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Permettre aux citoyens qui subissent plus ou moins régulièrement des inondations dans leurs habitations d'avoir des solutions concrètes pour se protéger ;

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio
 - Simon Renard
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Inondations

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-98** sont les suivantes :

Tâches du projet PRO-98

Ce projet comporte ***4*** tâches directes :

- [TA-90] Faire valider le projet et la dépense au Conseil communal
- [TA-92] Communiquer largement sur la possibilité qu'ont les habitants touchés par des inondations de faire appel gratuitement à un agent du Contrat de rivière Escaut-Lys (CREL) en vue de réaliser un diagnostic de leur habitation
- [TA-94] Visiter les habitations touchées par des inondations (par ruissellement ou débordement) des habitants qui en font la demande
- [TA-96] Rédiger et remettre un rapport de recommandations aux habitants

[PRO-100] Réaliser un plan de gestion des fossés communaux

Description

Etude sur les fossés communaux afin de mieux agir sur la problématique inondation. Actuellement la commune ne dispose pas de cadastre de ses fossés et, mise à part la fauche réalisée annuellement sur base des connaissances de l'opérateur communal, la gestion s'effectue à la demande ou sur base de constats de terrain effectués par l'éco-conseiller. Ce travail permettra de systématiser la gestion des portions problématiques mais également de prévoir des aménagements qui viseront à limiter ou contenir les « coups » d'eau et donc les inondations.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Obtenir un cadastre numérique complet du réseau des fossés communaux ;

Programmer un plan de gestion des fossés ;

Mieux répondre à la gestion des inondations

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - IPALLE

Thématique(s)

- Travaux
- Environnement

- Inondations

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 06. Eau propre et l’assainissement
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux

Tâches du projet PRO-100

Ce projet comporte ***7*** tâches directes :

- [TA-108] Réaliser un marché public pour réaliser le cadastre
- [TA-110] Géolocaliser et numériser le réseau de fossé (et l'étendre si possible aux non classés)
- [TA-112] Sur les fossés communaux, identifier et analyser les secteurs qui peuvent jouer un rôle en matière de lutte contre les inondations, contre la sécheresse ou de renforcement de la biodiversité
- [TA-114] Proposer des aménagements et une gestion adaptée aux différents enjeux définis précédemment
- [TA-116] Budgétiser et faire valider les aménagements
- [TA-118] Financer et mettre en œuvre les aménagements proposés et validés
- [TA-120] Prévoir une formation en interne des ouvriers communaux

[PRO-99] Améliorer le suivi et la gestion des cours d'eau de 3ème catégorie et des non-classés

Description

La commune est gestionnaire des cours d'eau de 3ème catégorie mais la grande majorité de ces cours d'eau sont inclus dans le périmètre de la Wateringue de Wiers. La gestion ordinaire de ces cours d'eau est donc déléguée à la Wateringue. Avant 2024, nous n'avions que peu de suivi de la part de la Wateringue mais en tant que gestionnaire nous devons annuellement apporter un suivi dans l'application P.A.R.I.S.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Maitriser le programme d'entretien de nos cours d'eau

Prioriser les interventions en fonction des besoins ou des problèmes d'inondations

Pouvoir communiquer précisément aux citoyens qui font des demandes d'interventions

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo

Thématique(s)

- Environnement
- Inondations

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 06. Eau propre et l’assainissement

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-35] Gérer, protéger et développer le patrimoine naturel/la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (associations, PNPE, GAL, ...) et lutter efficacement contre les inondations et les coulées de boues au niveau communal en collaboration avec les acteurs régionaux

Tâches du projet PRO-99

Ce projet comporte ***5*** tâches directes :

- [TA-98] Disposer d'un cadastre à jour des cours d'eau de 3ème catégorie et des non classés
- [TA-100] Obtenir du HIT et de l'opérateur des travaux de curage de la Wateringue les gestions effectuées annuellement
- [TA-102] Prioriser les interventions en tenant compte des enjeux PARIS
- [TA-104] Demander et justifier les travaux auprès de la Wateringue de Wiers et du HIT
- [TA-106] Encoder les travaux d'entretien dans l'application P.A.R.I.S.

[OO-17] Valoriser le travail des agriculteurs locaux

Description

Cet objectif vise à soutenir une économie locale durable et à renforcer le lien entre producteurs et consommateurs. Il s’agit de mettre en lumière le travail des agriculteurs locaux, de valoriser leurs produits et de faciliter leur accès au marché, notamment par le biais d’actions de communication, d’événements (marchés, foires, journées portes ouvertes), de partenariats avec les commerces et les institutions locales, ou encore par le développement de plateformes numériques. Cette démarche contribue à une alimentation plus saine, à la réduction de l’empreinte écologique liée au transport des marchandises, et à la dynamisation du tissu rural. Elle participe également à la sensibilisation des citoyens à l’importance de consommer local et de soutenir les acteurs agricoles de leur région.

Constats

Péruwelz bénéficie d'un potentiel agricole riche et d'une présence active de producteurs locaux, mais ceux-ci restent parfois peu visibles ou insuffisamment soutenus. Promouvoir les circuits-courts permet de renforcer l'économie locale, de réduire l'empreinte écologique liée au transport des marchandises, et de reconnecter les citoyens à leur territoire. En valorisant le travail des agriculteurs, la commune agit en faveur d'une alimentation durable, équitable et résiliente, en cohérence avec les ODD 2 – Faim zéro, ODD 12 – Consommation et production responsables, et ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques.

Thématique(s)

- Environnement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 02. Faim 'zéro'
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Projets de l'OO-17

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***2*** projet(s) :

- [PRO-67] Faciliter et favoriser les contacts entre la Ville et le secteur agricole par la mise en place d'une commission ou d'un groupe de travail
- [PRO-68] Publier deux fois par an dans le magazine communal et/ou sur les réseaux sociaux du contenu mettant en avant le travail des agriculteurs de l'entité

[PRO-67] Faciliter et favoriser les contacts entre la Ville et le secteur agricole par la mise en place d'une commission ou d'un groupe de travail

Description

Construire un dialogue Agriculteurs-Riverains-Administration à l'échelle communale, afin d'améliorer les échanges d'informations entre ces trois publics et de mettre en place des mesures volontaires d'atténuation et de prévention des risques liés à l'activité agricole.
L'idée et aussi de disposer de personnes relais

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Former un groupe d'agriculteurs volontaires et actifs en vue de mettre en évidence le secteur agricole actif sur le territoire de la commune

Favoriser le dialogue entre les agriculteurs et les riverains

Public cible

- Citoyen
- Autre

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Thématique(s)

- Agriculture

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 12. Consommation et production responsables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-17] Valoriser le travail des agriculteurs locaux

Tâches du projet PRO-67

Ce projet comporte ***3*** tâches directes :

- [TA-70] Organiser une réunion de présentation / lancement avec les agriculteurs
- [TA-72] Réaliser une enquête de perception de l'agriculture à Péruwelz
- [TA-74] Organiser une "Rencontre autour de l'agriculture locale"

[PRO-68] Publier deux fois par an dans le magazine communal et/ou sur les réseaux sociaux du contenu mettant en avant le travail des agriculteurs de l'entité

Description

Favoriser le "mieux vivre ensemble" en zone rurale

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Sensibiliser / Informer le citoyen sur le travail des agriculteurs locaux

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Simon Renard

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-17] Valoriser le travail des agriculteurs locaux

[OO-37] Veiller à la préservation (qualité et quantité) des ressources en eaux souterraines et de surfaces présentes sur le territoire

Description

Face aux enjeux croissants liés au changement climatique, à la pollution et à la pression sur les milieux naturels, la préservation des ressources en eau constitue une priorité pour les collectivités locales. Cet objectif vise à **contribuer activement à la gestion durable de l'eau** sur le territoire communal, en intégrant cette thématique dans les pratiques administratives, les projets d'aménagement et la sensibilisation des citoyens.

Constats

À Péruwelz, la préservation des ressources en eau est un enjeu environnemental majeur, tant pour la qualité de vie des habitants que pour la protection des écosystèmes locaux. Les pressions liées à l'urbanisation, aux pratiques agricoles, aux rejets domestiques et industriels, ainsi qu'aux épisodes climatiques extrêmes, rendent nécessaire une gestion plus durable et concertée de cette ressource vitale. La commune a un rôle à jouer dans la sensibilisation, la réduction des pollutions, la valorisation des zones humides et la promotion de comportements responsables. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 6 – Eau propre et assainissement, en garantissant un accès à une eau de qualité et en protégeant les milieux aquatiques, l'ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques, en renforçant la résilience face aux sécheresses et inondations, et l'ODD 15 – Vie terrestre, en préservant les habitats naturels liés à l'eau. Elle contribue également à l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en intégrant la gestion de l'eau dans les politiques d'aménagement du territoire.

Thématique(s)

- Environnement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 06. Eau propre et l'assainissement
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio

Projets de l'OO-37

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***2*** projet(s) :

- [PRO-73] Soutenir et participer au fonctionnement du Contrat de rivière Escaut-Lys
- [PRO-130] Etudier une solution technique en vue de limiter le pompage d'eau à la fontaine Jaunay-Clan

[PRO-73] Soutenir et participer au fonctionnement du Contrat de rivière Escaut-Lys

Description

Le Contrat de Rivière nous aide dans toutes les thématiques liées aux eaux de surface.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Pérenniser le soutien financier au Contrat de Rivière Escaut-Lys

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Environnement
- Inondations

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 14. Vie aquatique

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-37] Veiller à la préservation (qualité et quantité) des ressources en eaux souterraines et de surfaces présentes sur le territoire

[PRO-130] Etudier une solution technique en vue de limiter le pompage d'eau à la fontaine Jaunay-Clan

Description

L'eau est partout à Péruwelz mais il convient de préserver les ressources de cet "or bleu"

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Limiter le gaspillage d'eau potable à la source Jaunay-Clan

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Travaux
- Changement climatique
- Petit patrimoine

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 06. Eau propre et l’assainissement
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-37] Veiller à la préservation (qualité et quantité) des ressources en eaux souterraines et de surfaces présentes sur le territoire

[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC

Description

La gestion du patrimoine immobilier communal représente un enjeu majeur en matière de **durabilité, d'efficacité budgétaire et de qualité de service public**. Cet objectif vise à **définir une stratégie immobilière à long terme** pour les immeubles appartenant à la commune, en tenant compte de leur état, de leur usage, de leur potentiel et des obligations légales en matière de conformité.

Constats

À Péruwelz, le parc immobilier communal est composé de bâtiments aux usages variés (administratifs, culturels, sociaux, techniques), dont certains nécessitent des travaux de mise en conformité ou une réévaluation de leur affectation. L'absence d'une vision stratégique à long terme peut entraîner une gestion fragmentée, des coûts non maîtrisés et une sous-utilisation de certains espaces. Il est donc essentiel de planifier une stratégie immobilière globale, intégrant les besoins futurs, les normes en vigueur et les opportunités de valorisation. Au sein de la liste des bâtiments communaux, on trouve les dix implantations scolaires communales qu'il est nécessaire de moderniser afin de répondre aux enjeux environnementaux et économiques actuels. Cela s'inscrit dans une double logique : garantir aux élèves et aux équipes éducatives un cadre d'apprentissage confortable et sain, tout en réduisant la consommation énergétique des bâtiments publics. Les travaux envisagés permettront (en fonction des moyens disponibles) : - Une meilleure performance énergétique des bâtiments scolaires (isolation, chauffage, éclairage, ventilation…). - Une réduction des coûts de fonctionnement à moyen et long terme. - Une valorisation du patrimoine communal par des rénovations durables. - Une sensibilisation des jeunes générations aux enjeux de la transition écologique. Ce projet mobilise plusieurs services communaux (bâtiments, énergie, enseignement…) et s'appuie sur une

planification rigoureuse des interventions, en tenant compte des contraintes pédagogiques et des opportunités de financement (subsides régionaux, appels à projets…). Cette stratégie immobilière s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC). Il s'agit d'une volonté affirmée de transition écologique et de responsabilité territoriale. Ce plan, déjà amorcé, nécessite un suivi rigoureux et une adaptation continue aux réalités locales, notamment en matière de consommation énergétique, de mobilité douce et de gestion des ressources. Il permet de structurer les actions de la commune autour d'une vision durable, en impliquant les citoyens, les acteurs économiques et les services publics. En renforçant cette dynamique, Péruwelz contribue directement à plusieurs Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 11 qui vise à rendre les villes et les communautés plus durables, l'ODD 13 qui appelle à des mesures urgentes contre les changements climatiques, l'ODD 7 qui encourage l'accès à une énergie propre et abordable. Cette démarche traduit un engagement concret pour un avenir plus résilient, plus sobre et plus solidaire, et l'ODD 12 – Consommation et production responsables, en optimisant l'usage des ressources et en réduisant les gaspillages liés à l'immobilier public.

Thématique(s)

- Environnement
- Patrimoine

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 07. Énergie propre et d'un coût durable
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio
 - Thierry Depuydt
 - Yanis Detombe

Projets de l'OO-53

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-107] Étudier, planifier et mettre en œuvre la stratégie immobilière
- [PRO-110] Moderniser et adapter les infrastructures scolaires communales
- [PRO-121] Evaluer le PAEDC et poursuivre sa mise en œuvre
- [PRO-89] Rénover et mettre aux normes l'Arrêt 59 en fonction des moyens budgétaires disponibles

[PRO-107] Étudier, planifier et mettre en œuvre la stratégie immobilière

Description

Les études étant terminées, il y a lieu de planifier la mise en œuvre la stratégie immobilière en fonction des priorités et des moyens financiers disponibles

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt/Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC

[PRO-110] Moderniser et adapter les infrastructures scolaires communales

Description

Ce projet vise à moderniser et adapter les infrastructures scolaires communales afin de répondre aux besoins actuels des élèves et des équipes pédagogiques. Il prévoit la rénovation des bâtiments, l'amélioration des équipements et l'intégration de solutions numériques pour favoriser un environnement d'apprentissage optimal. Des aménagements seront réalisés pour garantir l'accessibilité, la sécurité et le confort des espaces scolaires. Ce projet contribue à offrir aux élèves des conditions propices à la réussite et à valoriser l'image des écoles communales.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC

Sous-projets du projet PRO-110

Ce projet comporte ***2*** sous-projets directs :

- [PRO-109] Exécuter les travaux d'économie d'énergie à l'école de Bonsecours
- [PRO-152] Mettre en place des dispositifs afin d'optimaliser le confort thermique des écoles

[PRO-109] Exécuter les travaux d'économie d'énergie à l'école de Bonsecours

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Travaux

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC

[PRO-152] Mettre en place des dispositifs afin d'optimaliser le confort thermique des écoles

Description

Ces aménagements ont pour objectif d'assurer une température agréable tout au long de l'année, tout en réduisant la consommation énergétique. L'amélioration du confort thermique contribue au bien-être des élèves et des enseignants, favorisant ainsi de meilleures conditions d'apprentissage. Ce projet s'inscrit dans une démarche durable et responsable, respectueuse des normes environnementales.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC

[PRO-121] Evaluer le PAEDC et poursuivre sa mise en œuvre

Description

L'action vise à renforcer la mise en œuvre opérationnelle et transversale du **PAEDC de Péruwelz**, afin de garantir le suivi de chaque mesure, d'optimiser les synergies entre les services communaux, et de mobiliser efficacement les moyens et les compétences disponibles. Elle permettra d'ancrer l'action climatique dans l'ensemble du territoire péruwelzien, d'accélérer la transition énergétique et écologique, et de rendre les initiatives plus visibles, cohérentes et compréhensibles. Ce dispositif favorisera l'implication durable de tous les acteurs concernés : les services de la Ville, les autorités communales, les citoyens, les partenaires territoriaux et les autres niveaux de pouvoir.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Le projet vise à assurer le suivi rigoureux du PAEDC, à adapter les actions aux réalités locales et à renforcer l'implication des acteurs du territoire. Il permet également de répondre aux exigences de rapportage de la Convention des Maires. Enfin, il contribue à maintenir une dynamique locale forte autour des enjeux climatiques.

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC

[PRO-89] Rénover et mettre aux normes l'Arrêt 59 en fonction des moyens budgétaires disponibles

Description

Mettre aux normes le bâtiment et améliorer son accessibilité (notamment PMR).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Accessibilité PMR, conformité des équipements scéniques, et salubrité du bâtiment (toitures...)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Bibliothèques et centres culturels

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 09. Industrie, innovation et infrastructure

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-53] Établir une stratégie immobilière à long terme des immeubles communaux et veiller à leur mise en conformité et poursuivre la mise en œuvre du PAEDC

[OO-62] Etablir une stratégie d'économie locale circulaire et résiliente (favoriser les circuits-courts)

Description

À Péruwelz, le tissu économique local est riche en potentiel mais reste encore trop dépendant de modèles linéaires, où les ressources sont extraites, consommées puis jetées. Cette logique engendre une perte de valeur, une production de déchets importante et une vulnérabilité face aux crises économiques, climatiques ou énergétiques. Les acteurs du territoire – qu'ils soient publics, privés ou citoyens – expriment un intérêt croissant pour des pratiques plus durables, mais manquent d'un cadre structuré pour agir ensemble. En réponse à ces constats, la commune souhaite établir une stratégie d'économie circulaire et résiliente, qui favorise la réutilisation des ressources, les circuits courts, la coopération locale et l'innovation sociale. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 8 qui encourage une croissance économique inclusive et durable, l'ODD 11 qui vise à rendre les villes plus résilientes et durables, l'ODD 12 qui appelle à des modes de consommation et de production responsables, et l'ODD 13 qui invite à prendre des mesures concrètes contre le changement climatique. Elle repose également sur l'ODD 17, qui souligne l'importance des partenariats pour atteindre ces objectifs collectifs.

Constats

Péruwelz dispose d'un réseau d'acteurs économiques locaux (commerçants, artisans, agriculteurs, associations) qui contribuent à la vitalité du territoire, mais qui restent vulnérables face aux crises extérieures et à la concurrence des grandes structures. Une stratégie circulaire permettrait de renforcer leur résilience en favorisant les synergies locales et les circuits courts. Le territoire, notamment dans sa moitié nord (zone pilote identifiée dans le cadre du projet PRW), présente des enjeux liés à la gestion de l'eau, à la biodiversité et à l'agriculture. Ces ressources peuvent être intégrées dans une logique de valorisation circulaire, en lien avec les acteurs du monde rural Des initiatives communautaires et citoyennes existent à

Péruwelz, notamment autour de la gestion des déchets, de la sensibilisation environnementale et de l'agriculture durable. Ces dynamiques montrent une volonté locale d'agir pour un développement plus responsable et peuvent être consolidées dans une stratégie globale.

Thématique(s)

- Environnement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio
 - Nathalie Deplus
 - Simon Renard
 - Thierry Depuydt
 - Yanis Detombe

Projets de l'OO-62

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***2*** projet(s) :

- [PRO-111] Rédiger une charte communale en vue d'orienter les achats publics vers des produits locaux et respectueux de l'environnement
- [PRO-112] Soutenir les ressourceries et le Repaire-café en vue de favoriser les citoyens à l'économie circulaire et aux achats de seconde main

[PRO-111] Rédiger une charte communale en vue d'orienter les achats publics vers des produits locaux et respectueux de l'environnement

Description

Il s'inscrit dans une démarche de **consommation responsable** et de soutien à l'économie locale. **Ce projet consiste à rédiger une charte communale visant à orienter les achats publics vers des produits locaux et respectueux de l'environnement.** Cette charte définira des principes et des critères clairs pour privilégier les circuits courts, la qualité durable et la réduction de l'empreinte écologique. Elle servira de guide pour les services communaux afin d'intégrer des pratiques responsables dans leurs procédures d'achat. L'objectif est de soutenir l'économie locale tout en contribuant à la transition écologique et à la consommation responsable. Ce projet renforce l'engagement de la commune en faveur du développement durable et de la valorisation des ressources régionales.

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio
 - Nathalie Deplus
 - Simon Renard
 - Thierry Depuydt
 - Yanis Detombe

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-62] Etablir une stratégie d'économie locale circulaire et résiliente (favoriser les circuits-courts)

Tâches du projet PRO-111

Ce projet comporte ***6*** tâches directes :

- [TA-48] Diagnostic et cadrage
- [TA-50] Consultation et Co-construction
- [TA-52] Rédaction de la Charte
- [TA-54] Validation politique et administrative
- [TA-56] Communication et mise en œuvre
- [TA-58] Suivi et évaluation

[PRO-112] Soutenir les ressourceries et le Repair-café en vue de favoriser les citoyens à l'économie circulaire et aux achats de seconde main

Description

Ce projet vise à **soutenir activement la ressourcerie et le Repair-café** en tant qu'acteurs locaux de l'**économie circulaire**. Il a pour objectif de **sensibiliser les citoyens à la réutilisation, à la réparation et à la consommation responsable**, tout en favorisant l'accès à des biens de seconde main. Cette démarche s'inscrit dans une politique communale de **réduction des déchets**, de **solidarité locale** et de **transition écologique**.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Valoriser les acteurs locaux de l'économie circulaire

Sensibiliser les citoyens à la réutilisation, à la réparation et à la consommation responsable

Réduire les déchets

Favoriser la solidarité locale

Renforcer la cohérence avec les engagements du PAEDC

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Nathalie Deplus

Thématique(s)

- Déchets

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-62] Etablir une stratégie d'économie locale circulaire et résiliente (favoriser les circuits-courts)

Tâches du projet PRO-112

Ce projet comporte ***5*** tâche(s) directe(s) :

- [TA-60] Identification des acteurs et des besoins
- [TA-62] Définition du cadre de soutien communal
- [TA-64] Planification d'actions de sensibilisation
- [TA-66] Communication et mobilisation citoyenne
- [TA-68] Suivi et évaluation

[OS-04] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI ACCORDE UNE IMPORTANCE A LA PARTICIPATION CITOYENNE, A LA TRANSPARENCE ET A LA COMMUNICATION

Description

Cet objectif stratégique reflète la volonté du collège communal de renforcer le **lien de confiance entre les citoyens et l'administration locale**, en plaçant la **participation**, la **transparence** et la **communication** au cœur de la gouvernance publique.

Dans un contexte où les citoyens attendent davantage de **proximité**, de **réactivité** et de **lisibilité** dans les décisions publiques, il est essentiel de développer une culture de **dialogue ouvert**, de **concertation active** et de **communication claire**. Cela permet non seulement de mieux répondre aux besoins du territoire, mais aussi de **valoriser l'intelligence collective** et de **favoriser l'appropriation des projets locaux**.

Ce choix stratégique implique :

- La mise en place de **mécanismes de participation citoyenne** (consultations, ateliers, budgets participatifs…).
- Une **communication institutionnelle accessible et régulière**, adaptée aux différents publics.
- Une **transparence accrue** dans les processus décisionnels, les projets et les résultats.
- Le développement d'outils numériques et physiques pour faciliter l'**information et l'interaction**.

En agissant ainsi, le collège communal affirme son engagement pour une **démocratie locale vivante**, inclusive et moderne, où chaque citoyen peut **s'exprimer, comprendre et contribuer** à la vie de sa commune. C'est aussi une manière de renforcer la **cohésion sociale**, de prévenir les tensions et de construire un territoire **plus juste et plus solidaire**.

Thématiques couvertes par l'OS-04

- Communication
- Jeunesse

- Monde associatif
- Cohésion sociale

Objectifs opérationnels de l'OS-04

Cet objectif stratégique comporte ***3*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-07] Optimiser la communication vers le citoyen par divers canaux
- [OO-39] Valoriser les événements de vie des habitants pour renforcer le lien social et l'accueil au sein de la commune
- [OO-16] Améliorer la communication sur les différentes activités des associations, comités, clubs de l'entité

[OO-07] Optimiser la communication vers le citoyen par divers canaux

Description

Cet objectif vise à renforcer la qualité, la clarté et l'accessibilité de l'information communale à destination des citoyens, en utilisant une diversité de canaux adaptés aux usages et aux besoins de chacun. Il s'agit de développer une communication proactive, transparente et inclusive, permettant à tous les habitants de Péruwelz d'être informés efficacement des services, projets, événements et décisions de la commune. Cela implique l'amélioration des outils existants (site internet, bulletins communaux, affichage public), le recours aux médias sociaux, aux applications mobiles, ainsi qu'à des dispositifs physiques pour les publics moins connectés. L'objectif est de favoriser une relation de confiance entre l'administration et les citoyens, en facilitant leur accès à l'information et leur participation à la vie locale.

Constats

Dans un contexte où les attentes des citoyens en matière d'information claire, rapide et accessible sont croissantes, Péruwelz doit adapter sa communication aux usages numériques tout en maintenant des canaux traditionnels inclusifs. Une communication optimisée permet de renforcer la transparence, de favoriser la participation citoyenne, et de mieux faire connaître les services et projets communaux. Cet objectif contribue à une gouvernance plus ouverte et s'inscrit dans les ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces, en promouvant des institutions accessibles, réactives et inclusives.

Thématique(s)

- Communication

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :

- Jimmy Ababio

Projets de l'OO-07

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-19] Faire évoluer le magazine communal pour communiquer plus efficacement vis-à-vis des citoyens

[PRO-19] Faire évoluer le magazine communal pour communiquer plus efficacement vis-à-vis des citoyens

Description

Le but est de faire évoluer le graphisme et le contenu notamment en intégrant des articles sur les services à la population qu'offre l'administration communale.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

En proposant un graphisme moderne et un contenu intéressant, donner au citoyen l'envie de s'informer sur la vie de leur Ville ;

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 10. Inégalités réduites

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Optimiser la communication vers le citoyen par divers canaux

[OO-39] Valoriser les événements de vie des habitants pour renforcer le lien social et l'accueil au sein de la commune

Description

Dans une société où les liens sociaux tendent parfois à se fragiliser, il est essentiel pour une commune de jouer un rôle actif dans le **renforcement du vivre-ensemble**. Cet objectif vise à **valoriser les événements de vie des habitants** — naissances, mariages, jubilaires, hommages, etc. — comme autant d'occasions de créer du lien, de reconnaître les parcours individuels et de favoriser l'inclusion.

Constats

À Péruwelz, les événements de vie tels que les naissances, mariages, jubilés, arrivées de nouveaux habitants ou départs en retraite représentent des moments clés pour créer du lien entre les citoyens et renforcer le sentiment d'appartenance à la commune. Pourtant, ces occasions sont encore peu valorisées dans une dynamique collective, alors qu'elles pourraient devenir des leviers puissants pour favoriser l'inclusion, la convivialité et l'accueil. En mettant en lumière ces moments et en les intégrant dans une politique locale de proximité, la commune peut renforcer la cohésion sociale et encourager la participation citoyenne. Cette approche s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en favorisant des espaces de vie inclusifs et solidaires, l'ODD 3 – Bonne santé et bien-être, en soutenant le bien-être émotionnel et relationnel des habitants, et l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs, en mobilisant les acteurs locaux autour d'initiatives fédératrices.

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Nathalie Deplus

Projets de l'OO-39

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-75] Mettre en place un nouveau "pack" d'accueil des nouveaux habitants (y inclure un volet environnemental)
- [PRO-137] Mettre à l'honneur les naissances par la plantation d'arbres
- [PRO-199] Promouvoir le patrimoine vivant de l'entité (pratiques patrimoniales, savoir-faire, traditions orales, expressions artistiques et sociales, ...) qui contribue à mettre en valeur l'identité locale

[PRO-75] Mettre en place un nouveau "pack" d'accueil des nouveaux habitants (y inclure un volet environnemental)

Description

Ce projet consiste à mettre en place un nouveau “pack” d’accueil destiné aux nouveaux habitants de la commune, incluant un volet environnemental. Ce pack contiendra des informations pratiques sur les services communaux, les associations locales et les initiatives citoyennes. Il intégrera également des conseils et des ressources pour adopter des comportements respectueux de l’environnement, comme le tri des déchets, la mobilité douce et les économies d’énergie. L’objectif est de faciliter l’intégration des nouveaux arrivants tout en les sensibilisant aux valeurs de durabilité et de solidarité. Ce projet contribue à renforcer le lien entre la commune et ses habitants, tout en affirmant son engagement écologique.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-39] Valoriser les événements de vie des habitants pour renforcer le lien social et l’accueil au sein de la commune

[PRO-137] Mettre à l'honneur les naissances par la plantation d'arbres

Description

Ce projet consiste à mettre à l'honneur les naissances dans la commune par la plantation d'arbres symboliques. La mise en terre d'un arbre, crée ainsi un lien fort entre la vie humaine et la nature. Cette initiative vise à célébrer la joie des familles tout en contribuant à la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique. L'objectif est de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et de promouvoir des valeurs écologiques et durables. Ce projet incarne une démarche à la fois citoyenne et environnementale, porteuse de sens pour les générations futures.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Nathalie Deplus

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-39] Valoriser les événements de vie des habitants pour renforcer le lien social et l'accueil au sein de la commune

[PRO-199] Promouvoir le patrimoine vivant de l'entité (pratiques patrimoniales, savoir-faire, traditions orales, expressions artistiques et sociales, ...) qui contribue à mettre en valeur l'identité locale

Description

Cet objectif vise à valoriser le patrimoine immatériel de Péruwelz, en tant que composante essentielle de son identité culturelle et sociale. Il s'agit de recenser, préserver et promouvoir les pratiques traditionnelles, les savoir-faire locaux, les récits oraux, les expressions artistiques et les coutumes qui témoignent de la richesse et de la diversité du territoire. À travers des actions de sensibilisation, des événements culturels, des partenariats avec les acteurs locaux et des supports adaptés, l'entité souhaite renforcer le sentiment d'appartenance, transmettre la mémoire collective et encourager la participation citoyenne. Cette démarche contribue à faire vivre le patrimoine au quotidien, en le rendant accessible, vivant et porteur de sens pour les générations présentes et futures. Ce projet s'inscrit dans les ODD 11 – Villes et communautés durables et ODD 4 – Éducation de qualité, en favorisant la transmission culturelle et l'inclusion par la valorisation des diversités locales.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Simon Renard

Thématique(s)

- Petit patrimoine
- Grand patrimoine

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-39] Valoriser les événements de vie des habitants pour renforcer le lien social et l'accueil au sein de la commune

[OO-16] Améliorer la communication sur les différentes activités des associations, comités, clubs de l'entité

Description

Cet objectif vise à instaurer un cadre de dialogue régulier entre l'administration communale et les acteurs associatifs locaux, en organisant au moins une réunion annuelle dédiée. Ces rencontres permettent de renforcer les liens, de partager les informations utiles, de recueillir les besoins et les attentes des associations, et de favoriser la co-construction de projets au service de la population. Elles constituent également un moment privilégié pour valoriser le rôle essentiel du tissu associatif dans la vie locale, encourager les synergies entre structures, et assurer une meilleure coordination des actions soutenues par la commune. L'objectif est de créer un espace d'écoute, de collaboration et de reconnaissance mutuelle, contribuant à une dynamique territoriale inclusive et participative.

Constats

Le tissu associatif de Péruwelz est un acteur clé de la vie locale, porteur de projets sociaux, culturels, sportifs et solidaires. Pourtant, le manque de coordination ou de dialogue régulier peut freiner la synergie entre les associations et la commune. En organisant au moins une réunion annuelle, Péruwelz favorise une meilleure concertation, une valorisation des initiatives locales, et une co-construction des politiques publiques. Cet objectif s'inscrit dans les ODD 11 – Villes et communautés durables et ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs, en renforçant la gouvernance participative et les collaborations locales.

Thématique(s)

- Monde associatif

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :

- Simon Renard

Projets de l'OO-16

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-35] Mettre en place un calendrier lisible des différentes activités associatives et sportives organisées sur le territoire

[PRO-35] Mettre en place un calendrier lisible des différentes activités associatives et sportives organisées sur le territoire

Description

La commune de Péruwelz souhaite améliorer la visibilité et la coordination des événements associatifs et sportifs en créant un calendrier clair, accessible et régulièrement mis à jour. Ce projet vise à valoriser le dynamisme local, à faciliter la participation citoyenne et à éviter les chevauchements d'activités. Il permettra aux habitants, aux associations et aux services communaux de mieux planifier leurs engagements et de renforcer le lien social. L'outil pourra être diffusé via les canaux numériques et physiques de la commune.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Faciliter l'accès à l'information pour les citoyens et les acteurs locaux en centralisant, structurant et diffusant un calendrier clair et actualisé des activités associatives et sportives organisées à Péruwelz.

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Thématique(s)

- Sports

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être

- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-16] Améliorer la communication sur les différentes activités des associations, comités, clubs de l'entité

[OS-05] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI CREE LES CONDITIONS FAVORABLES POUR UNE MOBILITE FLUIDE, DURABLE ET SECURISANTE POUR TOUS LES USAGERS

Description

Cet objectif stratégique traduit l'engagement du collège communal à repenser la mobilité comme un **levier essentiel de qualité de vie, d'inclusion sociale et de transition écologique**. Dans un contexte marqué par l'augmentation des déplacements, les enjeux climatiques et les attentes citoyennes en matière de sécurité et d'accessibilité, il est indispensable de proposer une **mobilité adaptée à tous les profils d'usagers**, qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes, personnes à mobilité réduite ou usagers des transports en commun.

L'objectif vise à :

- Fluidifier les déplacements sur le territoire en réduisant les points de congestion.
- Développer des **alternatives durables** à la voiture individuelle (mobilité douce, transports collectifs, covoiturage…).
- Sécuriser les infrastructures pour **prévenir les accidents** et rassurer les usagers.
- Favoriser une **accessibilité universelle**, notamment pour les publics fragilisés.
- Intégrer la mobilité dans une **planification cohérente** de l'aménagement du territoire.

Ce choix stratégique est transversal : il mobilise les politiques d'urbanisme, d'environnement, de santé publique, d'éducation et de participation citoyenne. Il reflète une volonté de construire un territoire **connecté, inclusif et résilient**, où la mobilité devient un facteur de **cohésion sociale, de dynamisme économique et de respect de l'environnement**.

En agissant sur la mobilité, le collège communal affirme sa volonté de **préparer l'avenir**, en conciliant les besoins actuels avec les impératifs de durabilité et de sécurité.

Thématiques couvertes par l'OS-05

- Environnement
- Mobilité
- Développement Economique

Objectifs opérationnels de l'OS-05

Cet objectif stratégique comporte ***4*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo"
- [OO-44] Favoriser et faciliter l'accessibilité des écoles à vélo et à pied
- [OO-43] Favoriser la mobilité active au travail
- [OO-08] Renforcer l'offre en stationnement pour les différents modes de transport

[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo"

Description

Cet objectif ambitieux vise à transformer Péruwelz en une **ville de proximité**, où les principaux services, commerces, écoles, espaces verts et lieux de vie sont accessibles **en moins de 10 minutes à pied ou à vélo**. Il s'inscrit dans une vision de **mobilité active**, durable et inclusive, qui favorise les déplacements doux, réduit la dépendance à la voiture et améliore la qualité de vie des habitants.

Constats

À Péruwelz, les déplacements quotidiens restent largement dominés par l'usage de la voiture, même pour de courtes distances. Pourtant, la configuration du territoire permettrait de favoriser une mobilité active, où les services essentiels, les écoles, les commerces et les lieux de vie seraient accessibles en moins de 10 minutes à pied ou à vélo. Cette vision nécessite une amélioration des infrastructures, une sécurisation des parcours, et une sensibilisation des habitants à des modes de déplacement plus durables. En adoptant cette approche, la commune s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en promouvant une urbanisation plus humaine et accessible, l'ODD 3 – Bonne santé et bien-être, en encourageant l'activité physique et la réduction de la pollution, et l'ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques, en diminuant les émissions liées au transport motorisé. Cette démarche renforce également le lien social et la qualité de vie, tout en favorisant une ville plus résiliente et inclusive.

Thématique(s)

- Environnement
- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-45 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-45

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***7*** projet(s) :

- [PRO-84] Aider en participant activement au développement du réseau de points nœuds piétons et cyclistes
- [PRO-83] Participer au label "Commune piétonne"
- [PRO-85] Élargir la Commission communale vélo pour en faire une Commission communale Mobilité active
- [PRO-126] Favoriser toute initiative extérieure en faveur de la marche et du vélo (Bourse aux vélos, ...)
- [PRO-128] Créer un itinéraire de référence regroupant l'essentiel des sentiers et chemins du centre-ville
- [PRO-124] Mise en place d'un comptage (piétons, vélos, voitures) qui permettra d'identifier les flux de mobilité dans l'entité
- [PRO-125] Cartographier, développer et moderniser le réseau de parkings vélos de l'entité

[PRO-84] Aider en participant activement au développement du réseau de points nœuds piétons et cyclistes

Description

Ce projet consiste à participer activement au développement du réseau de points-nœuds piétons et cyclistes afin d'améliorer la mobilité douce sur le territoire communal. Il prévoit une collaboration avec les acteurs locaux pour identifier les itinéraires stratégiques et assurer leur connexion avec les infrastructures existantes. Des actions concrètes incluront la signalisation, l'aménagement sécurisé des parcours et la promotion de ces itinéraires auprès des habitants. L'objectif est d'encourager les déplacements durables, réduire l'usage de la voiture et valoriser les espaces naturels. Ce projet contribue à renforcer l'attractivité du territoire et à promouvoir une mobilité respectueuse de l'environnement.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Développer un réseau de points nœuds piéton dans l'entité

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo"

[PRO-83] Participer au label "Commune piétonne"

Description

Ce projet consiste à participer au label “Commune piétonne” afin de promouvoir la marche comme un des modes de déplacement privilégié. Il implique la mise en œuvre d’actions concrètes pour améliorer la sécurité, l’accessibilité et le confort des piétons dans l’espace public. Ces initiatives pourront inclure l’aménagement de zones piétonnes, la signalisation adaptée et la sensibilisation des habitants aux bénéfices de la mobilité douce. L’objectif est d’obtenir la reconnaissance officielle du label, tout en renforçant l’attractivité et la qualité de vie dans la commune. Ce projet s’inscrit dans une démarche durable et citoyenne, favorisant la santé et la réduction de l’empreinte écologique.

Objectifs poursuivis du projet

Attirer les citoyens ou des visiteurs qui aiment la marcher

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo"

[PRO-85] Élargir la Commission communale vélo pour en faire une Commission communale Mobilité active

Description

Ce projet consiste à élargir la Commission communale vélo pour en faire une Commission communale de Mobilité active. Cette nouvelle structure intégrera non seulement les enjeux liés au vélo, mais aussi ceux concernant la marche, les transports doux et les solutions innovantes pour une mobilité durable. Elle favorisera la concertation entre élus, associations et citoyens afin de définir des actions concrètes pour améliorer la sécurité et l'accessibilité des déplacements actifs. L'objectif est de promouvoir des modes de transport respectueux de l'environnement et adaptés aux besoins de la population. Ce projet contribue à renforcer la cohérence des politiques de mobilité et à encourager un changement durable des habitudes de déplacement.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Intégrer la marche aux problématiques étudiées par la commission

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo"

[PRO-126] Favoriser toute initiative extérieure en faveur de la marche et du vélo (Bourse aux vélos, ...)

Description

Ce projet consiste à favoriser toute initiative extérieure en faveur de la marche et du vélo, telles que les bourses aux vélos ou les événements de sensibilisation. Il vise à soutenir et promouvoir les actions organisées par des associations, des clubs ou des partenaires locaux pour encourager la mobilité douce. Ces initiatives permettront de faciliter l'accès à des équipements, d'informer sur les bonnes pratiques et de créer une dynamique collective autour des déplacements actifs. L'objectif est de renforcer l'attractivité de la marche et du vélo comme alternatives durables à la voiture. Ce projet contribue à améliorer la qualité de vie, réduire l'empreinte écologique et promouvoir la santé des habitants.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Encourager les initiatives citoyennes en faveur de la marche ou du vélo

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo"

[PRO-128] Créer un itinéraire de référence regroupant l'essentiel des sentiers et chemins du centre-ville

Description

La Ville de Péruwelz souhaite concevoir un itinéraire de référence qui valorise les sentiers et chemins existants du centre-ville, en les rendant accessibles, lisibles et attractifs pour les citoyens et les visiteurs. Ce parcours permettra de découvrir le patrimoine naturel et urbain tout en favorisant la mobilité active. Il s'inscrit dans une démarche de mise en valeur du territoire, de promotion du tourisme local et de développement durable.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Le projet vise à structurer l'offre de promenade urbaine autour d'un itinéraire cohérent, sécurisé et bien balisé. Il permet de renforcer l'attractivité du centre-ville, de favoriser les déplacements à pied et de valoriser les espaces publics. Il contribue également à une meilleure connaissance du territoire par ses habitants. Le parcours pourra être aussi un fil conducteur pour le service travaux pour l'entretien.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo"

[PRO-124] Mise en place d'un comptage (piétons, vélos, voitures) qui permettra d'identifier les flux de mobilité dans l'entité

Description

Ce projet consiste à mettre en place un système de comptage des piétons, vélos et voitures afin d'identifier les flux de mobilité dans l'entité. Ces données permettront d'analyser les habitudes de déplacement et de mieux orienter les politiques locales en matière de mobilité durable.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Identifier les flux de mobilité dans l'entité afin de pouvoir objectiver des décisions en matière de mobilité

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo"

[PRO-125] Cartographier, développer et moderniser le réseau de parkings vélos de l'entité

Description

Ce projet consiste à cartographier, développer et moderniser le réseau de parkings vélos sur l'ensemble de l'entité afin d'encourager la mobilité douce. Il prévoit un inventaire complet des emplacements existants, suivi de la création de nouveaux points stratégiques pour répondre aux besoins des usagers. Les infrastructures seront modernisées pour garantir sécurité, accessibilité et confort, avec des solutions adaptées aux vélos classiques et électriques. L'objectif est de faciliter l'usage du vélo au quotidien et de promouvoir des déplacements durables. Ce projet contribue à améliorer la qualité de vie, réduire l'empreinte carbone et renforcer l'attractivité du territoire pour les cyclistes.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Faciliter la pratique du vélo en mettant à disposition un réseau de parking vélos adapté aux besoins du citoyens

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-45] Faire de Péruwelz une ville "Mobilité active - La ville à 10 minutes à pied et à vélo"

[OO-44] Favoriser et faciliter l'accessibilité des écoles à vélo et à pied

Description

Dans une démarche de mobilité durable et de sécurité des déplacements, cet objectif vise à **encourager les trajets scolaires à pied ou à vélo**, en rendant ces modes de transport plus accessibles, sûrs et attractifs pour les élèves et leurs familles. Il s'inscrit dans une volonté de **réduire la dépendance à la voiture**, de **limiter les nuisances autour des écoles** et de **promouvoir l'autonomie des enfants**.

Constats

À Péruwelz, de nombreux élèves se rendent à l'école en voiture, souvent par manque d'infrastructures sécurisées ou de sensibilisation à la mobilité active. Pourtant, favoriser les déplacements à pied ou à vélo contribue à améliorer la santé des enfants, à réduire les émissions de CO_2 et à désengorger les abords des établissements scolaires. Il est donc essentiel de développer des aménagements adaptés, de renforcer la sécurité des trajets et d'impliquer les familles dans une démarche de mobilité durable. Cette orientation s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 3 – Bonne santé et bien-être, en encourageant l'activité physique dès le plus jeune âge, l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en promouvant une mobilité urbaine plus inclusive et sécurisée, et l'ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques, en réduisant l'usage de la voiture individuelle pour les trajets scolaires.

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables

- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-44 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-44

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-82] Promouvoir le brevet piétons
- [PRO-80] Proposer le REVe aux écoles - Réseau des écoliers à vélo
- [PRO-79] Sensibiliser les écoles au cheminement piéton-vélo à l'aide de SMAPPEN
- [PRO-87] Étudier l'opportunité d'un aménagement de liaison RaVel L92 - Rue de Rengies

[PRO-82] Promouvoir le brevet piétons

Description

Faire connaître auprès du public, cette opportunité de favoriser les enfants avec le déplacement piéton.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Faire de connaître les marquages au sol, panneaux destinés aux piétons

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-44] Favoriser et faciliter l'accessibilité des écoles à vélo et à pied

[PRO-80] Proposer le REVe aux écoles - Réseau des écoliers à vélo

Description

Mettre en place un réseau d'écoliers à vélo en initiant des points de rassemblement pour se rendre à l'école. Le but est de proposer des cheminements sécurisés pour les enfants.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Encourager les élèves à se rendre à l'école à vélo

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

[PRO-79] Sensibiliser les écoles au cheminement piéton-vélo à l'aide de SMAPPEN

Description

Favoriser et faciliter l'accès des écoles à vélo ou à pied grâce à l'application "SMAPPEN". Cette application permet de dessiner les chemins possibles pour arriver vers telle ou telle école.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Encourager la mobilité active dès le plus jeune âge.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-44] Favoriser et faciliter l'accessibilité des écoles à vélo et à pied

[PRO-87] Étudier l'opportunité d'un aménagement de liaison RaVel L92 - Rue de Rengies

Description

Ce projet consiste à étudier l'opportunité d'aménager une liaison entre le RaVel L92 et la Rue de Rengies afin d'améliorer la connectivité des itinéraires doux. L'étude analysera la faisabilité technique, les coûts et l'impact environnemental de ce raccordement stratégique.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Permettre la liaison mobilité active de Wiers à Péruwelz (de manière plus sécurisée que la N504)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-44] Favoriser et faciliter l'accessibilité des écoles à vélo et à pied

[OO-43] Favoriser la mobilité active au travail

Description

Dans une logique de transition écologique, de promotion de la santé et d'amélioration de la qualité de vie au travail, cet objectif vise à **encourager les citoyens à adopter des modes de déplacement actifs** pour leurs trajets professionnels et domicile-travail. La mobilité active — comme la marche, le vélo ou la trottinette — représente une alternative durable aux transports motorisés, tout en contribuant à la réduction des émissions de CO_2 et à la fluidité du trafic local.

Constats

À Péruwelz, les déplacements domicile-travail sont encore majoritairement réalisés en voiture individuelle, ce qui engendre des nuisances environnementales, des coûts élevés et une faible valorisation des modes de transport doux. Pourtant, la mobilité active – comme la marche, le vélo ou les trajets combinés avec les transports en commun – représente une alternative durable, bénéfique pour la santé, l'environnement et la qualité de vie au travail. Encourager ces pratiques nécessite une amélioration des infrastructures, une sensibilisation des agents et une politique incitative cohérente. Cette orientation s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 3 – Bonne santé et bien-être, en favorisant l'activité physique et la réduction du stress lié aux déplacements, l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en promouvant une mobilité urbaine plus respectueuse de l'environnement, et l'ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques, en réduisant les émissions liées au transport motorisé. Elle participe également à l'ODD 12 – Consommation et production responsables, en encourageant des choix de mobilité plus sobres et durables.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-43 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-43

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-88] Etudier les opportunités relatives aux systèmes de véhicules partagés (de type Cambio)
- [PRO-78] Organiser un test de vélos de service - Projet Pilote
- [PRO-77] Organiser un test de vélos à destination des citoyens : vélos électriques classiques, vélos cargos, biporteur, ...)

[PRO-88] Etudier les opportunités relatives aux systèmes de véhicules partagés (de type Cambio)

Description

Ce projet consiste à étudier les opportunités liées à la mise en place de systèmes de véhicules partagés, tels que ceux proposés par des opérateurs comme Cambio. L'étude analysera la faisabilité, les coûts, la localisation des stations et l'intérêt pour les habitants afin de répondre aux besoins de mobilité durable. Elle prendra en compte les avantages environnementaux, la réduction du trafic et l'accessibilité pour tous les publics. L'objectif est de proposer une solution complémentaire aux transports existants, favorisant la diminution de l'usage individuel de la voiture. Ce projet s'inscrit dans une démarche de mobilité responsable et de transition écologique.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Etudier l'opportunité d'avoir un véhicule partagé sur l'entité

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-43] Favoriser la mobilité active au travail

[PRO-78] Organiser un test de vélos de service - Projet Pilote

Description

Ce projet consiste à organiser un test de vélos de service dans le cadre d'un projet pilote pour évaluer leur utilité et leur impact sur la mobilité interne. L'expérimentation permettra aux agents communaux ou aux partenaires de tester des vélos adaptés aux déplacements professionnels. Elle inclura la mise à disposition des vélos, la collecte de retours d'expérience et l'analyse des bénéfices en termes de praticité et de durabilité. L'objectif est de déterminer la pertinence d'une généralisation du dispositif pour favoriser la mobilité douce dans les services. Ce projet s'inscrit dans une démarche innovante et écologique, contribuant à réduire l'empreinte carbone des déplacements.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Limiter l'utilisation de la voiture par le personnel pour les petits déplacements professionnels

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-43] Favoriser la mobilité active au travail

[PRO-77] Organiser un test de vélos à destination des citoyens : vélos électriques classiques, vélos cargos, biporteur...)

Description

La Véloterie offre un service de prêt de vélo au sein des communes ou des entreprises de Wallonie Picarde afin que les citoyens ou travailleurs puissent tester un vélo électrique pour leur déplacement domicile-travail.

La Véloterie propose donc de mettre à disposition une flotte de vélos électriques afin que les citoyens ou les travailleurs puissent les tester pendant un ou plusieurs mois et prendre goût au Vélotaf.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Permettre à des citoyens de tester des vélos différents (cargos, électriques, pliables)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-43] Favoriser la mobilité active au travail

[OO-08] Renforcer l'offre en stationnement pour les différents modes de transport

Description

Cet objectif vise à améliorer l'accessibilité et la fluidité des déplacements sur le territoire communal en développant une offre de stationnement adaptée aux besoins de tous les usagers. Il s'agit de prendre en compte la diversité des modes de transport — voitures, vélos, motos, véhicules partagés, transports en commun — et de proposer des solutions de stationnement fonctionnelles, sécurisées et bien réparties. L'entité souhaite ainsi optimiser l'usage de l'espace public, encourager les mobilités douces, réduire les nuisances liées au stationnement sauvage et favoriser une mobilité plus durable. Cette démarche s'inscrit dans une logique de planification intégrée, en lien avec les enjeux d'urbanisme, d'environnement et de qualité de vie.

Constats

À Péruwelz, la diversité des modes de transport (voiture, vélo, transports en commun, mobilité douce) nécessite une offre de stationnement adaptée et équilibrée. Le manque ou la mauvaise répartition des espaces de stationnement peut générer des tensions, nuire à l'accessibilité des services et freiner l'usage de modes alternatifs. Renforcer cette offre permet de fluidifier la mobilité, de réduire les nuisances, et d'encourager des comportements plus durables, en lien avec les ODD 11 – Villes et communautés durables et ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure.

Thématique(s)

- Développement Economique

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 09. Industrie, innovation et infrastructure
- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-08 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt
- Partenaire(s) interne(s) :
 - Travaux de proximité

Projets de l'OO-08

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-24] Lutter contre les voitures ventouses
- [PRO-23] Renforcer la visibilité des emplacements de stationnement en fonction du mode de transport
- [PRO-187] Mettre en place un plan de signalisation des parkings

[PRO-24] Lutter contre les voitures ventouses

Description

La Ville de Péruwelz souhaite mettre en œuvre une stratégie de lutte contre les **voitures ventouses**, c'est-à-dire les véhicules stationnés abusivement ou durablement sur la voie publique. Ce phénomène nuit à la fluidité du stationnement, à la sécurité et à la qualité de vie des riverains. Le projet vise à encadrer, prévenir ces pratiques.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Renforcer l'offre en stationnement pour les différents modes de transport

[PRO-23] Renforcer la visibilité des emplacements de stationnement en fonction du mode de transport

Description

La Ville de Péruwelz souhaite améliorer la lisibilité et l'accessibilité des emplacements de stationnement en les identifiant clairement selon le mode de transport : voiture, vélo, moto, PMR, covoiturage, etc. Cette initiative vise à faciliter l'usage des infrastructures existantes, à encourager les mobilités alternatives et à réduire les conflits d'usage. Elle s'inscrit dans une démarche de mobilité durable, d'inclusivité et d'optimisation de l'espace public.

Fiche cadrage

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Mobilité

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Renforcer l'offre en stationnement pour les différents modes de transport

[PRO-187] Mettre en place un plan de signalisation des parkings

Description

Ce projet consiste à mettre en place un plan de signalisation des parkings afin d'améliorer leur visibilité et leur accessibilité pour tous les usagers. Il prévoit l'installation de panneaux clairs et cohérents, ainsi que la mise à jour des informations sur les supports numériques et cartographiques. Cette signalisation facilitera l'orientation des automobilistes, cyclistes et piétons vers les zones de stationnement disponibles. L'objectif est d'optimiser l'utilisation des parkings et de fluidifier la circulation dans l'entité. Ce projet contribue à renforcer la qualité des infrastructures et à améliorer le confort des habitants et visiteurs.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Renforcer l'offre en stationnement pour les différents modes de transport

[OS-06] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI EST SOUCIEUX DE SON PATRIMOINE MATERIEL ET IMMATERIEL ET QUI LE MET EN VALEUR PAR LA PROMOTION DE SES POLES TOURISTIQUES

Description

Cet objectif stratégique traduit l'ambition du collège communal de **préserver, valoriser et transmettre l'identité culturelle et historique** du territoire. Le patrimoine, qu'il soit **matériel** (bâtiments, monuments, sites naturels) ou **immatériel** (traditions, savoir-faire, mémoire collective), constitue une richesse essentielle pour la commune, tant sur le plan **symbolique** qu'économique.

En mettant en valeur ses pôles touristiques, la commune souhaite :

- Renforcer l'**attractivité du territoire** auprès des visiteurs et des habitants.
- Soutenir le **développement local** par le tourisme durable.
- Favoriser la **fierté d'appartenance** et la **transmission intergénérationnelle**.
- Protéger les éléments patrimoniaux menacés ou méconnus.
- Créer des **synergies entre culture, économie et environnement**.

Ce choix stratégique implique une **collaboration étroite avec les acteurs culturels, associatifs, économiques et institutionnels**, ainsi qu'une **communication active** pour faire connaître les atouts du territoire. Il s'inscrit dans une démarche de **durabilité**, de **mise en réseau** et de **valorisation identitaire**, en cohérence avec les engagements du collège communal pour un développement harmonieux et respectueux de l'histoire locale.

Thématiques couvertes par l'OS-06

- Culture
- Tourisme
- Patrimoine
- Grand patrimoine

Objectifs opérationnels de l'OS-06

Cet objectif stratégique comporte ***4*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune
- [OO-60] Mener la phase III de la restauration de la Basilique de Bon-Secours
- [OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire
- [OO-69] Développer des partenariats avec les fabriques d'église pour encourager l'organisation d'activités culturelles dans les édifices religieux

[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune

Description

La commune de Péruwelz possède un riche petit patrimoine, témoin de son histoire locale et de son identité culturelle. Cet objectif vise à assurer la **préservation**, la **restauration** et la **valorisation** de ces éléments patrimoniaux souvent discrets mais essentiels, tels que les fontaines, chapelles, ...

Constats

À Péruwelz, le petit patrimoine – qu'il s'agisse de chapelles, fontaines, murets, calvaires ou éléments architecturaux anciens – constitue une richesse culturelle et identitaire souvent méconnue ou négligée. Sa préservation est essentielle pour maintenir le lien entre les générations, valoriser l'histoire locale et renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur territoire. Pourtant, ce patrimoine est parfois menacé par le manque d'entretien, l'oubli ou l'absence de valorisation dans les projets d'aménagement. En développant une politique active de préservation et de mise en valeur, la commune contribue à l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en protégeant le patrimoine culturel local et en favorisant un cadre de vie harmonieux. Cette démarche participe également à l'ODD 4 – Éducation de qualité, en intégrant le patrimoine dans des actions pédagogiques et citoyennes, et à l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs, en mobilisant les habitants, les associations et les acteurs culturels autour de projets communs.

Thématique(s)

- Patrimoine

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-32 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo
 - Jimmy Ababio

Projets de l'OO-32

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-105] Introduire un dossier auprès de l'AWAP en vue de la restauration de la chapelle du chemin de Boromée
- [PRO-63] Poursuivre la restauration et la mise en valeur des fontaines de l'entité
- [PRO-62] Protéger et conserver les arbres remarquables de l'entité
- [PRO-185] Mettre en valeur les SIHL
- [PRO-186] Créer des parcours permanents qui mettent en valeur le patrimoine local

[PRO-105] Introduire un dossier auprès de l'AWAP en vue de la restauration de la chapelle du chemin de Boromée

Description

Ce projet consiste à introduire un dossier auprès de l'AWaP (Agence Wallonne du Patrimoine) en vue de la restauration de la chapelle du chemin de Boromée. Cette démarche vise à obtenir un soutien financier pour préserver ce patrimoine historique local. Le dossier comprendra une analyse de l'état actuel du bâtiment, les travaux nécessaires et les objectifs de mise en valeur. L'objectif est de garantir la conservation de la chapelle tout en renforçant son rôle culturel et touristique dans la commune. Ce projet contribue à la sauvegarde du patrimoine et à la transmission de l'histoire locale aux générations futures.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jean-Philippe Régibo

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune

[PRO-63] Poursuivre la restauration et la mise en valeur des fontaines de l'entité

Description

Péruwelz, Ville de pierres et d'eau, possède un patrimoine de fontaines. Une mise en évidence et la restauration de certaines d'entre elles apporterait un plus à l'attractivité touristique d'autant qu'un circuit des fontaines existe.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Restaurer les fontaines présentes sur Péruwelz

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt
 - Jimmy Ababio

Thématique(s)

- Travaux

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune

Tâches du projet PRO-63

Ce projet comporte ***4*** tâche(s) directe(s) :

- [TA-35] Etablir un cadastre des fontaines communales
- [TA-37] Installer des panneaux didactiques autour des fontaines
- [TA-36] Procéder à un état des lieux des fontaines communales afin de vérifier leur état de conservation
- [TA-38] Remettre en service, si possible, les fontaines qui le sont plus

[PRO-62] Protéger et conserver les arbres remarquables de l'entité

Description

Notre entité possède des arbres remarquables (inscrits sur la liste des arbres remarquables de Wallonie ou remarquables par leur âge ou l'essence) mais aucun recensement ni aucun programme d'entretien existe ce qui conduit à une détérioration de certains sujets et l'abattage pour des raisons de sécurité pour d'autres.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Obtenir un programme d'entretien des arbres les plus prestigieux de notre entité ;

Pérenniser les arbres dits remarquables ;

Public cible

- Administration
- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Environnement
- Petit patrimoine

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 15. Vie terrestre

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune

Tâches du projet PRO-62

Ce projet comporte ***6*** tâche(s) directe(s) :

- [TA-30] Analyser l'état sanitaire des arbres les plus préoccupants
- [TA-29] Mettre à jour le recensement des arbres remarquables
- [TA-32] Prioriser les interventions
- [TA-33] Proposer des mesures de conservation sur les arbres les plus remarquables
- [TA-34] Replanter là où cela est possible en vue de pérenniser la présence d'arbres dit "remarquables"
- [TA-31] Vérifier l'état de conservation des arbres

[PRO-185] Mettre en valeur les SIHL

Description

Ce projet consiste à mettre en valeur les SIHL afin de renforcer leur visibilité et leur attractivité. Il prévoit la réalisation d'actions telles que la signalisation, la création de supports informatifs et la promotion. Ces initiatives permettront de sensibiliser les habitants et visiteurs à la richesse patrimoniale des sépultures de la commune. L'objectif est de préserver et valoriser ces sépultures tout en favorisant le tourisme local et l'éducation culturelle. Ce projet contribue à renforcer l'identité du territoire et à transmettre son histoire aux générations futures.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jean-Philippe Régibo, Yanis Detombe, Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune

[PRO-186] Créer des parcours permanents qui mettent en valeur le patrimoine local

Description

Ce projet consiste à créer des parcours permanents mettant en valeur le patrimoine local afin de renforcer l'attractivité culturelle et touristique de la commune. Ces itinéraires seront conçus pour faire découvrir les sites historiques, les monuments et les paysages emblématiques du territoire. Ils pourront être accompagnés de supports informatifs tels que panneaux explicatifs, brochures ou applications numériques interactives. L'objectif est d'offrir aux habitants et visiteurs une expérience immersive qui favorise la connaissance et la préservation du patrimoine. Ce projet contribue à dynamiser la vie locale et à promouvoir l'identité culturelle de la commune.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Jimmy Ababio
 - Yanis Detombe

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-32] Préserver et mettre en valeur le "petit patrimoine" de notre commune

[OO-60] Mener la phase III de la restauration de la Basilique de Bon-Secours

Description

La phase III de la restauration de la Basilique de Bon-Secours vise à poursuivre la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine religieux et architectural emblématique de la région. Cette étape comprend des travaux de consolidation, de rénovation intérieure et d'amélioration de l'accueil des visiteurs, tout en respectant l'identité historique du lieu. Le projet s'inscrit dans une volonté de renforcer l'attractivité touristique, culturelle et spirituelle de Bon-Secours, tout en favorisant l'appropriation citoyenne de ce site exceptionnel. Il s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable, notamment en soutenant **des villes et communautés durables (ODD 11)** par la valorisation du patrimoine, **une éducation de qualité (ODD 4)** à travers la transmission de l'histoire et de la culture, **une croissance économique inclusive (ODD 8)** via le développement touristique et la création d'emplois, et **une consommation responsable (ODD 12)** par l'usage de matériaux durables et respectueux du bâti ancien.

Thématique(s)

- Grand patrimoine

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-60

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***1*** projet :

- [PRO-108] Consolider les pierres et maçonneries de la Basilique

[PRO-108] Consolider les pierres et maçonneries de la Basilique

Description

Il s'agit de consolider les pierres et les maçonneries qui ont été abimées suite aux infiltrations ainsi que la couverture en pierre des deux tours à l'avant

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

L'objectif principal est de préserver durablement la Basilique de Bon-Secours en poursuivant sa restauration intérieure, tout en améliorant l'accueil des visiteurs et en valorisant son rôle culturel, historique et spirituel. Le projet vise également à renforcer l'attractivité touristique du site et à favoriser son appropriation par les citoyens et les acteurs locaux.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-60] Mener la phase III de la restauration de la Basilique de Bon-Secours

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

Description :

Cet objectif vise à renforcer l'attractivité du territoire en diversifiant et en améliorant les produits et services touristiques proposés. Il s'agit de concevoir une offre cohérente et innovante qui valorise les atouts locaux (patrimoine, culture, nature, gastronomie) et répond aux attentes des différents publics (habitants, visiteurs, touristes).

Thématique(s)

- Tourisme

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 15. Vie terrestre

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Projets de l'OO-66

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***19*** projet(s) :

- [PRO-153] Développer l'attractivité du tourisme urbain et rural au sein de notre commune
- [PRO-154] Développer le tourisme pédestre et cycliste en créant de nouveaux aménagements
- [PRO-155] Créer les aires de pic-nic intégrées au projet touristique
- [PRO-156] Développer un tourisme durable en partenariat avec des partenaires locaux
- [PRO-157] Organiser des diners insolites permettant de valoriser le patrimoine et les produits locaux

- [PRO-158] Organiser des journées touristiques dont les thématiques mettent en avant le patrimoine local
- [PRO-159] Développer l'attractivité touristique du port de plaisance et de son environnement
- [PRO-160] Rénover et moderniser l'accueil de la Maison du Parc naturel
- [PRO-161] Développer et actualiser l'offre touristique sur le site de la Ville
- [PRO-162] Aménager des présentoirs diffusant la documentation touristique de notre territoire
- [PRO-163] Mettre à disposition des touristes des supports d'information multi-lingues
- [PRO-164] Réévaluer la géolocalisation des panneaux d'informations touristiques sur le territoire
- [PRO-165] Mettre en place de nouveaux panneaux didactiques à vocation touristique
- [PRO-166] Promouvoir un tourisme connecté aux territoires limitrophes
- [PRO-167] Constituer une base de données sur les flux touristiques
- [PRO-168] Renforcer les collaborations et les partenariats avec les acteurs touristiques de WAPI et au-delà
- [PRO-169] Mettre en place des espaces "guinguettes" éphémères en ville et dans les villages
- [PRO-170] Favoriser le développement de l'offre des hébergements touristiques
- [PRO-171] Promouvoir le développement d'attractions culturelles, naturelles, récréatives présentes au sein de notre commune

[PRO-153] Développer l'attractivité du tourisme urbain et rural au sein de notre commune

Description

Ce projet consiste à développer l'attractivité du tourisme urbain et rural au sein de la commune afin de valoriser ses richesses culturelles, patrimoniales et naturelles. Il prévoit la mise en place d'actions pour promouvoir les circuits touristiques, les événements locaux et les hébergements adaptés. Des partenariats avec les acteurs économiques et culturels seront encouragés pour créer une offre diversifiée et accessible. L'objectif est d'attirer davantage de visiteurs tout en renforçant l'identité et la vitalité du territoire. Ce projet contribue à dynamiser l'économie locale et à faire découvrir la commune sous toutes ses facettes.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-154] Développer le tourisme pédestre et cycliste en créant de nouveaux aménagements

Description

Le projet vise à dynamiser le tourisme local en développant des infrastructures dédiées à la randonnée pédestre et au cyclisme. Il prévoit la création de nouveaux aménagements sécurisés et attractifs, tels que des sentiers balisés et des pistes cyclables. L'objectif est de favoriser la découverte du patrimoine naturel et culturel tout en encourageant les mobilités douces. Ce développement contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et à soutenir l'économie locale. Enfin, il s'inscrit dans une démarche durable, respectueuse de l'environnement et des usagers.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-155] Créer les aires de pic-nic intégrées au projet touristique

Description

Le projet prévoit la création d'aires de pique-nique intégrées aux parcours touristiques afin d'offrir des espaces de détente aux visiteurs. Ces zones seront aménagées de manière fonctionnelle et esthétique, avec des équipements adaptés et respectueux de l'environnement. Elles seront situées à proximité des points d'intérêt pour enrichir l'expérience touristique et encourager les pauses conviviales. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire et de favoriser un tourisme durable. Ce projet complète les aménagements pédestres et cyclistes pour offrir une offre touristique cohérente et agréable.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-156] Développer un tourisme durable en partenariat avec des partenaires locaux

Description

Le projet vise à développer un tourisme durable en s'appuyant sur des partenariats avec les acteurs locaux. Il encourage la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles tout en respectant l'environnement. La collaboration avec associations, entreprises et collectivités permettra de créer une offre touristique cohérente et responsable. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire tout en générant des retombées économiques locales. Ce projet s'inscrit dans une démarche participative et solidaire, favorisant les mobilités douces et les pratiques respectueuses.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-157] Organiser des diners insolites permettant de valoriser le patrimoine et les produits locaux

Description :

L'idée est de permettre de valoriser le patrimoine de l'entité de manière différente et ludique dans un ou plusieurs lieux de l'entité.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-158] Organiser des journées touristiques dont les thématiques mettent en avant le patrimoine local

Description

Le projet consiste à organiser des journées touristiques thématiques mettant en valeur le patrimoine local. Ces événements proposeront des activités variées, telles que visites guidées, animations culturelles et découvertes gastronomiques. L'objectif est de sensibiliser les visiteurs à la richesse historique et culturelle du territoire tout en favorisant la convivialité. Ces journées contribueront à renforcer l'attractivité touristique et à soutenir les acteurs locaux. Elles s'inscrivent dans une démarche durable et participative, impliquant associations et partenaires du territoire.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-159] Développer l'attractivité touristique du port de plaisance et de son environnement

Description

L’objectif est de faire du port un point d’entrée privilégié pour la découverte du territoire et ses richesses naturelles. Ce développement favorisera les mobilités douces et encouragera les activités nautiques et culturelles. Le projet s’inscrit dans une stratégie globale de tourisme durable et de dynamisation économique locale.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-160] Rénover et moderniser l'accueil de la Maison du Parc naturel

Description

Le projet consiste à rénover et moderniser l’accueil de la Maison du Parc naturel afin d’améliorer l’expérience des visiteurs. Les travaux incluront la mise à jour des espaces d’accueil, l’intégration d’outils numériques et la valorisation des informations touristiques. L’objectif est d’offrir un lieu convivial et fonctionnel, reflétant l’identité et les valeurs du Parc. Cette modernisation renforcera l’attractivité du site et facilitera la découverte du patrimoine naturel et culturel. Le projet s’inscrit dans une démarche durable et respectueuse de l’environnement.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-161] Développer et actualiser l'offre touristique sur le site de la Ville

Description

Le projet consiste à développer et actualiser l'offre touristique disponible sur le site web de la Ville. Il prévoit la mise à jour des informations existantes, l'intégration de nouveaux contenus et la valorisation des activités locales. L'objectif est de proposer une plateforme attractive et complète pour faciliter la découverte du territoire par les visiteurs. Cette démarche renforcera la visibilité de la Ville et encouragera un tourisme durable et connecté. Le projet inclut également une optimisation de l'ergonomie pour améliorer l'expérience utilisateur.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-162] Aménager des présentoirs diffusant la documentation touristique de notre territoire

Description

Le projet consiste à aménager des présentoirs destinés à diffuser la documentation touristique du territoire. Ces supports seront installés dans des lieux stratégiques afin de faciliter l'accès à l'information pour les visiteurs. L'objectif est de promouvoir les activités locales et de valoriser le patrimoine naturel et culturel. Ces présentoirs contribueront à améliorer l'accueil touristique et à renforcer la visibilité des partenaires locaux. Le projet s'inscrit dans une démarche de communication efficace et durable.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-163] Mettre à disposition des touristes des supports d'information multilingues

Description

Le projet consiste à mettre à disposition des touristes des supports d'information multilingues afin de faciliter leur séjour. Ces documents présenteront les activités, services et points d'intérêt du territoire dans plusieurs langues pour répondre aux besoins des visiteurs internationaux. L'objectif est d'améliorer l'accueil touristique et de rendre l'offre accessible à un public plus large. Cette initiative renforcera l'attractivité du territoire et favorisera une image ouverte et accueillante. Le projet s'inscrit dans une démarche inclusive et qualitative pour valoriser le patrimoine local.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-164] Réévaluer la géolocalisation des panneaux d'informations touristiques sur le territoire

Description

Le projet consiste à réévaluer la géolocalisation des panneaux d'informations touristiques sur l'ensemble du territoire. Cette démarche vise à optimiser leur positionnement pour améliorer la visibilité et l'accessibilité des informations pour les visiteurs. L'objectif est de garantir une cohérence avec les circuits touristiques et les points d'intérêt majeurs. Cette réorganisation renforcera l'attractivité du territoire et facilitera la découverte du patrimoine local. Le projet s'inscrit dans une logique d'accueil de qualité et de communication efficace.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-165] Mettre en place de nouveaux panneaux didactiques à vocation touristique

Description

Le projet consiste à mettre en place de nouveaux panneaux didactiques à vocation touristique sur le territoire. Ces supports offriront des informations claires et attractives pour valoriser le patrimoine naturel, culturel et historique. L'objectif est d'améliorer l'expérience des visiteurs en proposant des contenus pédagogiques accessibles à tous. Ces panneaux seront implantés dans des lieux stratégiques pour accompagner les circuits touristiques existants. Le projet s'inscrit dans une démarche de qualité et de promotion durable du territoire.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-166] Promouvoir un tourisme connecté aux territoires limitrophes

Description

Le projet vise à promouvoir un tourisme connecté aux territoires limitrophes afin de créer une offre touristique cohérente et complémentaire. Il s'appuie sur la coopération entre collectivités et acteurs locaux pour développer des circuits interrégionaux attractifs. L'objectif est de faciliter la découverte des richesses naturelles et culturelles au-delà des frontières administratives. Cette démarche renforcera l'attractivité globale et encouragera les mobilités douces et durables. Le projet s'inscrit dans une logique de partenariat et de valorisation commune des patrimoines.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-167] Constituer une base de données sur les flux touristiques

Description

Le projet consiste à constituer une base de données sur les flux touristiques afin de mieux comprendre les comportements des visiteurs. Cette collecte d'informations permettra d'analyser la fréquentation des sites, les périodes de forte affluence et les profils des touristes. L'objectif est d'optimiser l'offre touristique et d'adapter les aménagements en fonction des besoins réels. Cette démarche favorisera une gestion durable et efficace du territoire. Le projet s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et de pilotage stratégique du tourisme local.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-168] Renforcer les collaborations et les partenariats avec les acteurs touristiques de WAPI et au-delà

Description

Le projet vise à renforcer les collaborations et partenariats avec les acteurs touristiques de WAPI et des territoires voisins. Cette démarche favorisera la mise en réseau des initiatives pour créer une offre touristique cohérente et attractive. L'objectif est de mutualiser les ressources et de développer des projets communs valorisant le patrimoine naturel et culturel. Ces partenariats permettront d'accroître la visibilité du territoire et d'attirer un public plus large. Le projet s'inscrit dans une logique de coopération durable et de dynamisation économique régionale.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-169] Mettre en place des espaces "guinguettes" éphémères en ville et dans les villages

Description

Le projet consiste à mettre en place des espaces « guinguettes » éphémères en ville et dans les villages pour dynamiser la vie locale. Ces lieux conviviaux offriront des animations culturelles et gastronomiques favorisant les rencontres et la découverte du territoire. L'objectif est de créer une ambiance festive et chaleureuse, accessible à tous, pour renforcer l'attractivité touristique. Ces guinguettes seront installées à des périodes clés afin de soutenir les événements locaux et les acteurs économiques. Le projet s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine et de promotion d'un tourisme authentique et durable.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-170] Favoriser le développement de l'offre des hébergements touristiques

Description

Le projet vise à favoriser le développement de l’offre d’hébergements touristiques sur le territoire. Il s’appuie sur la collaboration avec les acteurs locaux pour diversifier les types d’hébergements et améliorer leur qualité. L’objectif est de répondre aux attentes des visiteurs et d’encourager des séjours prolongés. Cette initiative renforcera l’attractivité touristique et générera des retombées économiques pour la région. Le projet s’inscrit dans une démarche durable et respectueuse de l’environnement.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[PRO-171] Promouvoir le développement d'attractions culturelles, naturelles, récréatives présentes au sein de notre commune

Description

Le projet vise à promouvoir le développement des attractions culturelles, naturelles et récréatives présentes au sein de la commune. Il s'appuie sur la valorisation des sites existants et la mise en avant des activités locales pour attirer un public diversifié. L'objectif est de renforcer l'attractivité touristique et de favoriser la découverte du patrimoine dans une approche durable. Cette initiative contribuera à dynamiser l'économie locale et à soutenir les acteurs culturels et associatifs. Le projet s'inscrit dans une stratégie globale de promotion du territoire et de ses richesses.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Jimmy Ababio

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-66] Développer l'offre touristique sur le territoire

[OO-69] Développer des partenariats avec les fabriques d'église pour encourager l'organisation d'activités culturelles dans les édifices religieux

Description

Valoriser le patrimoine religieux en le rendant accessible et vivant grâce à des activités culturelles, tout en renforçant les liens avec les acteurs locaux.

Préservation et mise en valeur du patrimoine : Les édifices religieux sont des lieux historiques qui peuvent accueillir des événements culturels sans nuire à leur vocation.

Dynamisation du territoire : Favoriser la fréquentation des villages et communes par des activités attractives.

Renforcement des partenariats : Créer une relation durable avec les fabriques d'église pour des projets communs.

Thématique(s)

- Culture

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-69 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Projets de l'OO-69

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-192] Mise en place d'un cadre de collaboration avec les fabriques d'église de l'entité visant à augmenter la fréquence des activités culturelles (concerts, expositions, conférences, ...) dans les églises tout en respectant la sacralité des lieux et les exigences du culte

[PRO-192] Mise en place d'un cadre de collaboration avec les fabriques d'église de l'entité visant à augmenter la fréquence des activités culturelles (concerts, expositions, conférences, ...) dans les églises tout en respectant la sacralité des lieux et les exigences du culte

Description

L'objectif est de favoriser l'organisation régulière d'activités culturelles (concerts, expositions, conférences, visites guidées, etc.) au sein des églises, tout en respectant la sacralité des lieux et les exigences du culte.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Valoriser le patrimoine religieux en le rendant accessible par des activités culturelles.

Renforcer la collaboration entre l'administration et les fabriques d'église.

Augmenter la fréquence des événements culturels (concerts, expositions, conférences…) dans les églises.

Garantir le respect de la sacralité des lieux et des exigences du culte.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Thématique(s)

- Cultes et culture

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-69] Développer des partenariats avec les fabriques d'église pour encourager l'organisation d'activités culturelles dans les édifices religieux

[OS-07] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI FAVORISE LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DANS UN CADRE COHERENT

Description

Cet objectif stratégique traduit l'ambition du collège communal de soutenir le **développement économique local** tout en veillant à une **cohérence territoriale** et à une **intégration harmonieuse** des activités commerciales et industrielles dans le tissu communal.

Dans un contexte de mutation économique, de transition écologique et de concurrence entre territoires, il est essentiel de créer les conditions favorables à l'**implantation, au maintien et à la croissance** des entreprises locales. Cela passe par une politique volontariste qui valorise :

- Le **commerce de proximité**, vecteur de dynamisme urbain et de lien social.
- L'**industrie locale**, source d'emplois, d'innovation et de rayonnement économique.
- Une **planification territoriale cohérente**, qui concilie développement économique, qualité de vie et respect de l'environnement.

Le collège communal souhaite ainsi :

- Mettre en place des **zones d'activités adaptées**, bien desservies et respectueuses du cadre de vie.
- Soutenir les **acteurs économiques** par des dispositifs d'accompagnement, de promotion et de mise en réseau.
- Encourager une **concertation régulière** entre les entreprises, les commerçants, les citoyens et les services communaux.
- Intégrer les enjeux de **mobilité, d'accessibilité, de durabilité et d'esthétique urbaine** dans les projets économiques.

Ce choix stratégique est fondé sur une vision de **développement équilibré**, où l'économie locale est un levier de **prospérité partagée**, de **résilience territoriale** et de **qualité de vie** pour l'ensemble des habitants.

Thématiques couvertes par l'OS-07

- Social

- Développement Economique
- Logement

Objectifs opérationnels de l'OS-07

Cet objectif stratégique comporte ***4*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-49] Mobiliser les surfaces commerciales propriété de la Ville afin de dynamiser le commerce local
- [OO-51] Promouvoir les marchés (et les réorganiser si besoin) en créant du lien avec les commerces et producteurs locaux
- [OO-10] Organiser ponctuellement des événements favorisant la mise en relation d'employeurs et demandeurs d'emploi
- [OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques

[OO-49] Mobiliser les surfaces commerciales propriété de la Ville afin de dynamiser le commerce local

Constats

À Péruwelz, plusieurs surfaces commerciales stratégiquement situées – notamment à la Gare, Grand-Place 9 et Grand-Place 34 – vont voir le jour. A l'issue des travaux en cours, il y aura lieu de définir des conditions d'exploitation claires, cohérentes et adaptées aux besoins du territoire. Il est essentiel d'attirer des porteurs de projets et de revitaliser ces espaces. Une occupation réfléchie de ces lieux peut favoriser l'économie locale, renforcer le tissu commercial et créer des synergies avec les autres fonctions urbaines. Cette démarche s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 8 – Travail décent et croissance économique, en soutenant l'entrepreneuriat et la création d'activités, l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en valorisant les espaces urbains vacants et en renforçant la vitalité du centre-ville, et l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs, en mobilisant les acteurs publics et privés autour d'un projet commun de redynamisation.

Thématique(s)

- Logement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Projets de l’OO-49

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-131] Déterminer les conditions d'exploitation des 6 surfaces commerciales

[PRO-131] Déterminer les conditions d'exploitation des 6 surfaces commerciales

Description

Dans une volonté de dynamiser le tissu économique local et de valoriser les espaces stratégiques de la commune, cet objectif vise à **définir un cadre clair pour l'exploitation des surfaces commerciales situées à la Gare, Grand-Place 9, rue des Français et Grand-Place 34**, tout en **identifiant des porteurs de projets ou des commerçants intéressés** par leur occupation.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Dynamisation du commerce en centre -ville, l'occupation de surfaces commerciales dont la Ville s'est rendue propriétaire au travers de différents projets

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Développement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-49] Mobiliser les surfaces commerciales propriété de la Ville afin de dynamiser le commerce local

[OO-51] Promouvoir les marchés (et les réorganiser si besoin) en créant du lien avec les commerces et producteurs locaux

Description

Les marchés communaux sont des lieux de vie essentiels, à la fois économiques, sociaux et culturels. Cet objectif vise à **renforcer leur attractivité**, à **les adapter aux besoins actuels** et à **favoriser les synergies avec les commerces et producteurs locaux**, dans une logique de dynamisation du centre-ville et de soutien à l'économie de proximité.

La démarche comprend plusieurs axes :

- **État des lieux des marchés existants** : analyse de la fréquentation, de la diversité des étals, des horaires et de l'implantation.
- **Consultation des commerçants et producteurs locaux** : recueil des attentes, des besoins et des propositions pour améliorer l'offre.
- **Réorganisation si nécessaire** : adaptation des emplacements, des jours ou des horaires, amélioration de la signalétique et de l'accessibilité.
- **Promotion ciblée** : campagnes de communication, événements thématiques, valorisation des produits locaux et des circuits courts.
- **Création de partenariats** : collaboration avec les commerces sédentaires, les artisans, les associations et les acteurs touristiques.
- **Suivi et évaluation** : mise en place d'indicateurs de fréquentation, de satisfaction et d'impact économique.

Cet objectif contribue à **renforcer l'attractivité commerciale de Péruwelz**, à **soutenir les producteurs locaux** et à **créer du lien social autour d'un commerce vivant et durable**.

Constats

À Péruwelz, les marchés constituent des lieux de vie essentiels, favorisant les échanges sociaux, l'économie locale et l'animation du territoire. Toutefois, leur fréquentation peut varier, les habitudes de consommation ont changé. Une réflexion visant à repenser leur fonctionnement, en renforçant les liens avec les commerces de

proximité et les circuits courts, afin de dynamiser l'offre, attirer de nouveaux publics et valoriser les produits locaux. Cette démarche s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 8 – Travail décent et croissance économique, en soutenant l'activité des petits producteurs et commerçants, l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en revitalisant les espaces publics et les centres urbains, et l'ODD 12 – Consommation et production responsables, en encourageant les achats locaux et durables. Elle participe également à l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs, en mobilisant les acteurs économiques et institutionnels autour d'une stratégie commune.

Thématique(s)

- Développement Economique

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-51 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-51

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-120] Dynamisation et Réorganisation des marchés locaux

[PRO-120] Dynamisation et Réorganisation des marchés locaux

Description

Ce projet vise à renforcer l'attractivité des marchés de Péruwelz en les réorganisant si nécessaire, tout en créant des synergies durables entre les commerçants, les producteurs locaux et les citoyens. Il s'agit de faire des marchés des lieux vivants, conviviaux et représentatifs de l'économie locale, en favorisant les circuits courts et les partenariats de proximité.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Développement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-51] Promouvoir les marchés (et les réorganiser si besoin) en créant du lien avec les commerces et producteurs locaux

[OO-10] Organiser ponctuellement des événements favorisant la mise en relation d'employeurs et demandeurs d'emploi

Description

Cet objectif vise à renforcer les opportunités d'insertion professionnelle sur le territoire communal en facilitant les échanges entre les employeurs locaux et les personnes en recherche d'emploi. À travers l'organisation ponctuelle d'événements tels que des forums de l'emploi, des rencontres métiers, des ateliers de recrutement ou des séances d'information, l'entité souhaite créer un cadre propice à la mise en relation directe, à la valorisation des compétences locales et à la découverte des besoins du tissu économique. Ces initiatives contribuent à dynamiser le marché de l'emploi, à lutter contre le chômage et à favoriser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail, tout en renforçant les liens entre les acteurs socio-économiques du territoire.

Constats

Organiser des événements de mise en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi permet de créer des opportunités concrètes, de renforcer le tissu économique local, et de valoriser les compétences disponibles sur le territoire. Cette démarche s'inscrit dans les ODD 8 – Travail décent et croissance économique, en favorisant l'accès à l'emploi et le développement d'une économie inclusive et durable.

Thématique(s)

- Social
- Développement Economique

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-10 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :

- Thierry Depuydt

Projets de l'OO-10

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-28] Organiser une session de réseautage "Café'in" à Péruwelz en collaboration avec le CHOCQ

[PRO-28] Organiser une session de réseautage "Café'in" à Péruwelz en collaboration avec le CHOCQ

Description

Le projet consiste à organiser une session de réseautage « Café'in » à Péruwelz en collaboration avec le CHOCQ. Cet événement convivial permettra aux acteurs économiques et touristiques de se rencontrer, échanger et développer des synergies. L'objectif est de favoriser la coopération locale et de stimuler des projets communs pour renforcer l'attractivité du territoire. Cette initiative contribuera à créer un réseau dynamique et à valoriser les partenariats existants. Le projet s'inscrit dans une démarche collaborative et de développement durable.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Créer un moment convivial et structuré de rencontre entre les acteurs économiques, associatifs et institutionnels de Péruwelz, afin de favoriser les échanges, les collaborations et la mise en réseau locale.

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Organiser ponctuellement des événements favorisant la mise en relation d'employeurs et demandeurs d'emploi

[OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques

Description

Cet objectif opérationnel vise à dynamiser le commerce local en créant des opportunités de collaboration et de développement pour les acteurs économiques. Il s'agit de soutenir les initiatives des commerçants, de faciliter les échanges B2B grâce à des outils de communication et des rencontres, et de proposer des formations adaptées pour renforcer leurs compétences. La participation à des événements tels que la Journée Découverte Entreprise permettra de valoriser le savoir-faire local et d'accroître la visibilité des entreprises. Cette démarche contribue à renforcer le tissu économique et à favoriser une approche collective et innovante.

Thématique(s)

- Développement Economique

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique
- 09. Industrie, innovation et infrastructure

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt

Projets de l'OO-71

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-200] Soutenir les initiatives des commerçants de la ville et des villages
- [PRO-201] Proposer des moyens de communication B2B et des rencontres
- [PRO-202] Proposer des formations à destination des commerçants/entrepreneurs
- [PRO-203] Participer à la journée découverte entreprise

[PRO-200] Soutenir les initiatives des commerçants de la ville et des villages

Description

Le projet vise à encourager et accompagner leurs projets pour stimuler l'activité locale notamment par le soutien à l'ASBL Synergie.

Public cible

- Entreprise

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Développement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques

[PRO-201] Proposer des moyens de communication B2B et des rencontres

Description

Créer des espaces d'échange et de coopération entre professionnels.

Public cible

- Entreprise

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Développement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques

[PRO-202] Proposer des formations à destination des commerçants/entrepreneurs

Description

Le projet vise à développer les compétences pour s'adapter aux évolutions du marché.

Public cible

- Entreprise

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Développement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques

[PRO-203] Participer à la journée découverte entreprise

Description

Le projet vise à valoriser le savoir-faire local et renforcer le lien avec les citoyens.

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Développement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 08. Travail décent et croissance économique

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-71] Renforcer le dynamisme et la compétitivité du commerce local en favorisant la collaboration, la montée en compétences et la visibilité des acteurs économiques

[OS-08] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI FAVORISE UN HABITAT DECENT ET DE QUALITE POUR CHAQUE CITOYEN

Description

Cet objectif stratégique traduit l'engagement du collège communal à garantir à chaque citoyen un **droit fondamental à un logement digne, adapté et de qualité**. L'habitat est un pilier essentiel du bien-être individuel et collectif, et son amélioration constitue un levier puissant pour lutter contre les inégalités, renforcer la cohésion sociale et soutenir l'attractivité du territoire.

Dans un contexte marqué par des **pressions immobilières**, des **besoins croissants en logements accessibles**, et des **enjeux environnementaux liés à la rénovation énergétique**, il est indispensable de mettre en œuvre une politique locale de l'habitat qui soit **inclusive, durable et proactive**.

Ce choix stratégique implique :

- Le développement de logements **accessibles et adaptés** aux différentes catégories de population (jeunes, familles, personnes âgées, publics précarisés…).
- L'incitation à la **rénovation du bâti existant** pour améliorer la performance énergétique et le confort.
- La **valorisation de l'habitat public et privé** dans une logique de mixité sociale.
- La **concertation avec les acteurs du logement** (région, CPAS, opérateurs publics et privés) pour une approche coordonnée.
- La **sensibilisation des citoyens** aux enjeux du logement durable et aux dispositifs d'aide disponibles.

En favorisant un habitat de qualité, le collège communal affirme sa volonté de construire un territoire **accueillant, solidaire et résilient**, où chacun peut vivre dans des conditions respectueuses de sa dignité et de son environnement.

Thématiques couvertes par l'OS-08

- Logement

Objectifs opérationnels de l'OS-08

Cet objectif stratégique comporte ***2*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-29] Accroitre les collaborations avec l'Agence Immobilière Sociale et l'IPPLF
- [OO-52] Mettre en place des collaborations avec le CPAS afin de pallier les situations d'urgence

[OO-29] Accroitre les collaborations avec l'Agence Immobilière Sociale et l'IPPLF

Description

Cet objectif vise à renforcer les partenariats entre la commune de Péruwelz, l'Agence Immobilière Sociale (AIS) et l'IPPLF, afin d'améliorer l'accès au logement pour les publics fragilisés et de soutenir une politique locale de l'habitat plus solidaire et durable. Il s'agit de développer des synergies autour de projets communs, de faciliter la mise à disposition de logements adaptés, de promouvoir la rénovation du parc immobilier existant, et d'optimiser les dispositifs d'accompagnement des locataires. Cette collaboration renforcée permettra de mieux répondre aux besoins du territoire en matière de logement social, de lutte contre la précarité résidentielle et de valorisation du patrimoine bâti.

Constats

À Péruwelz, les enjeux liés au logement social et à l'accompagnement des publics fragilisés nécessitent une coordination renforcée entre les acteurs locaux. L'Agence Immobilière Sociale (AIS) et l'IPPLF jouent un rôle essentiel dans l'accès à un logement décent et dans le soutien aux personnes en situation de précarité. Toutefois, les collaborations entre la commune et ces partenaires restent parfois ponctuelles ou limitées à des projets spécifiques. Il existe un potentiel important pour développer des synergies plus régulières, notamment dans le cadre de la gestion des situations d'urgence, de la prévention des expulsions ou de l'accompagnement social des locataires. Une meilleure articulation des actions permettrait de fluidifier les parcours des bénéficiaires, d'optimiser les ressources disponibles et de renforcer l'impact des politiques locales en matière de logement et d'inclusion sociale. En développant des collaborations plus étroites avec ces partenaires, la commune contribue à lutter contre la pauvreté (ODD 1), à réduire les inégalités (ODD 10) et à favoriser une urbanisation inclusive et durable (ODD 11). Cette démarche s'inscrit également dans une logique de co-construction des politiques publiques, en ligne avec l'objectif de renforcement des partenariats pour le développement durable (ODD 17).

Thématique(s)

- Logement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 03. Bonne santé et bien-être
- 10. Inégalités réduites
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-29 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt

Projets de l'OO-29

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-61] Mettre en gestion auprès de l'AIS des logements communaux afin de favoriser l'accès au logement à tous selon des critères d'attribution objectifs

[PRO-61] Mettre en gestion auprès de l'AIS des logements communaux afin de favoriser l'accès au logement à tous selon des critères d'attribution objectifs

Description

Le projet consiste à mettre en gestion auprès de l'AIS (Agence Immobilière Sociale) des logements communaux afin de garantir un accès équitable au logement. Cette démarche permettra d'appliquer des critères d'attribution objectifs et transparents, favorisant l'inclusion sociale. L'objectif est de répondre aux besoins des habitants tout en assurant une occupation optimale du parc immobilier communal. Ce partenariat contribuera à renforcer la mixité sociale et à soutenir une politique locale solidaire. Le projet s'inscrit dans une logique durable et respectueuse des droits des citoyens.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-29] Accroitre les collaborations avec l'Agence Immobilière Sociale et l'IPPLF

[OO-52] Mettre en place des collaborations avec le CPAS afin de pallier les situations d'urgence

Constats

À Péruwelz, les logements communaux constituent un levier important pour répondre aux besoins en matière d'habitat, notamment pour les publics en situation de précarité ou de transition. Cette démarche s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 1 – Pas de pauvreté, en facilitant l'accès à un logement pour les personnes vulnérables, l'ODD 10 – Réduction des inégalités, en garantissant une attribution juste et transparente, et l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en assurant une gestion responsable et inclusive du parc immobilier communal.

Thématique(s)

- Logement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-52 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt/Christelle Durieux

Projets de l'OO-52

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-204] Conclure une convention de mise à disposition de deux appartements sis Grand-Place 34

[PRO-204] Conclure une convention de mise à disposition de deux appartements sis Grand-Place 34

Description

Le projet consiste à conclure une convention pour la mise à disposition de deux appartements situés Grand-Place 34. Cette initiative vise à optimiser l'utilisation du patrimoine communal en répondant aux besoins en logement.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Thierry Depuydt / Christelle Durieux

Thématique(s)

- Social

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-52] Mettre en place des collaborations avec le CPAS afin de pallier les situations d'urgence

[OS-09] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI PLACE SES CITOYENS AU COEUR DE L'ACTION PUBLIQUE

Description

Cet objectif stratégique exprime la volonté du collège communal de construire une **gouvernance locale centrée sur les citoyens**, où chaque habitant est reconnu comme un acteur à part entière de la vie publique. Il s'agit de dépasser une logique descendante de l'action publique pour aller vers une approche **inclusive, participative et humaine**, dans laquelle les besoins, les attentes et les idées des citoyens orientent les décisions et les priorités.

Placer les citoyens au cœur de l'action publique, c'est :

- Favoriser une **écoute active** et continue des habitants.
- Co-construire les projets locaux avec les citoyens, les associations et les acteurs du territoire.
- Adapter les services publics aux **réalités vécues** par les usagers.
- Valoriser les **initiatives citoyennes** et encourager l'engagement local.
- Développer une **relation de proximité** entre l'administration et la population.

Ce choix stratégique reflète une vision moderne de la commune, fondée sur la **confiance, la transparence et la responsabilité partagée**. Il permet de renforcer la **légitimité des politiques locales**, d'améliorer leur efficacité, et de créer un territoire **plus juste, plus solidaire et plus vivant**.

En plaçant les citoyens au centre, le collège communal affirme son engagement pour une **démocratie locale renouvelée**, où chacun peut contribuer à façonner son cadre de vie et participer activement à l'avenir de sa commune.

Thématiques couvertes par l'OS-09

- Jeunesse
- Monde associatif

Objectifs opérationnels de l'OS-09

Cet objectif stratégique comporte ***4*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-54] Promouvoir la création de comités de village et/ou de quartier et en faire des acteurs actifs de la vie locale
- [OO-25] Impliquer les jeunes dans une dynamique participative
- [OO-63] Relancer un Programme Communal de Développement Rural et solliciter un accompagnement
- [OO-67] Trouver un outil de participation citoyenne qui soit cohérent et accessible

[OO-54] Promouvoir la création de comités de village et/ou de quartier et en faire des acteurs actifs de la vie locale

Description

Dans une commune composée de plusieurs villages et entités, il est essentiel de **renforcer la participation citoyenne à l'échelle locale**. Cet objectif vise à **encourager la création de comités de village** et à les **intégrer activement dans la dynamique communale**, en tant que relais de proximité, porteurs d'initiatives et partenaires du vivre-ensemble.

Constats

À Péruwelz, les villages et quartiers disposent chacun de spécificités, de dynamiques sociales et de besoins propres. Pourtant, le manque de structures locales formelles limite parfois la participation citoyenne et la capacité à faire remonter les attentes du terrain. Encourager la création de comités de village permettrait de renforcer le lien entre les habitants, de favoriser l'implication dans les projets communaux et de soutenir une gouvernance de proximité plus inclusive et réactive. Cette démarche s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en favorisant des espaces de vie plus participatifs et cohésifs, l'ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces, en renforçant la démocratie locale et la transparence, et l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs, en mobilisant les citoyens comme partenaires actifs du développement communal.

Thématique(s)

- Monde associatif

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-54 ont pour référents et partenaires :

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Projets de l'OO-54

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-118] "Villages en Mouvement – Création et Dynamisation des Comités Locaux"

[PRO-118] "Villages en Mouvement – Création et Dynamisation des Comités Locaux"

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Favoriser l'émergence de comités de village représentatifs et autonomes, capables de porter des initiatives locales, de relayer les besoins des habitants et de contribuer activement à la vie communautaire. Le projet vise à structurer, accompagner et valoriser ces comités comme partenaires de la commune dans la gestion de la vie locale.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Simon Renard

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-54] Promouvoir la création de comités de village et/ou de quartier et en faire des acteurs actifs de la vie locale

[OO-25] Impliquer les jeunes dans une dynamique participative

Description

Cet objectif vise à encourager l'engagement des jeunes dans la vie locale en leur offrant des espaces d'expression, de réflexion et d'action. Il s'agit de développer une culture de la participation citoyenne dès le plus jeune âge, en valorisant leurs idées, leurs projets et leur capacité à contribuer positivement à la collectivité. À travers des dispositifs tels qu'un CCJ, des ateliers participatifs, des consultations ou des projets co-construits, l'entité souhaite créer un environnement propice à l'écoute, à la responsabilisation et à l'implication active des jeunes. Cette démarche favorise le développement de compétences sociales et civiques, renforce le lien entre les générations et contribue à une gouvernance plus inclusive et représentative.

Constats

À Péruwelz, les jeunes représentent une force vive souvent sous-représentée dans les processus de décision et de concertation. Pourtant, leur implication est essentielle pour construire une commune plus inclusive, innovante et tournée vers l'avenir. En les intégrant dans une dynamique participative, la Ville favorise leur engagement citoyen, leur sentiment d'appartenance, et leur responsabilisation dans les projets locaux. Cet objectif s'inscrit dans les ODD 4 – Éducation de qualité, ODD 10 – Réduction des inégalités, et ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces, en promouvant une gouvernance ouverte et intergénérationnelle.

Thématique(s)

- Jeunesse

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 04. Éducation de qualité
- 10. Inégalités réduites
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :

- Yanis Detombe

Projets de l'OO-25

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-44] Faire évoluer le conseil communal des enfants vers un conseil communal des jeunes

[PRO-44] Faire évoluer le conseil communal des enfants vers un conseil communal des jeunes

Description

Le Service Jeunesse veut faire évoluer le Conseil communal des enfants vers un Conseil communal Consultatif des Jeunes. Ce nouveau cadre permettra aux jeunes de 12 à 18 ans (scolarisés en secondaire) de s'impliquer activement dans la vie locale, d'exprimer leurs besoins, de proposer des projets et de participer aux décisions communales les concernant.

L'objectif est de renforcer la citoyenneté active, le dialogue intergénérationnel et la concertation entre jeunes et élus.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser la participation démocratique et la prise de responsabilité des jeunes
- Créer un espace d'expression et de concertation directe avec les autorités locales
- Développer le sens civique et citoyen des jeunes par la pratique concrète de la démocratie
- Valoriser les initiatives locales portées par les jeunes et leur contribution au développement du territoire

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Yanis Detombe

Thématique(s)

- Jeunesse

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 03. Bonne santé et bien-être
- 04. Éducation de qualité
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-25] Impliquer les jeunes dans une dynamique participative

[OO-63] Relancer un Programme Communal de Développement Rural et solliciter un accompagnement

Description

Le PCDR permet de **rééquilibrer les investissements** entre le centre-ville et les villages, en répondant aux besoins spécifiques des habitants ruraux. Le PCDR repose sur une **démarche participative** : les habitants sont invités à exprimer leurs besoins, leurs idées et à co-construire les projets. Cela renforce le **lien social**, la **cohésion territoriale** et la **confiance envers les autorités locales**. Le PCDR peut intégrer des réponses aux **défis actuels** : transition écologique, circuits courts, mobilité rurale, inclusion numérique, logement adapté, etc. Il permet d'**adapter le territoire aux évolutions sociétales**.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Simon Renard

Projets de l'OO-63

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-132] Constituer une nouvelle Commission Locale de développement rural

[PRO-132] Constituer une nouvelle Commission Locale de développement rural

Description

Le projet consiste à constituer une nouvelle Commission Locale de Développement Rural (CLDR) afin de piloter les initiatives en faveur du territoire. L'objectif est de favoriser la participation citoyenne et d'assurer une planification cohérente et durable. La CLDR jouera un rôle clé dans la coordination des actions et la mobilisation des financements. Ce projet s'inscrit dans une démarche collaborative et de développement équilibré du milieu rural.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Simon Renard

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-63] Relancer un Programme Communal de Développement Rural et solliciter un accompagnement

[OO-67] Trouver un outil de participation citoyenne qui soit cohérent et accessible

Description

L'objectif est d'identifier et mettre en place un outil numérique ou physique permettant aux citoyens de participer activement aux projets et décisions locales. Cet outil doit être simple d'utilisation, accessible à tous (y compris aux publics moins familiarisés avec le digital) et cohérent avec les valeurs de transparence et d'inclusion. Il doit favoriser l'expression des idées, la consultation et le suivi des propositions dans un cadre structuré. L'enjeu est de renforcer la démocratie participative et d'impliquer la population dans le développement du territoire.

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Collège

Projets de l'OO-67

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***1*** projet(s) :

- [PRO-206] Mettre en place une plateforme numérique de participation citoyenne

[PRO-206] Mettre en place une plateforme numérique de participation citoyenne

Description

Ce projet consiste à déployer un outil en ligne permettant aux habitants de proposer des idées, voter sur des projets et donner leur avis sur les initiatives locales. La plateforme sera intuitive, accessible sur ordinateur et mobile, et respectera les principes d'inclusion en proposant des fonctionnalités simples et multilingues. Elle offrira des espaces de consultation, des sondages interactifs et un suivi transparent des propositions retenues. L'objectif est de renforcer la démocratie participative et d'impliquer les citoyens dans la co-construction des politiques locales. Ce projet s'inscrit dans une démarche collaborative et durable.

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) : Collège

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-67] Trouver un outil de participation citoyenne qui soit cohérent et accessible

[OS-10] ÊTRE UN TERRITOIRE QUI ŒUVRE POUR UNE ACTION PUBLIQUE COHERENTE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE TOURNEE VERS L'AVENIR EN RENFORÇANT LES SYNERGIES VILLE/CPAS

Description

Les réformes institutionnelles et budgétaires en cours imposent une pression accrue sur les finances locales et les ressources humaines. Dans ce cadre, la mutualisation des moyens entre la Ville et le CPAS apparaît comme une réponse stratégique pour :

- **Optimiser les ressources** disponibles.
- **Renforcer la résilience** des services publics.
- **Améliorer la qualité** des prestations aux citoyens.

Les synergies déjà mises en place (direction financière, informatique, marchés publics) ont démontré leur pertinence et leur efficacité. Il est donc opportun d'envisager une extension de cette dynamique au cours de cette législature.

Thématiques couvertes par l'OS-10

- Logement

Objectifs opérationnels de l'OS-10

Cet objectif stratégique comporte ***1*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-48] Accroitre l'information aux citoyens en matière de logement

[OO-48] Accroitre l'information aux citoyens en matière de logement

Description

L'accès à une information claire, complète et actualisée en matière de logement est essentiel pour permettre aux citoyens de faire des choix éclairés, de connaître leurs droits et de bénéficier des aides disponibles. Cet objectif vise à **renforcer la communication et la transparence** autour des questions liées au logement sur le territoire communal.

Constats

À Péruwelz, de nombreux citoyens rencontrent des difficultés pour accéder à une information claire et complète sur les dispositifs liés au logement : aides disponibles, démarches administratives, acteurs locaux, ou encore solutions en cas de précarité. Ce manque de visibilité peut freiner l'accès à un logement adapté ou retarder des situations urgentes. Il est donc essentiel de renforcer la communication, la lisibilité des services et la proximité avec les habitants, notamment via des canaux accessibles et des relais de terrain. Cette démarche contribue directement à l'ODD 1 – Pas de pauvreté, en facilitant l'accès aux droits et aux aides pour les publics fragilisés, à l'ODD 10 – Réduction des inégalités, en garantissant une information équitable pour tous, et à l'ODD 11 – Villes et communautés durables, en soutenant une politique locale du logement plus inclusive et participative. Elle s'inscrit également dans l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs, en mobilisant les acteurs du logement autour d'une stratégie commune d'information.

Thématique(s)

- Logement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 01. Pas de pauvreté
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Projets de l'OO-48

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***2*** projet(s) :

- [PRO-102] Organiser des réunions à destination des locataires afin mieux les informer sur leurs droits et devoirs en collaboration avec le C.P.A.S
- [PRO-101] Organiser ponctuellement des réunions d'information destinées aux propriétaires d'immeubles inoccupés

[PRO-102] Organiser des réunions à destination des locataires afin mieux les informer sur leurs droits et devoirs en collaboration avec le C.P.A.S

Description

La Ville de Péruwelz souhaite organiser des réunions d'information à destination des locataires afin de les sensibiliser à leurs droits et devoirs dans le cadre de la location immobilière. Cette initiative, menée en collaboration avec le CPAS, vise à prévenir les litiges locatifs, à favoriser une meilleure cohabitation et à renforcer la connaissance des aides disponibles. Elle s'inscrit dans une démarche de soutien social, de transparence et de responsabilisation des citoyens

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Le projet vise à informer les locataires sur les règles légales en vigueur, les bonnes pratiques à adopter et les recours possibles en cas de difficulté. Il permet également de créer un espace de dialogue entre les locataires, la commune et le CPAS. Enfin, il contribue à améliorer la qualité de vie dans les logements et à prévenir les situations de précarité ou de conflit.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Logement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 10. Inégalités réduites

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-48] Accroitre l'information aux citoyens en matière de logement

[PRO-101] Organiser ponctuellement des réunions d'information destinées aux propriétaires d'immeubles inoccupés

Description

La Ville de Péruwelz souhaite instaurer des réunion(s) d'information à destination des propriétaires d'immeubles inoccupés afin de les sensibiliser aux enjeux liés à l'inoccupation prolongée. Cette rencontre permettra de présenter les obligations légales, les risques encourus, les aides disponibles pour la remise en usage, ainsi que les solutions concrètes proposées par la commune et ses partenaires. Le projet s'inscrit dans une démarche proactive de lutte contre la vacance immobilière et de valorisation du patrimoine bâti.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Le projet vise à informer les propriétaires sur leurs responsabilités et les incitants existants pour réhabiliter ou réaffecter leurs biens. Il permet de prévenir les situations de dégradation, d'insécurité ou de perte de valeur immobilière. Il contribue également à renforcer le dialogue entre la commune et les propriétaires pour favoriser des solutions concertées.

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Référent(s) politique(s) :
 - Thierry Depuydt

Thématique(s)

- Logement

Objectif(s) de développement durable (ODD)

- 11. Villes et communautés durables

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-48] Accroitre l'information aux citoyens en matière de logement

Décembre 2025

VILLE DE PÉRUWELZ

Téléphone
069 25 35 00

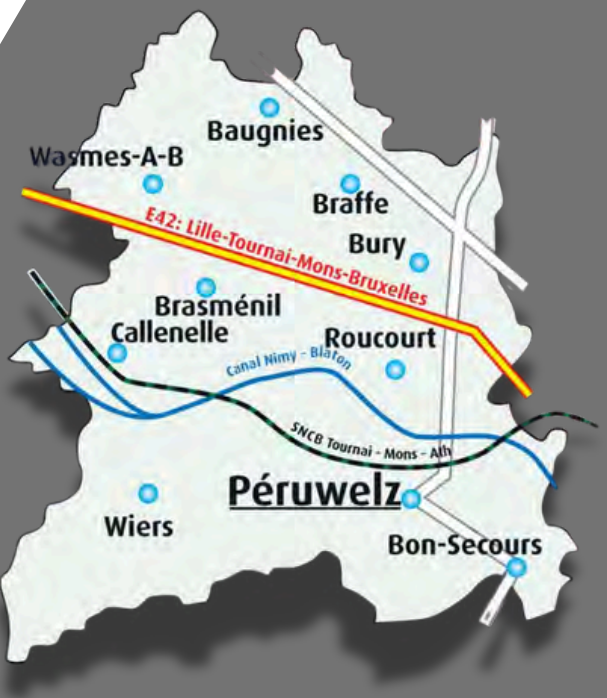
Email
administration@peruwelz.be

Site Internet
www.peruwelz.be

Facebook
Ville de Péruwelz

Instagram
Ville de Péruwelz

Adresse
Rue Albert 1er 35
7600 Péruwelz



PST – VILLE DE PÉRUWELZ